

OTTAWA PRÉVOIT UN SURPLUS DE \$113,000,000

Les impôts sur le revenu personnel et sur les corporations demeurent inchangés. — Réduction de taxes d'environ \$12,000,000. — Les relations fiscales fédérales-provinciales

Belle victoire des Canadiens



(Photos Jacques Doyon—La Patrie)

MAURICE RICHARD et BERNARD GEOFFRION ont conduit les Canadiens à une victoire décisive, 7-1, sur les Rangers de New-York, dans la première joute de leur série semi-finale hier soir au Forum. Richard a réussi le "tour du chapeau", comptant trois buts, et Geoffrion a obtenu deux buts et deux assists. En haut, Richard vient de compter le premier de ses trois buts. En bas, Lorne Worsley quitte son filet pour arrêter un lancer à bout-portant de Bernard Geoffrion, Jean Béliveau est à sa gauche.

OTTAWA, 21 — (PCF) — Le gouvernement fédéral, qui n'a réduit les taxes que d'environ \$12,000,000 hier soir, prévoit des recettes sans précédent et un surplus au terme de l'exercice financier 1956-57.

Le ministre des Finances, dans son exposé budgétaire, a annoncé un certain nombre de petites concessions fiscales qui, en tout, ne représentent qu'un quart d'un pour cent des recettes prévues de \$4,763,000,000.

M. Harris prévoit donc un surplus de \$113,000,000 pour l'exercice qui prendra fin le 1er avril prochain, au regard d'un déficit de \$51,700,000 au cours de l'année qui a pris fin le 31 mars.

IMPOTS INCHANGÉS

Les deux principales sources de revenu du Trésor, les impôts sur le revenu des individus et sur les corporations, demeurent inchangés. Cela laissera probablement au ministre un peu de jeu pour apporter des réductions avant les élections, l'an prochain. Les deux impôts avaient été réduits l'an dernier.

REDUCTIONS

Les seules réductions importantes (Suite à la page 4)

Faits saillants du budget

OTTAWA, 21. (PCF) — Voici les faits saillants du discours du budget prononcé hier soir par le ministre des Finances, M. Harris, aux Communes :

Aucun changement dans l'impôt sur le revenu des individus et des corporations.

De légères exemptions de la taxe de vente, d'une valeur de \$12,000,000 par année, prennent effet immédiatement au niveau du manufacturier.

Les provinces obtiennent de meilleures garanties de revenus en vertu du nouveau plan fédéral de répartition des taxes.

Une taxe de 20 pour cent sera imposée sur les revenus en publicité des éditions de périodiques étrangers qui contiennent de la réclame canadienne. Cette taxe entrera en vigueur le premier janvier 1957.

Aucun changement ne sera apporté aux taxes actuelles sur les spiritueux, la bière, le vin, les cigarettes, le tabac, les eaux gazeuses et les bonbons.

Toutes les restrictions sont abolies immédiatement sur l'achat et l'exportation de l'or.

Les règlements de l'impôt sur le revenu, concernant les plans de pension et de partage des profits, sont rendus plus avantageux; un projet de loi sera présenté à cet effet.

Le gouvernement prévoit un surplus de \$113,000,000 en 1956-57; les recettes anticipées seront de \$4,763,000,000 et les dépenses, de \$4,650,000,000.

La Commission du Tarif étudiera une révision des tarifs sur le zinc, les produits du zinc, la brique à feu et peut-être la production et l'assemblage des appareils de radio et de télévision.

Les pièces importées de machines aratoires sont exemptées du tarif et de la taxe de vente de 10 pour cent, dès maintenant.

Impôt de 20% que devront payer certaines publications étrangères

OTTAWA, 21. (P.C.F.) — Les publications étrangères sont tellement répandues au Canada qu'elles "semblent menacer" les magazines canadiens, a déclaré hier soir M. Harris, en annonçant qu'entrera en vigueur, le 1er janvier, une taxe que devront payer les revues étrangères ayant des éditions canadiennes où se trouvent des annonces canadiennes.

Ce sera un impôt de 20 pour cent. M. Harris a annoncé la nouvelle dans son discours sur le budget. La taxe ne s'appliquera pas aux magazines étrangers vendus au Canada et contenant exactement le même texte et les mêmes annonces que dans leurs pays de publication.

Mais elle s'appliquera dans tous les cas où un éditeur d'un magazine étranger publie une édition

spéciale pour le Canada, édition qui diffère de celle qui est publiée, disons, aux Etats-Unis; que la différence consiste en la publication d'articles spéciaux pour les lecteurs canadiens et d'annonces payées par des compagnies canadiennes, ou qu'elle consiste uniquement en la publication d'annonces canadiennes ne paraissant pas dans l'édition originale.

MAGAZINES VISES

On prévoit que l'impôt s'appliquera aux éditions canadiennes de Reader's Digest, celle qui est publiée en français et celle qui est publiée en anglais, et qu'il s'appliquera également aux éditions canadiennes de Time, Better Living, Everywoman's, Family Circle, Parent's Magazine, Woman's Day, et à celles de trois magazines d'affaires, The Canadian Office, Canadian Farm Chemicals et Cleaning and Laundry World.

La taxe portera sur tous les revenus provenant de l'annonce que retirera l'édition canadienne, quel que soit l'endroit de publication.

M. Harris a déclaré qu'elle n'entrera pas en vigueur avant le 1er janvier l'an prochain afin que tous ceux qui sont visés par cet impôt puissent adapter leurs affaires en conséquence.

Il a ajouté que, pour les éditeurs canadiens, les annonces canadiennes dont bénéficient les publications étrangères ayant des éditions canadiennes constitueront un problème "sérieux".

PROBLEME SERIEUX

Ce problème est "bien plus sérieux", dit-il, que celui de l'expansion du tirage des publications étrangères vendues au Canada.

Il y a déjà quelque temps que le gouvernement fédéral étudie cette question, a déclaré le ministre des Finances, qui a aussitôt ajouté que les éditeurs de magazines canadiens s'adressaient à Ottawa à ce sujet depuis plusieurs années.

Des fonctionnaires déclarent qu'à une date ultérieure l'on fera connaître la méthode de perception du nouvel impôt. Ils ajoutent que cette perception ne soulèvera probablement aucun problème, vu que la plupart des éditeurs étrangers ont des taux d'annonces séparés pour leurs éditions canadiennes et les autres.

"Après 1959, il ne sera plus temps de défendre les intérêts de notre métropole quant à la canalisation"

(M. J.-M. Savignac)

(par HUBERT POTVIN)

"Demain, il sera trop tard pour prendre les mesures nécessaires qui sauvegarderaient à Montréal son titre de métropole. En 1959, a dit le conseiller J.-M. Savignac, les travaux de l'Administration de la Voie maritime du St-Laurent seront complétés et il ne sera plus temps de défendre les intérêts de la métropole".

RIDICULE

Après avoir qualifié de ridicule la somme de \$25,000 mise à la disposition du Bureau municipal du Saint-Laurent qui est appelé à défendre les intérêts de Montréal face à l'Administration de la Voie maritime, M. Savignac a déploré l'apathie générale qui semble régner à l'hôtel de ville au sujet de la canalisation. "On dirait que Montréal ne compte pas, a-t-il dit. On dirait que ce creusement du fleuve n'est fait que pour donner prépondérance nouvelle à Toronto... Trois Ontariens sont présentement aux bureaux de l'Administration... Nous n'avons rien pour nous défendre".

Selon M. Savignac, Montréal ne posséderait pas "les hommes qu'il faut" pour veiller aux intérêts de la ville et voir à ce que la métropole soit justement favorisée par ces travaux d'envergure "qui pourraient changer l'économie de toute la nation, à commencer par celle de notre propre région".

Le conseiller Savignac a proposé au Conseil de Ville et à l'Exécutif de doubler ce montant de \$25,000 pour ainsi permettre à M. Mooney, chef du Bureau en question, de s'entourer des meilleurs experts en trafic maritime possible. "Une ville comme Cornwall, a-t-il fait remarquer, dépense deux ou trois fois ce montant annuellement et Chicago consacre une somme 100 fois plus élevée".

Mais la création de bureaux re-

présentatifs ne suffit pas, a laissé entendre M. Savignac. Pour garder notre suprématie portuaire, le conseiller a suggéré l'érection de nouveaux éleveurs à grains et la modernisation de nos quais démodés, "nos vieux quais", pour employer son expression.

ACTION CONCERTÉE

M. L. Croteau s'est dit de l'avis du conseiller Savignac et le félicita pour avoir justement amené sur le tapis ce problème des plus pressants.

Le membre du comité exécutif serait en faveur de la création d'une commission investie d'une réelle autorité municipale, qui ferait se réunir des officiels de la métropole et des municipalités de la rive sud, toutes intéressées au plus haut point quant aux effets possibles, bons ou mauvais du creusement du chenal. M. Croteau a déploré la situation actuelle: "Il n'y a pas moyen de se rencontrer, a-t-il dit, et il faudrait étudier le problème conjointement et en arriver à une solution commune." De telles responsabilités ne devraient pas incomber à une seule personne (M. Mooney) qui serait "noyée sous les événements". Et il ajouta: "Avant de regretter le fait que l'on ne nous dit rien, il faudrait d'abord montrer aux autorités supérieures que l'on est intéressé!"

SOUS CONTROLE

Répondant aux critiques du conseiller Savignac et de M. Croteau, le président du Comité exécutif s'est levé pour dire à la population de Montréal et au Conseil de Ville, que la situation était sous contrôle. "Nous dépensons \$25,000,000 de plus qu'il y a 2 ans, a dit M. Pierre DesMarais, et nous avons déjà obtenu beaucoup du gouvernement d'Ottawa. Nous restons en contact constant avec les autorités de la Voie maritime, qui nous ont entre autres promis un nouveau pont sur la rive sud et une nouvelle voie sur le pont Victoria..."

"Le gouvernement fédéral consacrera \$12 millions pour des aménagements portuaires, dont 7 millions seront dépensés en 1956-1957. \$100,000 dollars ne serviraient pas à grand chose, mais, a-t-il ajouté, nous sommes prêts à voter les argentés qui seront jugés nécessaires."

M. LABERGE

Loïn de moi l'intention de critiquer l'administration actuelle, dit M. Louis Laberge, représentant du Conseil des Métiers et du Travail à l'hôtel de ville, en se levant pour poser une question au président du Comité exécutif.

AUCUN RAPPORT

"Depuis sa fondation le 14 décembre 1954, combien de fois le Comité chargé d'étudier la question de la canalisation a-t-il fait rapport au Conseil, demanda M. Laberge à M. DesMarais? — "Il n'y a pas eu de rapport avoua M. DesMarais qui ajouta aussitôt:

"Il n'y a pas que ce comité qui s'en occupe. Des conseillers, en compagnie de S. H. le Maire et moi-même, se sont rendus deux fois à Ottawa en un an pour rencontrer le président de l'Administration de la Voie maritime, M. Lionel Chervier et, la seconde fois, pour conférer avec le ministre fédéral des Transports, M. George Marler."

M. Laberge a demandé qui faisait partie du Comité en question. Personne ne put en donner la liste et il fallut faire venir le greffier.

"Il nous est permis de douter que ses membres ont souvent siégé puisqu'ils ne se connaissent même pas. M. Laberge a ensuite appris par un de ces membres que le Comité avait siégé quatre ou cinq fois, sans toutefois avoir rédigé le procès verbal des délibérations. "L'Administration a pu juger ridicule la somme de \$20,000 allouée à

la Défense civile il y a quelque temps. La Canalisation est pourtant un problème beaucoup plus "actuel" et les intérêts de nos concitoyens, vrais financiers de la canalisation, doivent être protégés aujourd'hui même".

Le conseil de ville, qui siégeait, hier, pour la deuxième journée, ne s'est pas réuni dans la soirée. L'assemblée a été ajournée à 3 heures cet après-midi, alors que l'on discutera l'item no. 41 de l'ordre du jour à l'effet de décréter l'acquisition des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Sherbrooke, de la rue St-Denis à la rue Union; de l'aménagement de l'angle N.-O. au coin Amherst et Sherbrooke, et de voter un crédit à cet fin, soit environ \$1,300,000.

L'étude du budget suivra et on s'attend à ce que les conseillers siègent après souper.

Trois cadavres non réclamés à la morgue

Trois cadavres que personne ne réclame sont à la morgue de Montréal. Ce sont ceux de Mme Blanche Hémond, 55 ans, décédée le 16 mars à 1159 est, rue Ontario; M. Ovide Nantel, 65 ans, 913, rue Robitaille, décédé lundi dernier et de M. William Robertson, 86 ans, également décédé lundi dernier dans une maison de chambres à 1868, rue St-André. La police demande que quiconque connaissant des parents de ces trois personnes entre en communication avec elle, en appelant MA. 2445.

Le pont Noir fermé demain

Le pont Noir du canal Lachine sera fermé à la circulation des véhicules et des piétons, jeudi, le 22 mars, entre 8:00 a.m. et 5:00 p.m., pour des travaux de réparation à la machinerie.

HOMME DEMANDÉ

Pourquoi vous contenter de moins que \$10,000 par année?

L'époque est révolue où un salaire annuel de "quelques milliers" de dollars permettait à un homme de subvenir à sa famille, d'acheter une voiture neuve et de grappiller quelques économies pour l'avenir. Si vous êtes un homme d'âge moyen qui avez atteint la limite de votre gain et que vous désirez réussir dans un nouveau domaine, nous pouvons vous offrir de vous joindre à notre organisation, dont certains représentants émérites reçoivent jusqu'à \$12,000 par année. Les hommes d'âge moyen, 45-50-55 ans et plus sont particulièrement qualifiés pour notre genre d'affaires, où les gains ne se font pas attendre. M. O. Lefebvre gagna \$406.94 dès son premier mois. Le mois suivant, il récolta \$813.19. M. M. Frank récolta \$312.92, \$613.75 et \$729.29 par mois durant son premier trimestre. M. E. C. Hand a gagné une MOYENNE de \$979.48 par mois à sa première année avec nous. Nous avons un débouché dans la région de Montréal, pour un homme de plus de 45 ans. L'homme que nous recherchons doit avoir du prestige (sans être survolté), de l'ambition et de la sincérité. Les émoluments sont payés d'avance, aucune mise de fonds, pas de collection, rien à livrer. Adressez une lettre personnelle à notre vice-président, Dept. H-2, case postale 88, Station J, Danforth, Toronto 6, Ontario.

Expansion économique

OTTAWA, 21. (P.C.F.) — Voici les faits saillants de la section financière du discours du budget prononcé, hier soir, par le ministre des Finances, M. Harris:

Le produit national brut pourrait atteindre près de \$28,000,000,000 en 1956, en regard d'un chiffre approximatif de \$26,624,000,000 l'an dernier.

L'objectif du Canada doit être de maintenir une expansion économique constante sans inflation ou instabilité.

Bien que les conditions laissent prévoir une avance continue dans l'économie, le taux d'expansion en 1956 n'égaleira probablement pas celui de 1955.

La prospérité économique des Etats-Unis a été le principal facteur individuel responsable de l'augmentation des exportations canadiennes en 1955.

Une augmentation substantielle des nouvelles dépenses d'investissement a été un élément important de l'expansion économique du Canada en 1955.

La consommation moyenne par individu a augmenté de quatre pour cent en 1955; c'est la plus forte augmentation de la période d'après-guerre.



MERCREDI, 21 MARS 1956

81e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 6 h. 02 et se couchera à 6 h. 14

Pronostics

Prévisions de l'Office national de la météorologie: Synopsis: le ciel est dégagé ce matin dans presque toutes les régions de l'Est canadien; la température y atteint presque le niveau saisonnier. Cependant, des perturbations

dont le noyau se situe dans le nord-ouest ontarien se dirigent vers l'Est et y apporteront probablement, jeudi, des bancs de nuages. On prévoit toutefois qu'il fera beau durant toute la journée dans la plupart des régions du Québec et que la température y atteindra généralement les quarante degrés.

Dans toutes les régions du Québec et dans celle d'Ottawa, le ciel sera ensoleillé et il fera doux aujourd'hui. Il ventera légèrement. Maximum à Montréal, Ottawa, Québec, Sherbrooke, La Tuque, Sainte-Agathe, Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 40.

Mort subite de M. Jean Robitaille

M. Jean Robitaille, ancien journaliste à Montréal et une personnalité bien connue dans le domaine des relations industrielles, est décédé soudainement à Mont-Laurier. Il était âgé de 45 ans.

M. Robitaille commença sa carrière de relations industrielles, en l'année 1936. Il organisa le service de publicité française à la Cana-



M. Jean ROBITAILLE

dian Industries Limited, en 1938. Plus tard, il devint rédacteur au Bulletin des agriculteurs et membre de l'Institut d'agriculture du Canada. En 1954, il entreprit une tournée de conférences au bénéfice de la Fédération canadienne de l'assurance.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Paule Turgeon; deux fils, Jacques et Paul Robitaille; ses deux soeurs: Mlle Madeleine Robitaille et Mme A. Pafard, de Montréal. M. Robitaille résidait à 38, Grand Moulin, Saint-Eustache-sur-le-Lac.

1956		MARS		1956		
DOM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

A la Commission scolaire

Un surplus de \$214,363 pour l'exercice 1954-55

Le rapport financier de la Commission des écoles catholiques de Montréal pour l'année 1954-55 a été soumis et approuvé à une séance régulière de MM. les commissaires présidée hier par M. Eugène Doucet, président de la Commission.

Dans son rapport M. Roméo Delcourt, trésorier, indique que les opérations de l'année se sont soldées par un excédent des revenus sur les dépenses de \$214,360.61.

Par ailleurs, les revenus se sont totalisés à \$21,054,813.11 et les dépenses à \$20,840,452.50.

Les taxes scolaires provenant de la cité de Montréal ont rapporté \$14,564,260.89 et les taxes provenant du territoire en dehors de Montréal, sur lequel la Commission a juridiction \$447,369.09.

La taxe de vente de 1 pour cent pour fins d'éducation a rapporté à la Commission \$5,424,633.86.

Les subsides du gouvernement

provincial, tels les fonds des écoles publiques et des écoles supérieures, la gratuité des livres de classe et l'Assistance Publique et l'hospitalisation aux enfants infirmes ont rapporté \$321,960.25.

Les rétributions mensuelles \$259,863.00 et d'autres revenus \$36,727.02.

Au chapitre des dépenses, les frais d'enseignement qui comprennent, le traitement des professeurs, le matériel didactique, les récompenses scolaires etc., se sont élevés à \$15,563,953.29 — Les frais d'entretien, qui comprennent les ré-

(Suite à la page 4)



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

SUCES IMPRESSIONNANT A LA FEDERATION — La 24e campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises remporte un succès impressionnant. Elle recueille en souscriptions la somme de \$1,615,445 et dépasse ainsi de près de 5 pourcent l'objectif prévu. M. Ferdinand Biondi, président de la campagne, est heureux de faire part de ce résultat. On reconnaît dans ce groupe, au moment de la proclamation des résultats, de gauche à droite : Mme Roger DeSerres, présidente de la section féminine de la campagne ; Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger ; Mme Letellier de Saint-Just, pro-maire de Montréal, et M. Ferdinand Biondi.

CAMPAGNE REUSSIE

La Fédération recueille la somme de \$1,615,445

La Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises termine par un grand succès sa campagne de souscriptions. Elle recueille la somme de \$1,615,445 et dépasse son objectif de 4.9 pour cent. "Un succès aussi retentissant signifie", a déclaré Son Em. le cardinal Léger, en apprenant ces résultats, "qu'on peut réaliser beaucoup dans des paroisses bien organisées comme les nôtres".

L'objectif prévu, pour la campagne 1956, était de l'ordre de \$1,540,000. La Fédération a donc recueilli \$75,445 de surplus. La section des arrondissements paroissiaux a obtenu la somme de \$1,045,291, soit 106.1 pourcent de son objectif; celle des noms réservés, \$347,584, ou 104.4 pourcent; celle des employés \$22,570, ou 100.3 pourcent, ce qui

procure à la Fédération, pour l'administration de ses 33 oeuvres, la somme globale de \$1,615,445.00.

Les faits saillants de la campagne indiquent que les élèves, les instituteurs et le personnel de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont souscrit la somme impressionnante de \$64,042; que la souscription des employés municipaux s'est élevée cette année à \$69,076, réalisant une augmentation de \$2,633 sur les versements de l'année dernière. La quête aux églises, dimanche dernier, a donné \$114,331, une augmentation de \$14,220 sur l'année précédente. "C'est, dit-on, la plus forte quête de toute l'histoire de la Fédération". Le nombre des auxiliaires de la campagne était plus élevé qu'antérieurement. On estime entre 15,000 et

20,000 le groupe des hommes et des femmes, qui y ont participé bénévolement.

REUNION DES AUXILIAIRES

Les auxiliaires de la campagne se sont ralliés hier soir en l'hôtel Windsor, pour entendre la proclamation des résultats. Plusieurs officiers de la Fédération ont exprimé

(Suite à la page 4)

Deux accidents mortels sont enregistrés hier

Deux hommes ont été mortellement blessés au cours d'accidents rapportés hier à la police et plusieurs autres personnes ont subi des blessures qui ont nécessité leur hospitalisation.

L'une des victimes, M. Raymond Trudeau, âgé d'environ 30 ans, est mort sous les roues d'un autobus de la Cie de Transport provincial, au terminus de cette compagnie, rue Dorchester ouest. La police rapporte que le véhicule, conduit par M. Clarence Paris, 29 ans, de Valleyfield, reculait, à l'intérieur du terminus, quand il happa la victime qui fut écrasé sous les roues arrière. Le décès fut constaté par un interne de l'hôpital St-Luc, mandé d'urgence sur les lieux. Le corps fut subséquemment transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

TUE A SON TRAVAIL

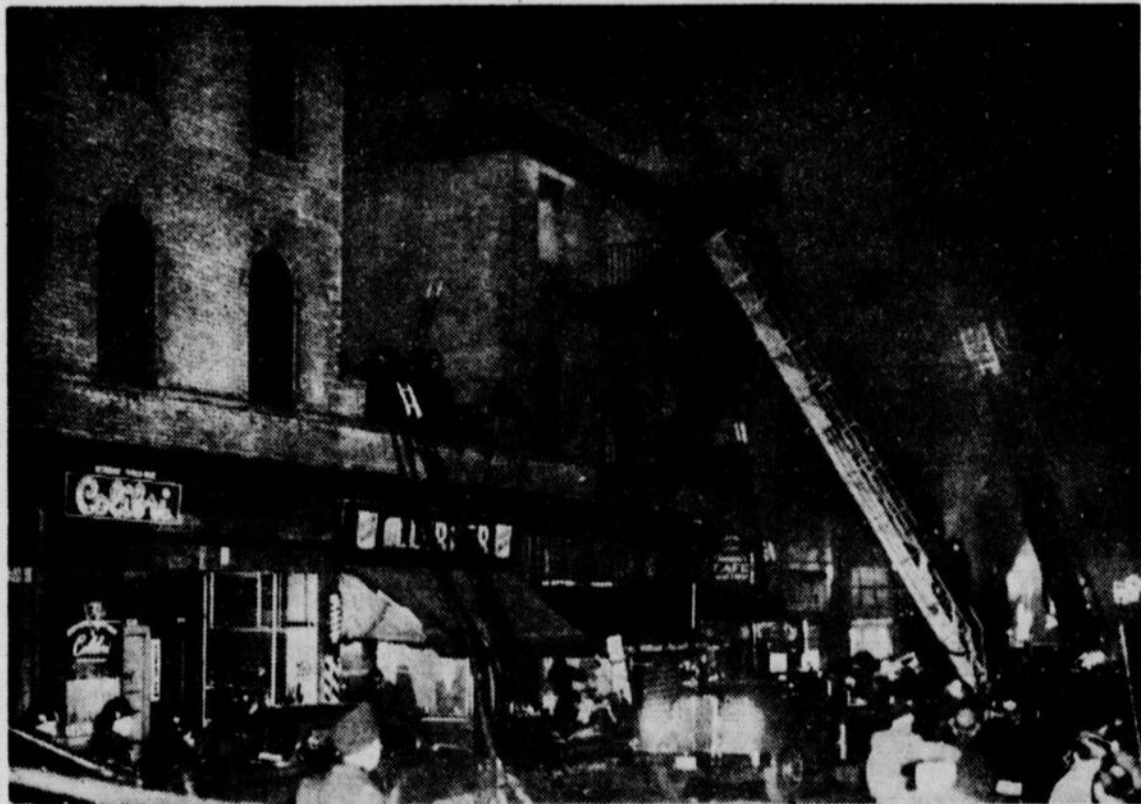
M. Wilfrid Beaulieu, 46 ans, de St-Ignace-du-Lac, est mort à l'hôpital de St-Michel-des-Saints, quelques instants après y avoir été atteint à la tête par les fragments d'une scie circulaire qui venait de se briser durant son travail. Le coroner du district tiendra enquête aujourd'hui.

Trois personnes ont été blessées, hier soir, quand une automobile et un tramway sont entrés en collision, de front, boulevard Décarie, près de la rue Sorel.

La police rapporte que M. René Blouin, 29 ans, 5291, rue Chabot, conduisait sa voiture près de l'entrée du terminus de la Compagnie des Transports de Montréal, quand un tramway, sortant du terminus, heurta l'auto. Sous le choc, celle-ci alla donner contre une autre voiture que conduisait Mme James MacKenzie, 51 ans, 3895, rue Broadway, à Lachine.

M. Blouin dut être conduit à l'hôpital Queen Elizabeth, souffrant de blessures à la tête et de contusions. Un compagnon de route, M. Lucien Germain, 47 ans, 2058, ave Union, appt. 1, fut pour sa part conduit à l'hôpital St. Mary's où il fut pansé pour quelques coupures à la figure.

Quant à Mme MacKenzie, elle fut admise à l'hôpital St. Mary's. Elle souffre de blessures à la tête et de contusions au dos.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

INCENDIE DE DEUX ALERTES, RUE MANSFIELD — Les pompiers de la division ouest ont eu fort à faire, vers 1 h. 30 la nuit dernière, pour se rendre maître d'un violent incendie de deux alertes qui a dévasté toute la série d'établissements commerciaux et de logis, rue Mansfield, à l'intersection de la rue Burnside. Les établissements portant les numéros 1475-77 et 79, rue Burnside, dans le sous-sol desquels les flammes ont pris naissance, ont subi les plus forts dommages. Ont aussi subi des dégâts par l'eau et la fumée les logis portant les numéros 1469-71-73-84-85 et 89 Mansfield, et 896-98 et 900 Burnside.

Pourquoi toujours La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'Art dans les Fleurs
168 est. STE CATHERINE
PL. 1786-87

UNE SAVEUR A FAIRE VENIR L'EAU A LA BOUCHE : HARENG FINLANDAIS SPECIALEMENT APPRETE

Flétan — Saumon Cohoe — Truite de lac — Filets de sole — Eperlans du Nouveau-Brunswick — Morue — Doré — Poisson blanc — Filets d'aiglefin — Pétoncles.

HOMARDS VIFS OU BOUILLIS HUITRES A LA MESURE

628 ouest, boul. Dorchester (près University) Tél. UN. 6-9351

Gatehouse

Fort-Chambly est le théâtre d'un très coûteux incendie

Plus de vingt personnes, dont neuf enfants, ont été chassées de leurs logis, hier, quand un violent incendie s'est déclaré dans un immeuble de deux étages, à Fort-Chambly.

Deux magasins ont aussi subi des dégâts considérables dans le sinistre. Ce sont le restaurant Rialto et la bijouterie Albert Côté. La bâtisse, qui est construite en pierre, a subi des dégâts considérables.

Il était environ 11 heures, lors-

que les pompiers de Fort-Chambly, sous la direction de leur chef, M. James O'Farrell, ont été mandés sur les lieux. Avec l'aide des sapeurs de Chambly, ils ont maîtrisé les flammes en l'espace de deux heures environ.

Les dégâts à l'immeuble sont très élevés et se chiffrent à plusieurs milliers de dollars. A un certain moment les flammes s'élevaient à une cinquantaine de pieds dans les airs.

Les familles jetées sur le pavé sont celles de M. et Mme Gérard Blanchard et leurs deux enfants; M. et Mme Arthur Tenaglio, deux enfants; M. et Mme Gérard Strasbourg, un enfant; M. et Mme Paul Brais, deux enfants; M. et Mme Louis Demay; M. et Mme Léon Thériault, deux enfants.

Courval envoyé devant les jurés

L'inspecteur Armand Courval n'a pas présenté de défense hier à son examen volontaire et le juge Lucien Gendron l'a inscrit sur la liste de ceux qui devront subir leur procès en Cour du Banc de la Reine. Courval est accusé de s'être parjuré.

Selon le plaignant Jacques Sauriol, Courval alors sous serment n'aurait pas dit la vérité lors du procès qu'il avait lui-même intenté à Sauriol pour libelle. Courval aurait fortement nié le fait d'avoir distribué des instruments anticonceptionnels aux agents de l'escouade de la moralité qu'il dirigeait, alors que trois agents de cette escouade ont affirmé le contraire.

Depuis, Sauriol a été déclaré coupable de ce libelle et condamné à \$500 d'amende par le juge en chef Edouard Archambault. D'ailleurs, Sauriol porte jugement et sentence en appel.

C'est le privilège de certains accusés devant subir un procès devant la Cour du banc de la reine, de faire option pour un procès devant juge seul en Cour des sessions de la paix, au lieu d'un juge et douze jurés. L'accusé pouvait également se prévaloir de ce droit lors de sa comparution.

L'inspecteur Courval étant actuellement suspendu de ses fonctions et par le fait même privé de son salaire ne pourrait pas subir un procès en Cour du banc de la reine avant la session de mai laquelle s'étend jusqu'à juin. En optant pour un procès devant juge seul, il pourra subir ce procès à une date rapprochée.

Un surplus de...

(Suite de la page 3)

parations ordinaires ou plus considérables, les assurances, traitement du personnel administratif etc., se sont élevés à \$4.161.063,93.

Les loyers et indemnités se sont élevés à \$178.663,94.

Les intérêts et le service de la dette ont coûté \$125.437,77. Il s'agit des intérêts sur les emprunts temporaires aux banques, pour avances en anticipations des revenus, de même que sur les avances pour dépenses d'acquisitions d'emplacements, de constructions d'écoles, etc., en anticipation de la vente d'obligations pour consolider de telles dépenses.

Aux frais divers, on relève les indemnités à Messieurs les Commissaires; la papeterie, les impressions, le fonds de pension local soit \$11.333,57.

L'excédent du revenu sur les dépenses pour l'année 1954-55 au montant de \$214.360,61, a été appliqué en diminution du solde du déficit de l'année 1948-49 s'élevant à \$1.000.000, réduisant ainsi, au 30 juin 1955 tel résidu à \$785.639,39.

Lors de l'adoption des estimés budgétaires pour l'année 1954-55, un surplus de \$547.492 était prévu; à la suite de décisions prises aux sessions régulières de la Commission, autorisant certaines dépenses additionnelles aux estimés adoptés, et tenant compte d'une augmentation dans les revenus prévus, le surplus des revenus sur les dépenses s'établit à \$214.360,61.

Ce surplus provient des taxes scolaires et de diverses autres sources. Le coût de l'enseignement par élève, basé sur la moyenne de la présence, exception faite des dépenses du Fonds de construction, a été de \$174,62, pour l'année 1954-55, comparativement à \$159,24 pour l'année 1953-54, soit une augmentation de \$15,38 par élève.

La Fédération...

(suite de la page 3)

mé leur avis. Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, était présent. Mme Letellier de St-Just, procureur de Montréal, représentait le Conseil municipal.

"Une longue campagne vient de se terminer, longue parce qu'elle a débuté pour nous bien avant la date du 4 mars... et que la plupart d'entre nous y avons consacré les meilleurs de nos loisirs, et maintes fois y avons-nous même sacrifié de ce temps si précieux que l'on donne à sa famille, à son travail, à déclaré M. Ferdinand Biondi, président de la campagne. Ajoutons que c'était un sacrifice dûment, librement consenti. Nous savions que nous nous embarquions sur un énorme bateau qui prendrait quelque temps avant de parvenir à bon port. Nous savions aussi que le charbon ou l'huile pour faire voguer ce bateau sur la mer de la charité, c'était vous qui deviez le fournir... et vous l'avez fourni. Grâce à cet appui, nous avons pu, il y a quelques instants, nous amarrer à bon port. Ce bateau dont nous avons été le Commandant a terminé son périple annuel. Maintenant, nous pouvons en débarquer avec nos chefs d'équipage et laisser la place à ceux qui viendront dans un avenir prochain entreprendre une 25^{ème} randonnée.

Ce voyage a été magnifique justement parce qu'il a régné une entente de tous les instants entre tous les officiers. Ici, tout comme c'est un principe à la Fédération — quand elle donne, il n'y a aucune discrimination de race, de religion ou de couleur — sur le plan de la charité, nous sommes tous égaux. D'ailleurs, comment peut-on ne pas s'entendre lorsque en dépit de l'importance de nos fonctions respectives, nous sommes tous bénévoles — c'est-à-dire que nous touchons tous le même salaire... rien et que nous anticipons tous le même salaire... la reconnaissance et l'amitié de tous ces milliers de pauvres pour qui nous avons peiné.

EFFORTS RECOMPENSES

L'objectif minimum de \$1.540.000 a été dépassé! Nous en sommes bien heureux! Nous savons que seul nous n'aurions jamais pu atteindre un tel chiffre... C'est la réunion et la conjugaison de plusieurs éléments divers qui nous ont permis d'obtenir ce chiffre. Des hommes d'ascendances diverses, de techniques variées, de cultures et de milieux différents ont pu se rencontrer, discuter, entreprendre, corriger, préparer, s'entendre et réussir un plan de campagne qui tout en n'étant pas parfait a été modelé sur les lignes tracées par nos prédécesseurs, auxquelles nous avons voulu ajouter des transversales qui en ont modifié peut-être l'aspect, mais qui nous ont permis d'atteindre cet objectif qui nous rend bien heureux et que dans nos rêves les plus fous nous aurions voulu encore plus gros.

Pendant des semaines, il a fallu apprécier des chiffres à la valeur de ceux que nous fournissions les comptables de la Fédération, et il a fallu les comparer avec ceux obtenus l'an dernier à la même époque. Y avait-il raison de montrer des inquiétudes ou de faire éclater notre joie? Les résultats de ces discussions se sont transposés en des communiqués pour les journaux, la radio et la TV. Pendant des semaines, nous avons analysé des résultats, nous les avons disséqués, discutés, augmentés, diminués, décuplés... les chiffres, nous les avons vus danser devant nos yeux, sur le papier blanc et le soir, dans nos rêves préoccupés, ils partaient en une folle sarabande et se mettaient soudainement à nous faire des pieds de nez! Ils se riaient de nous, ces chiffres, car ils le savaient bien, eux, que leur petit jeu se terminerai par une douce figure bien supérieure à celle que nous avions imaginée. Eh! oui, nous avons enfin terminé notre travail, mais c'est un travail qui par les multiples contacts qu'il nous a permis de faire s'est avéré non seulement à la fois facile et difficile, mais tellement agréable. Aux quatre coins de la ville, nous avons parlé avec des gens qui avaient les mêmes problèmes que nous. Nous avons mis nos connaissances en commun. Nous avons partagé nos expériences, nous nous sommes communiqué nos essais.

Nous avons devisé de nouveaux plans d'action et à chaque nouvelle rencontre, nous sommes revenus au foyer plus riches d'espoir, plus confiants. Et la somme de ces conversations, de ces discussions a donné les résultats que vous connaissez.

Je connais ce soir des figures qui vont s'illuminer, des yeux qui vont s'éclairer de joie, des lèvres qui vont esquiver un sourire de contentement, des mains qui vont se tendre avec chaleur et tous ces gestes s'accompliront avec plaisir parce que demain ne sera pas un jour d'inquiétude, parce que demain, il y aura du pain sur la table, de la chaleur dans le logis, du lait pour les petits, des vêtements chauds pour les écoliers, des soins médicaux pour la maman, peut-être du travail pour le père.

Voilà autant de raisons pour nous rendre fiers de notre participation à la 24^e campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises et c'est un geste de reconnaissance que nous devons tous avoir envers cette Fédération qui nous a offert l'occasion, la chance d'accomplir une tâche de charité. Quelle merveilleuse expérience! Quel enrichissement que cette aventure au pays du pauvre! Quelle leçon! c'est parce que nous avons compris cette leçon que nous sommes tous ici ce soir.

Un instant nous avons pu croire à un fléchissement dans la généralité des nôtres. Mais non! La part du pauvre s'est faite plus large, plus chaleureusement. Et s'il y a des riches qui mesurent trop le nombre de dollars qu'ils donnent, il en est d'autres de moyens restreints qui font tomber dans le sac de la Fédération des pièces d'argent nombreuses, presque sans les compter, eux qui les comptent tous les soirs pour équilibrer leur budget. Voilà de la vraie charité. Elle sera bien employée cette part du pauvre que nous avons voulu faire nôtre. De plus en plus, grâce aux fonds de la Fédération, nous pouvons non seulement nourrir le corps, mais nous pouvons aussi nourrir l'esprit et donner ainsi à nos pauvres des moyens, des possibilités de mieux gagner leur vie de tous les jours!

CORDIAL MERCI

"Beaucoup de grandes choses se sont accomplies en un moment; de bonnes choses et de moins bonnes", a dit à son tour Mme Roger DesSerres, présidente de la section féminine.

"Ainsi il n'a fallu à Dieu qu'un moment pour créer le monde — et ce fut le commencement de tout.

Il n'a fallu qu'un moment à Adam et Eve pour perdre le Paradis terrestre — et ce fut le commencement de nos malheurs.

Il n'a fallu qu'un moment au Christ pour s'incarner — et notre Rédemption était déjà assurée.

Vous vous demandez sans doute où je veux en venir. Patience, j'y arrive. Vous devriez pourtant savoir qu'une femme n'aime pas arriver trop vite à son sujet. Je disais donc qu'il suffit parfois d'un moment pour que s'accomplisse une grande chose. Il a fallu un peu plus qu'un moment à la Fédération pour atteindre son objectif. Mais le résultat est là et c'est ce qui compte. Et c'est une grande chose.

Le plus difficile des arts est bien celui de remercier — beaucoup plus difficile que celui de faire la cha-

Ottawa prévoit...

(Suite de la 1^{ère} page)

Les dépenses prévues de \$4.650,000,000 constituent un record en temps de paix, record que seuls les budgets de temps de guerre ont surpassé. Le ministre a rappelé qu'il a déjà invité les Communes à lui voter des crédits de \$4.500,000,000; or, il ne voit pas comment on pourrait réduire les dépenses éventuelles en deçà des prévisions budgétaires.

Au cours de l'année terminée le 31 mars, le gouvernement aura dépensé environ \$4.437.100.000, ce qui constitue un record en temps de paix. Les recettes au cours de l'exercice atteindront vraisemblablement \$4.385.400.000, qui sont à peine moins élevées que le total de \$4.396.300.000, atteint en 1953-54.

PAS DE CHANGEMENT DANS CETTE TAXE

Les autres impôts restent inchangés. Ainsi il n'y a aucun changement de la taxe sur les automobiles, les appareils de radio, les spiritueux, la bière, les cigarettes, le tabac, les eaux gazeuses et les bonbons.

M. Harris, qui est âgé de 52 ans et qui prononçait, hier soir, pour la deuxième fois, l'important discours annuel sur le budget, a annoncé l'entrée en vigueur d'un nouvel impôt, une taxe de 20 pour cent sur les revenus que retirent de l'annonce les éditions canadiennes des publications étrangères. Ce nouvel impôt, qui a pour but de protéger les magazines canadiens, entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

Le ministre des Finances a aboli les restrictions sur l'achat et la vente de l'or. Ces restrictions étaient en vigueur depuis longtemps. Leur disparition n'affectera en rien les revenus fédéraux.

Il a ensuite annoncé que le gouvernement d'Ottawa fait une nouvelle concession aux provinces en ce qui a trait aux récentes propositions fédérales sur le partage des impôts. Il a fait savoir qu'Ottawa accorde aux gouvernements provinciaux une meilleure assurance qu'ils obtiendront du fédéral des paiements convenables dans l'éventualité d'une chute de l'économie. Et il a laissé clairement entendre que cette proposition est finale.

ENTREE EN VIGUEUR

Une quarantaine de modifications de tarif, la plupart mineures, entreront en vigueur dès demain. La principale de ces modifications a trait à l'élargissement de la catégorie des pièces de machines exemptes de la douane. Ces mêmes pièces et les instruments aratoires sont aussi exemptés de la taxe de vente de 10 pour cent.

Les règlements de l'impôt seront sévères en ce qui touche les plans de partage de profits et les caisses de retraite.

Les professionnels, les cultivateurs et autres personnes travaillant à leur propre compte pourront déduire de leur revenu imposable les frais de congrès, si les congrès sont tenus au Canada. Ce privilège est limité à deux congrès par année et sera rétroactif à l'année 1955.

M. Harris a annoncé que la Commission du tarif sera invitée, durant l'année, à étudier une révision des tarifs sur le zinc, la brique à feu et peut-être sur les pièces d'appareils de radio et de télévision. Le nombre des membres de la Commission du tarif sera porté de trois à cinq.

M. Harris s'est dit d'avis, en outre, qu'un surplus n'est, en som-

me, qu'une réserve prudente advenant des circonstances imprévisibles.

Plusieurs autres allocations ont marqué la soirée de clôture de la 24^e campagne de la Fédération. Signalons M. Paul Dozols, membre du Comité exécutif municipal, président du Conseil d'administration de la Fédération; M. Jacques Couvrette, président de la section "Montréal"; M. Roger Robert, président de la section des employés; M. Huet Massue, Ing. P., président de la section des Noms réservés; M. Jean Saint-Georges, président du comité de publicité, e. M. Alphonse Thérien, président de la section des paroisses, Mme Letellier de St-Just, procureur, a rappelé qu'à l'époque où elle fut présidente de la section féminine le budget de la Fédération ne s'élevait qu'à la moitié des chiffres présents. Son Em. le cardinal Léger, en quelques mots, a tiré une heureuse conclusion de la campagne, si bien réussie.

PENSIONS DE VIEILLESSE

Dans les chiffres relatifs aux recettes et aux dépenses au cours de l'année qui commence, il n'est pas tenu compte des allocations de vieillesse, lesquelles proviennent d'une caisse à laquelle sont affectées les recettes spéciales et une partie des recettes de la taxe de vente; les allocations de vieillesse sont donc isolées du budget, à l'exception des déficits annuels et permanents de la caisse.

En 1956-57, les recettes affectées à la caisse de vieillesse seront, estime le ministre, de \$336.000.000, et les dépenses, au titre des pensions, de \$379.500.000, d'où un déficit de \$43.500.000 qui sera imputé au budget de l'exercice suivant. Par ailleurs, le déficit encouru au cours de l'exercice terminé sera imputé au budget de l'exercice qui commence.

M. Harris a expliqué que l'augmentation de \$378.600.000 des recettes entre l'exercice terminé et le nouvel exercice est principalement attribuable au fait que certains impôts sur les revenus des sociétés commerciales, payables durant l'exercice 1955-56, ne seront acquittés qu'après le 1^{er} avril. En tout, ces impôts représentent environ \$290.000.000.

L'augmentation des recettes anticipées est partiellement attribuable à l'accroissement du produit national brut qui s'élèvera, a prédit le ministre, à \$28.000.000.000 en 1956. En 1955, la valeur de la production globale était d'environ \$26.600.000.000.

Par suite de l'augmentation anticipée des rentrées au titre de l'impôt sur les revenus des sociétés commerciales, ces dernières deviendront, pour la première fois en trois ans, les plus grandes pourvoyeuses du Trésor.

L'impôt sur les revenus des sociétés commerciales produira des recettes de \$1.315.000.000 au regard de \$1.265.000.000 que produira l'impôt sur les revenus des particuliers. Dans les deux cas, il n'est pas tenu compte d'une taxe spéciale de deux pour cent au titre de la sécurité de vieillesse.

Au cours de l'exercice qui prend fin le 31 mars, l'impôt sur les revenus des particuliers aura produit environ \$1.180.000.000, et l'impôt sur les revenus des sociétés commerciales, environ \$1.035.000.000.

Au chapitre des relations fiscales, le ministre a fait savoir qu'à la suite d'une nouvelle étude entreprise depuis le 9 mars, le gouvernement est prêt à améliorer les dispositions de son offre. "Nous sommes maintenant disposés à garantir que le montant disponible ne sera pas inférieur à celui qui aurait été disponible si la formule actuelle de la location des accords fiscaux avait duré encore cinq ans, ni inférieure à 95 pour cent de la moyenne des deux années précédentes aux termes des nouveaux accords."

Au chapitre des taxes, M. Harris a déclaré que les réductions globales d'impôts qui représentent \$12.000.000 n'auront un effet appréciable sur les revenus que dans le cas de réductions de taxes sur certains matériaux de construction et certaines matières qui entrent dans la fabrication et la production de marchandises.

Les revenus anticipés par suite d'autres légers changements ne pourront varier suffisamment pour permettre, dès à présent, d'établir des prévisions précises.

On ne saurait, non plus, établir des prévisions dès maintenant sur les recettes que produira la taxe imposée sur les périodiques étrangers.

La souveraineté canadienne dans l'Arctique soulignée par le voyage de M. Massey

Le gouverneur général est parti hier pour un voyage de 10,000 milles

OTTAWA, 21. (PCF)—Un événement d'importance historique, dans le domaine des communications radio-phoniques, marquera peut-être la tournée de l'Arctique qu'entreprend aujourd'hui le Gouverneur général du Canada, M. Vincent Massey.

En effet, on apprend que des experts en T.S.F. tenteront de relier par radio le pôle nord et le pôle sud; ils essaieront d'établir des communications entre M. Massey et l'expédition britannique qui est actuellement au pôle sud et que dirige M. V.-E. Fuchs et sir Edmund Hillary, celui-ci conquérant du mont Everest.

Ce ne sera probablement pas une entreprise facile et son résultat dépendra peut-être de plusieurs facteurs.

M. Massey est parti ce matin pour l'Arctique, entreprenant ainsi un voyage de 10,000 milles autour de la calotte terrestre, qui est d'ailleurs le "toit du Canada".

SOUVERAINETE CANADIENNE

On considère que par cette tour-

née le Gouverneur général soulignera la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

M. Massey rencontrera le plus grand nombre possible d'Esquimaux, d'Indiens et de Blancs et il projette de leur adresser la parole.

Durant son voyage, qui durera trois semaines, le Gouverneur général survolera le pôle nord, et de l'avion du CARC à bord duquel il se trouvera, on lancera alors un projectile; on marquera ainsi la première envolée d'un vice-roi au-dessus de la calotte terrestre.

Des fonctionnaires de la Défense nationale ont donné aux reporters et aux photographes accompagnant M. Massey des renseignements importants relatifs aux lignes de radar qui seront traversées durant la tournée.

Ces fonctionnaires ont déclaré que le but principal du voyage du vice-roi est la connaissance des gens du Grand Nord. Conséquemment, ont-ils ajouté, le Gouverneur général arrêtera à Aklavik et à plusieurs autres endroits et il se mêlera à la vie quotidienne des populations isolées.

POSTES RUSSES

Au pôle nord, il y a une distance de 2,000 milles entre Resolute Base et l'île Cornwallis, et en survolant cette immense région désertique et glaciale, le Gouverneur général verra peut-être l'un des postes météorologiques flottants que l'URSS y maintient.

Des fonctionnaires canadiens disent que deux de ces postes soviétiques — qui fournissent des renseignements météorologiques aux nations occidentales aussi bien qu'aux nations communistes — sont situés tout près du pôle nord, dans l'océan Arctique.

Au cours de son voyage, M. Massey aura l'occasion de causer avec des missionnaires, des militaires et des ouvriers de la construction, en plus de s'associer à la vie des Esquimaux et des Indiens.

Les Tunisiens ont manifesté leur joie hier

TUNIS, 21 — (Reuters-I) — Quelque 200,000 Tunisiens ont accueilli par des manifestations de joie la signature du protocole qui accorde l'indépendance au territoire et à son peuple.

A six heures, hier soir, des centaines d'automobilistes ont fait résonner le claxon de leurs véhicules pour saluer ainsi le nouveau statut du protectorat; pendant ce temps, dans le quartier musulman, des milliers de petites lumières multicolores se sont brusquement allumées. Partout régnait une atmosphère de joie et de délivrance.

Aux fenêtres des maisons musulmanes, les Tunisiens ont suspendu d'immenses portraits de Habib Bourguiba, chef du parti nationaliste Néo-Destour. Dans les rues, des haut-parleurs diffusaient le texte du protocole signé à Paris.

Manoeuvre blessé avenue Van Horne

M. Nicholas Cireno, un manoeuvre de 26 ans, domicilié à 7580, rue St-Dominique, a subi des blessures à la tête et à la jambe gauche, hier après-midi, quand il fut à demi enseveli sous une avalanche de terre alors qu'il creusait une tranchée sur un terrain de construction, à l'intersection de l'avenue Van Horne et du boulevard Trans Island. Il a été admis à l'hôpital St-Mary's.



(Photos J.-P. Laliberté—La Patrie)

LA FIN DE LA CAMPAGNE — Après une campagne menée rondement, ses artisans peuvent en contempler avec joie les résultats. Ce contentement est évident chez les responsables de la 24e campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, tant à la section des arrondissements paroissiaux qu'à la Commission des écoles catholiques. On voit ci-haut, regardant les rapports, de g. à d., M. Alphonse Thérié, président des arrondissements paroissiaux; Mlle F. Dumontet, présidente féminine, et M. Trefflé Boulanger, directeur des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

P. Senneville se reconnaît coupable de "manslaughter"

Paul Senneville, 40 ans, s'est reconnu coupable hier en Cour de Banc de la reine, de négligence criminelle en causant la mort de Jean-Claude April, 27 ans.

Le procès de Senneville s'est instruit devant les jurés de cette Cour hier matin. Mais au début de l'après-midi, Me Raymond Daoust annonça à l'hon. juge Wilfrid Lazure que l'accusé se rendait bien compte qu'il avait causé la mort de la victime parce qu'il avait pris un tournant en conduisant sa voiture à la gauche de la route. Me Daoust a dit qu'il aurait des représentations à faire avant que la sentence soit rendue et il a demandé à l'hon. juge Lazure de remettre cette sentence à quelques jours. La Cour a accepté le plaidoyer de Senneville et s'est rendue à la demande de Me Daoust.

Règlement de la grève à la Westinghouse

WASHINGTON, 21. (Paf) — La grève à la Westinghouse Electric Corporation a été réglée mardi soir. Elle durait depuis 156 jours.

L'entente est survenue lorsque l'union a accepté un contrat de cinq ans proposé il y a plus de deux semaines par un comité du gouvernement.

La grève, la plus longue dans au moins deux décennies, a paralysé environ 55,000 ouvriers, pendant plus de cinq mois.

Logis incendié

Une famille a été chassée de son logis, vers 1 h. hier après-midi, à Mackayville, par un incendie qui a ravagé une maison de deux étages sise à 3555, Boulevard Grand.

Selon les pompiers qui ont combattu le sinistre, les dommages causés s'élèvent à environ \$4,000. L'incendie aurait été causé par une fournaise défectueuse.

Les occupants du logis M. et Mme P. O'Connor, et leurs deux enfants, n'ont pu sauver que quelques effets personnels avant l'arrivée des sapeurs.

Rixe conjugale d'immigrants terminée à l'eau bouillante

Deux immigrants qui s'étaient connus dans un camp de concentration hitlérien et qui s'étaient mariés à la fin de la guerre, ont étalé hier devant le juge Irénée Lagarde les troubles de leur foyer en s'accusant mutuellement de désir d'homicide.

Ella Weniger, 28 ans, accuse son mari, Samuel Weniger, 35 ans, de l'avoir ébouillantée avec le contenu du canard au cours d'une violente dispute. Mme Weniger a dit au juge que son mari cherchait continuellement à engendrer la dispute et qu'elle avait décidé de ne pas lui répondre. C'est cette conspiration du silence, surprenant chez une femme, qui aurait exaspéré le mari et lui aurait fait perdre le nord. Il se serait alors emparé du canard sur le poêle électrique et aurait lancé l'eau bouillante à la figure de son épouse, la brûlant cruellement à la tête, à la figure et au corps. Mme Weniger aurait ouvert précipitamment la fenêtre de la cuisine et appelé au secours. Elle a cru que son mari voulait la tuer.

Le mari, Samuel Weniger, pour se défendre, donna sa version de la tragédie. Il admet la dispute entre lui et sa femme, mais il dit que c'est elle qui s'est précipitée sur lui, le frappant du poing et avec un peigne. Puis l'accusé se ra-

visa et accusa à son tour sa femme d'avoir voulu le tuer en lui lançant avec force le couteau de cuisine, lequel heureusement ne fit que lui effleurer le poignet. Craignant pour sa vie, Samuel s'est dit qu'il était en légitime défense et il employa cette eau pour forcer sa femme à la retraite. De plus, il ignorait que l'eau était bouillante; il n'avait pas remarqué que le poêle chauffait.

Le juge Lagarde a continué ce procès à demain afin d'entendre des témoins importants qui n'étaient pas présents hier.

Causeries du maire Drapeau

Le maire Jean Drapeau, de la métropole, prendra la parole à divers endroits de la province, au cours des 10 prochaines semaines. C'est ce qu'on a révélé à l'hôtel de ville en précisant que le maire a été invité à donner des causeries à Victoriaville, le 24 mars; à Rimouski, le 26 avril, ainsi qu'à Jonquière et Valleyfield. Il a aussi été invité à parler dans le pays mais n'a pas encore accepté cette invitation.



CAPITAINES ET MECANICIENS DE RELEVÉ DEMANDES POUR LE MINISTRE DES TRANSPORTS

CAPITAINES DE RELEVÉ (Centre du Canada)
Emploi permanent. Remplacer en leur absence les officiers de pont ou remplir d'autres fonctions connexes. Le certificat de capitaine (au long cours ou de cabotage) canadien ou britannique est exigé. Traitement: \$4,596 par année.

MECANICIENS DE RELEVÉ (Centre du Canada)
Emploi permanent. Remplacer en leur absence les mécaniciens ou remplir d'autres fonctions connexes. Le certificat de capacité de mécanicien de marine de 1re classe (moteur ou vapeur) canadien ou britannique est exigé. Traitement: \$4,926 par année.

AVANTAGES
Positions de nature continue. Vacances et congé de maladie, généreux plan de pension, assurance-vie à bon marché, plan d'indemnités hospitalières et médicales, indemnisation des accidentés.

DEMANDES D'INSCRIPTION
Les candidats pourront se procurer des formulaires de demande en s'adressant au ministère des Transports à Ottawa, à la Division du chenal maritime du Saint-Laurent à Montréal ou aux agents régionaux de la marine de:

Saint-Jean (T.-N.)	Sorel (P.Q.)	Port-Arthur (Ont.)
Halifax (N.-E.)	Québec (P.Q.)	Victoria (C.-B.)
Charlottetown (I.-P.-E.)	Prescott (Ont.)	Prince-Rupert (C.-B.)
Saint-Jean (N.-B.)	Parry-Sound (Ont.)	

Faire parvenir les demandes, en mentionnant le numéro de concours DOT-2, au Directeur de l'administration et du personnel.

MINISTRE DES TRANSPORTS, Ottawa (Ont.)
Le sous-ministre, J. R. BALDWIN



Au bout des doigts

(par VERGOR)

La brillante violoniste Donna Grescoe, dénommée la "Cendrillon du violon", jouera au programme Showtime, le dimanche 25 mars prochain... à CBMT — Nous avons des élèves pour la façon dont se donnent les leçons de français du professeur Vinay le samedi après-midi à CBMT. Mlle Clapperton, son assistante, se rend réellement utile en plus de montrer qu'une femme qui parle le français est encore plus jolie. Cependant, nous regrettons le programme précédent qui nous faisait voir une classe très vivante d'élèves composée d'acteurs et d'actrices anglais qui faisaient parfaitement les choses.

La première série de causeries politiques télévisées débutera le 16 avril prochain. Ces causeries seront entendues de 7 h. 30 à 7 h. 40. 10 causeries en anglais alterneront

avec 10 causeries en français. Nathan Cohen animateur du programme "Fighting Words" de Toronto, a passé deux jours à Montréal à la recherche de textes originaux pour des pièces de théâtre d'une heure pour la TV. Il a invité les auteurs à lui envoyer des manuscrits même écrits en français. Ces textes serviront à des émissions futures préparées de longue main.

CE SOIR A CBFT

4 h. — Réve, Réalité. Nouvelles féminines avec Gisèle Schmidt; Décoration avec Mme Yvette Mercier-Goulin; Documentaire: "Romain Rolland", texte d'Andrée Paradis; Beauté-Mode, avec Nicole Germain; Sketch: "Rosette et Raymond", un texte de Pierre Bailargeon interprété par Yolande Roy et Jacques Normand.

6 h. 15 — Bricolages, avec l'ani-

matrice Madeleine Arbour. Emploi de la scie à découper; fabrication de casse-têtes en bois (pour les plus petits: de casse-têtes en carton).

6 h. — La joie de connaître, avec l'animateur Fernand Seguin. Les trois items: 1—Extraction de l'huile de coco. 2—Raisons pour lesquelles ceux qui cherchent à obtenir un mouvement perpétuel se heurtent dans leur principe à une loi fondamentale de la physique, la loi du rendement. 3—Fabrication d'un miroir.

8 h. — Pays et Merveilles. Avec l'animateur André Laurendeau et l'invité, M. André Malavey, directeur du Service du tourisme français à Montréal, qui nous parlera d'alpinisme.

8 h. 30 — La Famille Plouffe. La famille Plouffe est dans le désarroi: Cécile se réveille pour se rendre compte qu'Onésime, qui était malade au lit, a disparu... Napoléon vit toujours dans la crainte de perdre sa Jeanne... Même l'invitation de l'oncle Gédéon à "une partie de sucre" et une visite inattendue de Guillaume, qui joue dans les éliminatoires à Cincinnati, ne réussissent pas à leur faire retrouver leur bonne humeur... La solution à certains de leur problèmes leur viendra enfin.

10 h. — C'est la Vie, avec l'animateur Alban Flamand. Sujet: les artistes. L'invitée sera Marthe Thiéry, comédienne. Le sketch d'Eugène Cloutier sera interprété par Charlotte Boisjoly, Gisèle Mauricet, Denise Brosseau, Jean Gascon et Roger Chabot.

MARMADUKE



—Il veut que tu conduises.

Le téléprojectile intercontinental

QUEBEC, 20. (PCF) — Le ministre fédéral de la Santé, l'honorable Paul Martin, a déclaré aujourd'hui que la fabrication du téléprojectile intercontinental rend "encore plus urgents" les efforts visant au contrôle du désarmement. Il parlait alors à Québec devant le "Women's Canadian Club".

"Les téléprojectiles intercontinentaux, dit-il, voyageront très haut dans l'ionosphère, à 10 ou 20 fois la vitesse du son, et ils seront d'une différence sinistre avec tout ce que l'esprit de l'homme a été capable de concevoir jusqu'ici.

"La perfection de tels engins, a-t-il ajouté, non seulement fournira les moyens d'envoyer des armes atomiques et thermonucléaires presque instantanément en n'importe quelle partie du monde,

mais de plus elle est de nature à engager les nations dans une course aux armements sur une plus vaste échelle que jamais dans le passé".

Parlant ensuite plus précisément du contrôle du désarmement, il a dit: "Il fut un temps où il était techniquement possible d'exercer un contrôle efficace des armes atomiques. C'était à l'époque de la naissance de ces armes. Mais nous n'avons pas réussi à en contrôler la fabrication, et nous connaissons déjà les résultats de notre échec dans ce domaine. Il est sûr que cette expérience amère devrait nous servir de leçon et que nous devrions, dès maintenant, adopter des mesures susceptibles de contrôler, alors qu'il en est encore temps, la fabrication de téléprojectiles intercontinentaux".

TÉLÉVISION

CBFT - Canal 2 — CBMT - Canal 6

WCAX - Canal 3 — WIRI - Canal 5 — WMTW - Canal 8

MER., 21 MARS

- CBFT — Canal 2
- 3.00—Musique
- 4.00—Réve, réalité
- 5.00—L'Ami des jeunes
- 5.15—Bricolages
- 5.30—L'île aux trésors
- 6.00—Le joie de connaître
- 6.30—Ce soir à CBFT
- 6.45—Carrefour
- 7.15—Télé-Journal
- 7.30—Pour elle
- 7.45—Film "Ici et là"
- 8.00—Pays des Merveilles
- 8.30—La famille Plouffe
- 9.00—Lutte
- 10.00—C'est la vie
- 10.30—Ma Ligne malingne
- 11.00—Le Téléjournal
- 11.10—Nouv. sportives
- 11.15—Cinéfeuilleton

CBMT — Canal 6

- 3.00—Musique
- 3.25—Today on CBMT
- 3.30—Kiddies' Corner
- 4.00—Open House
- 4.30—Take a Look
- 4.45—Polk Songs
- 5.00—Rin tin tin
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—The Lone Ranger
- 6.30—The World Around Us
- 6.45—CBC TV News
- 7.00—Tabloid
- 7.30—Science Fiction
- 8.00—Vic Obeck
- 8.30—I Love Lucy
- 9.00—Cross-Canada Hit Parade
- 9.30—Jackie Rae
- 10.00—Big Town
- 10.30—Press Conference
- 11.00—CBC News
- 11.15—Academy Awards

WCAX — Canal 3

- 9.30—Test Pattern
- 10.40—Program Previews
- 10.45—The Way "An Eye for an Eye"
- 11.15—Armchair Adv.
- 11.30—Strike It Rich
- 12.00—Across the Fence
- 12.15—Love of Life
- 12.30—Search for Tomorrow
- 12.45—Guiding Light
- 1.00—Jack Paar Show
- 1.30—Love Story
- 2.00—Mixing Bowl
- 2.30—Open House
- 3.00—The Big Payoff
- 3.30—TBA
- 3.45—Bob Crosby Show
- 4.00—Brighter Day
- 4.15—Secret Storm
- 4.30—On Your Account
- 5.00—Pol. Bear Playtime
- 5.15—Chuckwagon Tales
- 6.30—Newtime
- 6.45—Weatherwise
- 6.50—Sports Digest
- 7.00—Rider of the Purple Sarc
- 7.15—Douglas Edwards
- 7.30—Brave Eagle
- 8.00—Arthur Godfrey
- 8.30—TBA
- 9.00—The Millionaire
- 9.30—Highway Patrol
- 10.00—20th Century-Fox Hour
- 11.00—Final Edition
- 11.15—The World We Live In
- 11.30—Sign Off

WIRI — Canal 5

- 7.00—Today
- 9.00—Morning Star Time
- 10.00—Ding Dong School
- 10.30—Public Service
- 11.00—Home
- 12.00—Tennessee Ernie Ford Show
- 12.30—Feather Your Nest
- 1.00—Luncheon Date
- 3.00—Hospitality House
- 4.00—Musical Views and the News

4.15—Modern Romances

- 4.30—Ramar of the Jungle
- 5.00—The Funshop
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—The Lazy L Ranch
- 6.30—Tim McCoy
- 6.45—News
- 7.00—Sports Scorebook
- 7.10—Weatherbird
- 7.15—John Daly and the News
- 7.30—Disneyland
- 8.30—MGM Parade
- 9.00—Masquerade Party
- 9.50—Break The Bank
- 10.00—Wednesday Night Fights
- 11.00—Late News and Sports

WMTW — Canal 8

- 2.00—The Robert Q. Lewis Show
- 2.15—The Robert Q. Lewis Show
- 2.30—Cooking Can Be Fun
- 3.00—Travel Time
- 3.30—What's New Girls?
- 3.45—Rhythm Ranch
- 4.10—Mid-Aftern. News
- 4.15—Secret Storm
- 4.30—The Little Rascals
- 5.00—The Mickey M. O.
- 6.00—Tri-State News
- 6.15—Rhythm Ranch
- 6.45—The Early Show
- 7.15—News
- 7.30—Disneyland
- 8.30—M-G-M Parade
- 9.00—Masq. Party
- 9.30—I've Got A Secret
- 10.00—Wednesday Night Fights
- 11.00—Sports Final
- 11.05—Tomorrow's Headlines
- 11.15—Weather

JEU., 22 MARS

CBFT — Canal 2

- 3.00—Musique
- 5.00—L'Ami des jeunes
- 5.15—La boîte aux couleurs
- 5.30—La terre est ronde
- 6.00—Sophie Magazine
- 6.30—Ce soir à CBFT
- 6.45—Carrefour
- 7.15—Télé-Journal
- 7.30—Tot et moi
- 7.45—La cuisine de la bonne humeur
- 8.00—Le Fil d'Ariane
- 8.30—Peu de joie
- 9.00—Quatuor "M. Gallet décédé"
- 9.30—Soirée du hockey Joute éliminatoire
- 10.45—Les idées en marche
- 11.15—Le Téléjournal
- 11.25—Nouv. sportives
- 11.30—Le Cinéfeuilleton

CBMT — Canal 6

- 3.00—Musique
- 3.25—Today on CBMT
- 3.30—Kiddies' Corner
- 4.00—Open House
- 4.30—Story Book
- 4.45—Magpie Muggins
- 5.00—Captain Gallant
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—The Visitor
- 6.30—Patti Page
- 6.45—CBC TV News
- 7.00—Tabloid
- 7.30—Amos n' Andy
- 8.00—Life is Worth Living
- 8.30—Fireside Theatre
- 9.00—Kraft TV theatre
- 10.00—CBC Concert Hour
- 10.30—My Little Margie
- 11.00—CBO News
- 11.15—Sports Guesses and Guests

WCAX — Canal 3

- 9.30—Test Pattern

10.40—Program Previews

- 10.45—This World Of Ours
- 11.15—Armchair Adv.
- 11.30—Strike It Rich
- 12.00—Across the Fence
- 12.15—Love of Life
- 12.30—Search for Tomorrow
- 12.45—Guiding Light
- 1.00—Jack Paar Show
- 1.30—Love Story
- 2.00—Mixing Bowl
- 2.30—Open House
- 3.00—The Big Payoff
- 3.30—TBA
- 3.45—Shopping With Nancy
- 4.00—Brighter Day
- 4.15—Secret Storm
- 4.30—On Your Account
- 5.00—Pol. Bear Playtime
- 5.15—Chuckwagon Tales
- 6.30—Newtime
- 6.45—Weatherwise
- 6.50—Sports Digest
- 7.00—Frankie Lane Sh.
- 7.15—Skl Guide
- 7.30—Amos & Andy
- 8.00—Bob Cummings Sh
- 8.30—Climax
- 9.30—4 Star Playhouse
- 10.00—Story Theater
- 10.30—Quiz Kids
- 11.00—Final Edition
- 11.15—"Little Show"
- 11.30—Sign Off

WIRI — Canal 5

- 7.00—Today
- 9.00—Morning Star Time
- 10.00—Ding Dong School
- 10.30—Big Picture
- 11.00—Home
- 12.00—Tennessee Ernie Ford Show
- 12.30—Feather Your Nest
- 1.00—Luncheon Date
- 3.00—Hospitality House
- 4.00—Musical Views and the News

4.15—Modern Romances

- 4.30—Operation Success
- 5.00—The Funshop
- 5.15—Junior Jamboree
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—Flash Gordon
- 6.30—Chet's Den
- 6.45—News
- 7.00—Sports Scorebook
- 7.10—Weatherbird
- 7.15—John Daly and the News
- 7.30—TBA
- 8.00—You Bet Your Life
- 8.30—Dragnet
- 9.00—This is your Life
- 9.30—Col. March of Scotland Yard
- 10.00—Lux Video Theatre

WMTW — Canal 8

- 2.00—What's New, Girls?
- 2.15—The Robert Q. Lewis Show
- 2.30—Half-Hour Theatre
- 3.00—The Big Pay-Off
- 3.30—We Seneade You
- 3.45—Rhythm Ranch
- 4.10—Mid-Aftern. News
- 4.15—Secret Storm
- 4.30—The Little Rascals
- 5.00—The Mickey M. O.
- 6.00—Tri-State News
- 6.10—Weather
- 6.15—The Early Show
- 7.15—News
- 7.30—Sgt. Preston
- 8.00—Life is Worth Living
- 8.30—Climax!
- 9.00—Stop the Music
- 9.30—Father Knows Best
- 10.00—J. Carson Show
- 10.30—Quiz Kids
- 11.00—Tomor. Headlines
- 11.10—Weather
- 11.15—Sports Final

M. Coldwell opposé à ce changement de nom

OTTAWA, 21. — (PCF) — Le leader du parti CCF, M. Coldwell, est intervenu en Chambre hier pour empêcher le changement de nom d'une compagnie de prêts et il a accusé les sociétés du genre de rapacité.

Il s'est levé au moment où les Communes étudiaient un bill proposé par M. Eugène Lefrançois, député libéral de Montréal-Laurier; ce bill demande le changement de nom de la compagnie Personal Finance en celui de Beneficial Finance Company.

"Je m'oppose, dit M. Coldwell, à ce qu'on emploie un nom aussi trompeur". M. Coldwell a ajouté que l'on devrait plutôt appeler les sociétés du genre "les compagnies rapaces".

"Car, c'est bien ce qu'elles sont", a-t-il précisé.

Et il a demandé le rejet du bill. D'autres députés du CCF ont endossé les propos de M. Coldwell et le débat a ensuite été ajourné.

M. Lefrançois avait aussi déclaré auparavant que la compagnie veut changer son nom afin de porter le même nom que celui de la compagnie américaine qui lui est apparentée. Il a aussi déclaré qu'elle veut porter sa capitalisation de 1,000,000 à 10,000,000.

M. Hazen Argue, député socialiste d'Assiniboia, lui a répondu que cela n'est pas nécessaire. La compagnie, dit-il, est embarrassée par les profits considérables qu'elle réalise et, en augmentant sa capitalisation, ses profits paraîtraient moins élevés.

Délégation du Nigéria au Canada

OTTAWA, 21. (PCF) — Une mission économique de l'Ouest du Nigéria visitera le Canada du 24 au 30 mars pour étudier l'économie canadienne et discuter de la possibilité d'accroître le commerce entre les deux pays.

La mission, composée de sept personnes, dirigée par l'hon. chef Obafemi Awolowo, premier ministre, espère aussi obtenir l'aide canadienne et des conseils en rapport avec le développement industriel et agricole de l'Ouest nigérien.

Les visiteurs arriveront à Montréal samedi et se rendront directement à Ottawa. Au cours de leur visite les délégués nigériens s'entretiendront avec les autorités fédérales, et les gouvernements d'Ontario et de Québec, ainsi que des industriels et des organisations financières et commerciales.

A la Radio - Ce soir

MERCREDI

- 5.00 P.M.
 - CHLP—Chansonnettes
 - CKAC—Toute la ville en parle
 - CBF—Chansonnettes
 - CJMS—Cocktail
 - CKVL—Par. de la chans.
 - CFCE—Nouvelles
 - CBM—Legends of North Italy
 - CJAD—News & Ballroom
- 5.15 P.M.
 - CHLP—Sérénade
 - CFCE—Western Swing
- 5.30 P.M.
 - CBF—Pinochio
 - CJMS—Chansons-ritournelle
 - CFCE—It Happened Today
 - CBM—Music for young musicians
- 5.45 P.M.
 - CBF—Sur nos ondes
 - CKAC—Paul Dorval
 - CBM—Leg: Ancient Greece
- 6.00 P.M.
 - CHLP—Nouv. & sports
 - CKAC—En dinant
 - CBF—Radio Journal
 - CJMS—Angelus
 - CKVL—Sports et Chanson.
 - CFCE—News & current
 - CBM—Radio Journal
 - CBM—Sights and Sounds
 - CJAD—News and Ballroom
- 6.15 P.M.
 - CHLP—Musique d'autrefois
 - CKAC—Nouvelles
 - CBF—Les virtuoses
 - CFCE—Nouvelles
 - CJMS—Emis. italienne
 - CJAD—News and Ballroom
- 6.45 P.M.
 - CHLP—Mantovani et orch.
 - CKAC—Jean-Louis Gagnon
 - CBF—Un homme et...
 - CJMS—Emis. italienne
 - CFCE—Sports
- 7.00 P.M.
 - CHLP—Le Rosaire
 - CKAC—Le Chapelet
 - CBF—Le Club des chansonniers
 - CKVL—Paris Swing
 - CJMS—Voix de Grèce
 - CFCE—People are funny
- 7.15 P.M.
 - CBM—Chamber Music
 - CFCE—People Are Funny
- 7.30 P.M.
 - CHLP—ECHO d'outre-mer
 - CKAC—Journal parlé
 - CBF—Confidential
 - CKVL—Le mauvais partage
 - CBM—Introduction
 - CJAD—Edgar Bergen
- 7.30 P.M.
 - CKAC—Clinique du coeur
 - CBF—Les virtuoses
 - CBM—Blind River
 - CJMS—Voix de Grèce
 - CFCE—Sisko Kid
 - CBM—Symphony Concertant
 - CJAD—My son Jeep
- 7.45 P.M.
 - CHLP—Nouvelles
 - CKAC—Colette & Roland
 - CJMS—Voix de Grèce
 - CKVL—Paris Swing
 - CFCE—Make mine music
 - CJAD—Bing Crosby
- 8.00 P.M.
 - CHLP—Chansons du souvenir
 - CKAC—Musie Hall
 - CBF—Petit concert: Syvivo Lacharité
 - CJMS—Emission polonaise
 - CKVL—Musique en tête
 - CFCE—News and T. Men
 - CBM—Joseph Howe
- 8.15 P.M.
 - CKVL—Musique en tête
- 8.30 P.M.
 - CHLP—Un peu de tout
 - CBF—Sur toutes les scènes
 - CKVL—Radio Vaudeville
 - CFCE—Sports
 - CBM—Musique canadienne
 - CJAD—Make mine memories
- 8.45 P.M.
 - CBM—The Broken Ring
- 9.00 P.M.
 - CHLP—Mus. pour dilettantes
 - CKAC—Chans. de mon coeur
 - CJMS—Studio d'art
 - CKVL—Planorama
 - CFCE—Feature Story
 - CBM—Amos, par Charles Israel
 - CJAD—News and Scores
- 9.15 P.M.
 - CJAD—Curt Massey Show
- 9.30 P.M.
 - CKAC—Esquisses
 - CJMS—Emission Yiddish
 - CKVL—Annie Brook chante
 - CFCE—Assignment abroad
 - CBM—Organ Concerto
 - CJAD—Jack Carson Show
- 9.45 P.M.
 - CFCE—Red Foyley Show
 - CKVL—C'est magnifique
 - CJAD—Bing Crosby
- 10.00 P.M.
 - CKAC—Les manchettes
 - CBF—Radio Journal
 - CKVL—C'est magnifique
 - CJMS—Concert populaire
 - CFCE—For the defense
 - CBM—Récital: J.-P. Jean-noite, ténor
 - CJAD—News & D. Gailivan
- 10.15 P.M.
 - CHLP—Nouvelles
 - CBF—André Laurendeau
 - CJMS—Chans du monde
 - CJAD—Amos n' Andy
- 10.30 P.M.
 - CHLP—Votre vedette
 - CKAC—Nos gouvernements
 - CBF—Récital: George Lacharité, violoniste
 - CKVL—L'actualité
 - CJMS—Nouvelles
 - CFCE—Nouvelles
 - CBM—Récital: Gordon Watson, pianist
 - CJAD—News and freedom
- 10.45 P.M.
 - CHLP—Intermède
 - CKAC—Nouvelles
 - CKVL—Tour de valse
 - CFCE—Sports
 - CJAD—United Church
- 11.00 P.M.
 - CHLP—Danse à Montréal
 - CKAC—Bonsoir les sportifs
 - CBF—Adagio
 - CJMS—Musique de danse
 - CKVL—Nouvelles et prière
 - CFCE—News & Cloud 7
 - CBM—Music of Berlioz
 - CJAD—Sports Final
- 11.15 P.M.
 - CKAC—Sérénade
 - CKVL—Sports Final
 - CJAD—Montreal Nocturne
- 11.30 P.M.
 - CKAC—Dorsey Bros.
 - CJMS—Nouvelles sport
 - CKVL—The Stars Sing
 - CBM—Récital
- 11.45 P.M.
 - CHLP—Nouvelles
 - CJMS—Musique de danse
 - CKVL—A déterminer
- 12.00 (MINUIT)
 - CHLP—Fin
 - CKAC—Nouv. et danse
 - CBF—Fin des émissions
 - CJMS—Nouvelles — Jeux olympiques
 - CKVL—All Nite Star Revue
 - CFCE—Fin
 - CBM—Fin des émissions
 - CJAD—News and Music

A la Radio — Demain

JEUDI

6.45 A.M.
 CHLP—Ouverture
 CKAC—Réveil provincial
 CJMS—Prère du matin
 CKVL—Chantecille
 CJAD—Make Mine Morning

7.00 A.M.
 CHLP—Revue métropolitaine
 CKAC—Actualités
 CBF—Radio Journal
 CJMS—La vie est belle
 CBM—Concert Time
 CFCF—News
 CJAD—News & Mus. Clock

7.15 A.M.
 CKAC—Guy D'Arcy
 CBF—Opéra de quatre sous

7.30 A.M.
 CHLP—Le sport
 CKAC—Nouvelles
 CBF—Radio Journal
 CJMS—Nouvelles
 CBM—Radio Journal

7.45 A.M.
 CHLP—Nouvelles
 CKAC—Oratoire
 CBF—Opéra de quatre sous
 CJMS—Sport
 CFCF—Sports
 CBM—Concert Time

8.00 A.M.
 CHLP—Radio Sacré-Coeur
 CKAC—Nouvelles et météo
 CBF—Radio Journal
 CJMS—Les sports du matin
 CKVL—Bonjour mes. dames
 CFCF—News
 CBM—Radio Journal
 CJAD—News

8.15 A.M.
 CHLP—Revue métropolitaine
 CKAC—Louis Bélangier
 CBF—Elevations
 CFCF—Gordon Sinclair
 CBM—Dévotions
 CJAD—Musical Clock

8.30 A.M.
 CKAC—Nouvelles
 CBF—Coquillat
 CJMS—Nouvelles
 CBM—March

8.45 A.M.
 CKAC—M. Arbour
 CJMS—En Jugement

9.00 A.M.
 CHLP—Madame oonjour
 CKAC—Nouvelles
 CBF—Radio Journal
 CJMS—Santé par le lait
 CKVL—Roger Baulu
 CFCF—Nouvelles
 CBM—Radio Journal
 CJAD—News & Memo

9.15 A.M.
 CHLP—Pour vous, Madame
 CKAC—Emilie Genest
 CBF—Le comptoir du disque
 CFCF—Breakfast Club
 CBM—Musique
 CJAD—Memo fr. Morgan's

9.30 A.M.
 CKVL—Bon à connaître
 CBF—Comédies musicales
 CBF—Rendez-vous

9.45 A.M.
 CHLP—Nouvelles
 CKAC—Je pense
 CJMS—Succès de l'heure
 CFCF—Nation Counter
 CBM—School Broadcast

10.00 A.M.
 CHLP—Bar Muzette chans.
 CKAC—Chambre à louer
 CJMS—Le lait
 CBF—Perlette
 CKVL—Qui chante?
 CFCF—Nouvelles
 CJAD—News & Wally's Mind

10.15 A.M.
 CHLP—Canzons
 CKAC—Marie-Rose
 CBF—Visages de l'amour
 CJMS—Pierre Valcour
 CKVL—La voix de l'expérience

10.30 A.M.
 CFCF—Morning Matinee
 CBM—Kindergarten of the...
 CJAD—Ballroom

10.30 A.M.
 CHLP—Vedettes canadiennes
 CKAC—A l'ombre du clocher
 CBF—Entre nous, mesdames
 CJMS—Nouvelles
 CKVL—Le fidèle Isidore
 CFCF—Willing show
 CBM—Harding Tom

10.45 A.M.
 CHLP—M. C. A. Bourgeois
 CKAC—Améliorons la langue
 CBF—Je vous ai tant aimée
 CJMS—Route enchantée
 CKVL—Par. de la chanson.
 CFCF—Good Neighbour Club
 CBM—News and prayer

11.00 A.M.
 CHLP—Heure féminine
 CKAC—En pleine forme
 CBF—Francine Louvain
 CKVL—L'avocat des pauvres
 CBM—Musique
 CJAD—News—A & P. Calling

11.15 A.M.
 CKAC—Plaine forme
 CBF—Vie de femmes
 CJMS—Pierre Valcour
 CKVL—Par. de la chanson
 CFCF—Scrapbook
 CBM—Right To Happiness

11.30 A.M.
 CBF—Joyeux troubadours
 CJMS—Nouvelles
 CFCF—Edith Cantor Show
 CKVL—Docteur de ch-nous
 CBM—Piano Interlude
 CJAD—Kate Aitken

11.45 A.M.
 CHLP—Nouvelles
 CKAC—Accordeon magique
 CJMS—Hommage du jour
 CKVL—Par. de la ch.
 CFCF—Lunch date
 CBM—Laura Limited
 CJAD—Lunch Date

12.00 (MIDI)
 CHLP—Heure féminine
 CKAC—Angelus
 CBF—Jeunesse dorée
 CJMS—Vallée de Chateauguay

12.15 P.M.
 CKAC—Table tournante
 CBF—Rue Principale

12.30 P.M.
 CKAC—Par. de la ch.
 CFCF—Whispering streets
 CBM—Aunt Lucy
 CJAD—News Quiz

12.30 P.M.
 CHLP—Pour vous madame
 CKAC—Chinique du coeur
 CBF—Réveil rural
 CJMS—Nouvelles
 CKVL—Calvaire d'une veuve
 CFCF—Melody Parade
 CBM—Farm Broadcast
 CJAD—News

12.45 P.M.
 CKAC—La Gare Centrale
 CBF—Radio Journal
 CJMS—Bonjour St-Jean
 CFCF—T.B.A.
 CJAD—Our Gal Sundaev

1.00 P.M.
 CHLP—Nouvelles
 CKAC—Nouvelles
 CBF—Métropole
 CJMS—St-Henri
 CKVL—Docteur Claudine
 CFCF—News and Music
 CBM—Radio Journal
 CJAD—N. & make up youz

1.15 P.M.
 CHLP—L'heure féminine
 CKAC—Chans. du Far West
 CBF—Radio Journal
 CFCF—Town Crier
 CBM—Melodie sketches
 CJAD—Town Crier

1.30 P.M.
 CHLP—Heure féminine
 CKAC—Casino 56
 CBF—Tante Lucie
 CJMS—Ruil sur l'onde
 CFCF—Whispering Streets
 CJAD—Community

1.45 P.M.
 CHLP—Nouvelles
 CKAC—Planologie
 CBF—Musique
 CJMS—Siesta
 CBM—Musique
 CJAD—Matinee Moods

2.00 P.M.
 CHLP—Médies magiques
 CKAC—Les manchettes
 CBF—Face à la vie
 CJMS—Les pages que vous
 CKVL—Hit Parade
 CFCF—News & Clubtime
 CBM—CBC News
 CJAD—News & day's work

2.15 P.M.
 CBF—Maman Jeanne

2.30 P.M.
 CKAC—Espoir
 CBF—Lettre à une Canad.
 CJMS—CBC News
 CFCF—Merry-Go-Round
 CJAD—Party Line

2.45 P.M.
 CHLP—Nouvelles
 CKAC—Chansons
 CBF—Quelles nouvelles?
 CJMS—Paris - Montréal
 CJAD—Pick the Hits

3.00 P.M.
 CHLP—Médies magiques
 CKAC—Les manchettes
 CBF—Pensée aux malades
 CKVL—Théâtre des étoiles
 CBM—Guiding Light
 CJAD—Star's Community N

3.15 P.M.
 CKAC—Quelle heure est-il?
 CBF—Chansonnette.
 CBM—Ma Perkins

3.30 P.M.
 CBF—Radio-Journal
 CJMS—Rendez-vous des
 CBM—Pepper Young
 CKVL—L. Marjolaine
 CJAD—Words and Music

3.45 P.M.
 CKAC—Jean et Jeannette
 CBF—Chère d'oeuvre de m...
 CJMS—Variétés instrumentales

4.00 P.M.
 CKVL—Nos étoiles chantent
 CBM—Young Widder Brown
 CJAD—Fred Robbins Show

4.00 P.M.
 CHLP—Radio Notre-Dame
 CKAC—Nouvelles
 CJMS—Rendez-vous des vedettes
 CKVL—Succès du jour
 CBM—Encores
 CJAD—Nouvelles

4.15 P.M.
 CHLP—Intermède
 CKAC—Evenem. sociaux
 CJAD—Club 800

4.30 P.M.
 CHLP—Chansonnettes
 CKAC—\$50.00 par jour
 CBF—Chant des hommes
 CJMS—Thé dansant
 CFCF—Merry-Go-Round
 CKVL—Par. de la chanson
 CBM—News

4.45 P.M.
 CKAC—Mus. sud-américaine

5.00 P.M.
 CHLP—Carr. de la chans.
 CKAC—Nv. & Toute la ville
 CJMS—Cocktail
 CBF—Chansonnettes
 CFCF—News & West. swing
 CBM—Artists of today
 CJAD—Nouvelles

5.15 P.M.
 CKAC—Ryth. et chansons
 CBM—Artists of today
 CJAD—Ballroom

5.30 P.M.
 CBF—Pinocchio
 CKAC—Ondulations
 CJMS—Chansons-ritournelles
 CBM—This was the place

5.45 P.M.
 CKAC—Intermède
 CBF—Sur nos ondes
 CBM—Mystery

6.00 P.M.
 CHLP—Nouvelles et sports
 CKAC—En dinant
 CBF—Nouv. & Sports
 CJMS—Angelus
 CKVL—Par. de la chanson.
 CFCF—News & current
 CBM—Radio Journal
 CJAD—News and weather

6.15 P.M.
 CHLP—Sérénade
 CKAC—Forum des sports
 CBF—En dinant
 CFCF—It Happened Today

6.30 P.M.
 CBM—Ingénieurs au travail
 CJAD—Ballroom
 CHLP—Melodia Per Tutti
 CKAC—Nouvelles
 CBF—Variétés musicales
 CJMS—Emission en Yiddish
 CFCF—News
 CBM—Byline
 CJAD—News

6.45 P.M.
 CHLP—Musique d'autrefois
 CKAC—Ici Jean-Ls Gagnon
 CBF—Un homme et...
 CKVL—Sports
 CFCF—Sports
 CBM—Curling

7.00 P.M.
 CHLP—Le Roseair
 CKAC—Le chapelet
 CBF—Club des chansonniers
 CKVL—Par. de la chans.
 CFCF—News
 CBM—Recital
 CJAD—News

7.15 P.M.
 CHLP—Heure grecque
 CKAC—Nouvelles
 CBF—Contes et légendes
 CJMS—Gamme des idées
 CKVL—Le mauvais partage
 CFCF—Current choice
 CBM—A date with Fred Hill
 CJAD—House Party

7.30 P.M.
 CKAC—Chinique du coeur
 CJMS—Emission allemande
 CKVL—M. Barometre
 CFCF—Hopalong Cassidy
 CBM—A date with F. Hill
 CJAD—My son Jeep

7.45 P.M.
 CHLP—Echin musical
 CKAC—Larry Weik
 CBF—Affaires de l'Etat
 CJMS—Voix connue
 CFCF—Make mine music
 CBM—The Nation's Business - Liberal
 CJAD—Sports

8.00 P.M.
 CHLP—ECHO d'outremer
 CKAC—Musique Hall
 CBF—Le choc des idées
 CJMS—Emission ukrainienne
 CBM—Citizens' Forum
 CKVL—Musique en tête
 CFCF—News
 CJAD—Strange Wills

8.15 P.M.
 CKVL—Musique en tête

8.30 P.M.
 CHLP—Musique pour vous
 CKAC—Music Hall
 CBF—Avec le sourire
 CJMS—Emission ukrainienne
 CKVL—Radio vaudeville
 CFCF—Cross section
 CBM—Conversation
 CJAD—Maitre m. merriment

8.45 P.M.
 CKAC—Nouvelles
 CKVL—Radio vaudeville

9.00 P.M.
 CHLP—Mus. pour dilettantes
 CKAC—Chan. de mon cœur
 CBF—Artistes de renom
 Pietro Scarpini, pianiste
 CJMS—Studio d'art
 CKVL—Pianorama
 CFCF—School Choir
 CBM—The Goon Show
 CJAD—Sports

9.15 P.M.
 CJAD—Cart Massey Show

9.30 P.M.
 CKAC—Forum sportif
 CBF—New Concert Choir
 CJMS—Emission arabe
 CKVL—L. Parent chante
 CFCF—Fibber McGee
 CBM—Jake and the Kid
 CJAD—Hockey

9.45 P.M.
 CFCF—Red Foley Show
 CJAD—Bing Crosby

10.00 P.M.
 CKAC—March. et caprice
 CBF—Radio-journal
 CJMS—Concert populaire
 CFCF—News & Mystery
 CBM—Radio-Journal
 CJAD—News & D. Gallivan

10.15 P.M.
 CHLP—Nouvelles
 CJAD—Showtime parade

10.30 P.M.
 CHLP—Le ranch de la...
 CKAC—Canada au travail
 CBF—La vie chrétienne
 CJMS—Nouvelles
 CKVL—Actualité
 CFCF—News & sports
 CBM—Eventide
 CJAD—News & Sports

10.45 P.M.
 CHLP—Intermède
 CKAC—Nouvelles
 CJMS—Sports
 CKVL—Danse à CKVL
 CJAD—Moon dream

11.00 P.M.
 CHLP—On danse à Mont'
 CKAC—Sports
 CBF—Adagio
 CJMS—Musique de danse
 CKVL—Manchettes
 CFCF—News
 CBM—Nocturne
 CJAD—News & sport

11.15 P.M.
 CKAC—Sérénade
 CJMS—Musique de danse
 CKVL—Rythm Rodeo
 CFCF—Cloud seven
 CJAD—Visit with Val

11.30 P.M.
 CKAC—Dorsey Bros.
 CBF—Fin du jour
 CJMS—Musique de danse
 CBM—Prairie Playhouse

11.45 P.M.
 CJMS—Jazz
 CKVL—Sports Final
 CJAD—A déterminé

12.00 (MINUIT)
 CHLP—Fin des émissions
 CKAC—Nouv. et Jeux
 CJMS—Nouvelles — Jeux olympiques
 CKVL—Star Review
 CFCF—Nouvelles
 CBM—Fin des émissions
 CJAD—Fin des émissions

La navigation fluviale possible durant l'hiver

Rimouski deviendrait port d'hiver

OTTAWA, 20. (PC F) — Un ingénieur du Conseil des Recherches sur la Défense a révélé que la navigation fluviale est possible durant les mois d'hiver dans le golfe du St-Laurent, et peut-être même jusqu'à Rimouski.

Le directeur d'un relevé conduit durant l'hiver dans le golfe, M. Trever A. Harwood, a précisé que la possibilité d'ouvrir le fleuve à la navigation hivernale jusqu'à Rimouski dépend en grande partie de l'établissement d'un service de reconnaissance aérienne et de l'usage de brise-glace.

M. Harwood a expliqué, au cours d'un interview, qu'il serait possible d'organiser un tel service de reconnaissance pour aussi peu que \$200,000 par année, en utilisant à bon escient les services dont dispose déjà le ministère fédéral des Transports.

PRECIEUSE ENQUETE

M. Harwood a dirigé une enquête de savants montés à bord du navire polaire "Labrador", l'hiver dernier, en vue d'étudier la formation des glaces dans le golfe.

Le service météorologique de la Maritimes du Commandement des Maritimes du CARC ont également contribué à cette précieuse enquête.

"Il est certain qu'il y aura tôt ou tard de nombreuses industries sur la côté nord, a affirmé M. Harwood, car on y dispose d'une grande quantité de pouvoir électrique".

Il suffirait, selon lui, d'un seul brise-glace pour tenir un seuil ouvert à la navigation durant les mois d'hiver, entre les rives de la côté de l'Atlantique.

Les navires pourraient même atteindre les ports de la côté nord sans escorte si un brise-glace se tenait dans la région, prêt à les secourir au besoin.

Il faudrait cependant utiliser en l'occurrence des remorqueurs pour tenir l'entrée des ports libres de glace en tout temps.

RIMOUSKI PORT D'HIVER

Rimouski pourrait aussi devenir un port d'hiver, mais il faudrait, selon M. Harwood, que l'on établisse un service de reconnaissance aérienne pour étudier constamment la formation des glaces. Le but de l'expédition entreprise à bord du "Labrador" sous la direction de M. Harwood était précisément d'étudier l'organisation efficace d'un tel service.

Il faudrait nécessairement que

le gouvernement dépense de l'argent, a dit cet expert, mais il le récupérerait rapidement au moyen des taxes que paieraient les compagnies désireuses de s'adonner à la navigation fluviale, en hiver. Les industries de la pulpe et du papier, de même que celles du minerai de fer, de l'aluminium et du titane bénéficieraient elles-mêmes du transport fluvial durant la saison froide, sur la côté nord.

UN GRAND PROJET

L'enquête menée par M. Harwood a démontré que la glace atteint rarement plus d'un pied d'épaisseur le long de la côté nord. Elle est plus épaisse le long de la rive sud, à cause du courant de la Gaspésie et des vents du nord-ouest.

La navigation hivernale serait néanmoins possible à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, par exemple, pourvu que l'on y utilise les brise-glace pour frayer un chemin aux cargos qui pourraient voyager en convois.

M. Marler a déjà annoncé aux Communes que le gouvernement fédéral songe à faire construire d'autres brise-glace. On ignore s'ils serviraient à promouvoir ainsi la navigation hivernale dans le golfe.

Parlant des projets de l'avenir, M. Harwood a laissé entendre que la construction d'une jetée de 9 milles dans le district de l'Île-Isle, entre Terre-Neuve et le Labrador, empêcherait probablement les courants froids de l'Atlantique nord de pénétrer dans le golfe. On aiderait par le fait même à libérer le fleuve des glaces dangereuses et la navigation hivernale serait d'autant plus facile.

Nehrou visitera les Etats-Unis

NOUVELLE-DELHI, 21. (Reuters-f). — Le premier ministre Nehrou a annoncé qu'il avait accepté l'invitation du président Eisenhower de visiter les Etats-Unis pour des pourparlers personnels, et qu'il s'y rendra pour trois ou quatre jours dans la première semaine de juillet.

Des sources autorisées disent que Nehrou fera une courte visite à Ottawa après ses entretiens à Washington, puis qu'il s'en ira

HOROSCOPE DU JOUR

POISSONS (20 février au 20 mars) : — Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Contentez-vous donc de ce que vous possédez. L'envie est toujours mauvaise conseillère.

BELIER (21 mars au 19 avril) : — Ne vous laissez pas distraire: exécutez votre besogne avec autant de dévouement que possible.

TAUREAU (20 avril au 20 mai) : — L'ambition vous perdra. Vous voulez toujours prendre les bouchées doubles. D'autres se sont étouffés avant vous.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin) : — Vous obtiendrez de bons résultats si vous ne craignez pas l'effort et la patience. Examinez-vous bien sur ce point.

CANCER (22 juin au 21 juillet) : — Vous êtes bien prompt. Tous vos amis savent que vous êtes comme la soupe au lait. Ce trait de votre caractère est une source constante d'ennuis.

LION (22 juillet au 21 août) : — Ne vous laissez pas entraîner par votre imagination: elle est un fort mauvais conseiller et vous aura lieu de vous en repentir.

VIERGE (22 août au 22 septembre) : — Ce que vous faites, faites-le bien ou bien ne le faites pas du tout. Ayez donc par dessus tout le souci du travail fini.

BALANCE (23 sept. au 22 oct.) : — Dans le domaine du coeur, vous éprouverez certaines déceptions. Il ne faut pas, toutefois, que vous les preniez au tragique.

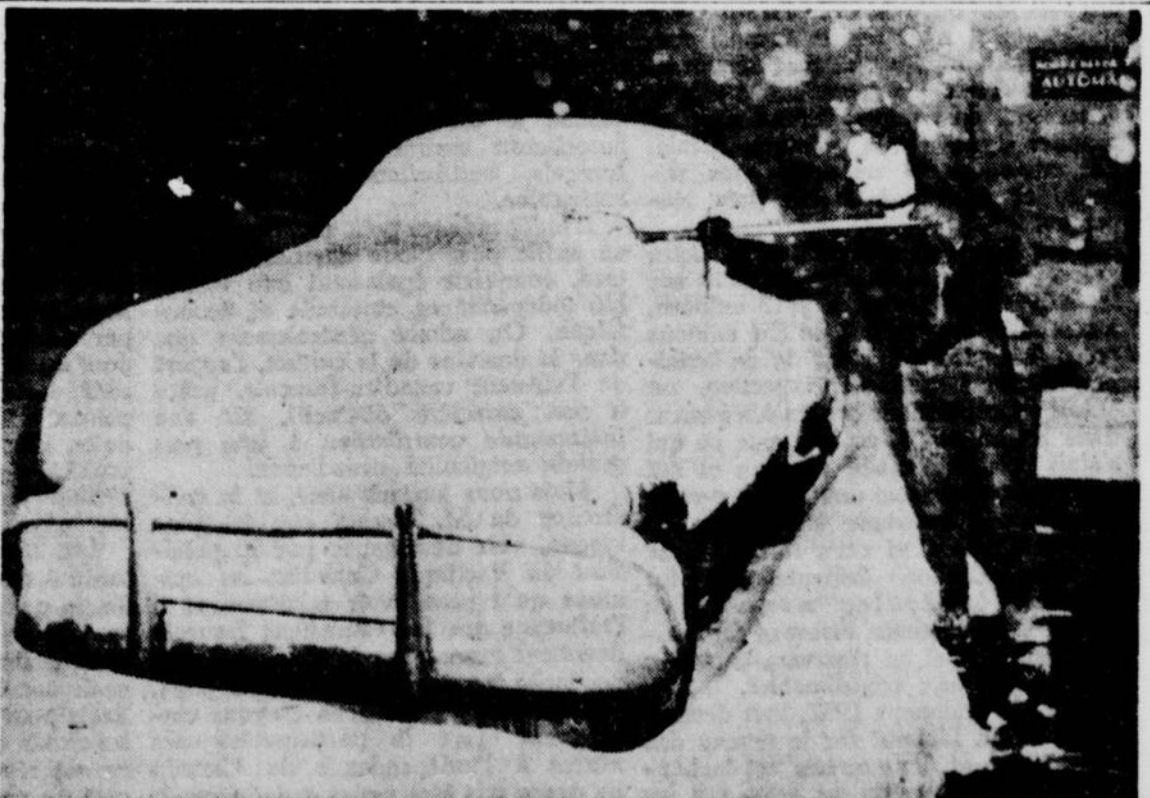
SCORPION (23 oct. au 21 nov.) : — Les querelles s'enveniment et les questions sentimentales n'y sont pas étrangères. Redoublez de sagesse et de prudence. Petits gains en perspective.

SAGITTAIRE (22 nov. au 21 déc.) : — Interchangez à tirer le plus de profit intellectuel ou spirituel de vos loisirs. Vous ne savez pas vous reposer.

CAPRICORNE (22 déc. au 20 janv.) : — Soyez sur vos gardes pour parer aux contre-courants qui semblent devoir influencer votre destinée. Il serait salutaire que vous preniez beaucoup de repos ce mois-ci.

VERSEAU (21 janv. au 19 février) : — Les influences astrales vous incitent à beaucoup plus de prudence qu'à l'ordinaire, surtout dans le domaine des transactions financières.

vers Bonn, capitale de l'Allemagne occidentale. A son voyage de retour, en Inde, il s'arrêtera deux jours en Arabie saoudite.



QUAND IL NEIGE A NEW-YORK — Eric Thanasoulas, de New-York, touche ici du bout de sa pelle, ce qu'il espère bien être son automobile laissée en stationnement près de chez lui quelques heures avant la tempête de neige qui s'est abattue sur la cité new-yorkaise et la banlieue ces jours derniers. Cette tempête fut la pire enregistrée dans cette région depuis de nombreuses années. Les autorités décident de prendre des mesures d'urgence pour procéder au déblaiement des voies et artères de la métropole américaine.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)

est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier, Téléphone: UN 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services Autorisés comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS (hors Montréal)
Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an ... 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose chambre 101, Edifice McKinnon, 19 rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 21 MARS 1956

Beau résultat de la Fédération

Les organisateurs de la campagne de souscription de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises, leurs auxiliaires et les généreux donateurs méritent certainement les félicitations et les remerciements de notre groupe ethnique et religieux tout entier pour le beau résultat qu'ils viennent de remporter, ayant dépassé par \$75,445 leur objectif de \$1,540,000. Tel qu'il avait été expliqué au début de la sollicitation, l'argent obtenu permettra au moins de fournir le strict minimum requis par les nombreuses agences de bienfaisance qui dépendent de la fédération pour subsister. Personne ne prétend que cela mettra fin à toutes les misères ou nous dispense désormais de faire la charité à titre privé au moins jusqu'à l'an prochain, mais on a la satisfaction de savoir que les organismes existants peuvent continuer leur beau travail pendant une autre année complète. On peut être sûr que cette somme de plus d'un million et demi sera non seulement dépensée à bon escient, mais qu'elle constitue un excellent placement, même du strict point de vue matériel et utilitaire. La charité faite en vue d'améliorer le sort des classes les moins favorisées a non seulement une valeur surnaturelle, mais contribue également beaucoup au maintien de l'ordre social et de la prospérité économique. Donc, encore une fois, félicitations et remerciements à tous ceux qui ont contribué à ce beau succès.

Un budget de stabilité

par Roger DUHAMEL

Le ministre des Finances, M. Harris, a prononcé aux Communes son second discours du budget. Personne n'a été surpris qu'il n'ait causé aucune surprise! Depuis déjà quelques semaines, on connaissait les intentions du gouvernement de ne modifier en rien les grandes lignes de la politique fiscale. Les changements apportés sont mineurs et passeront à peu près inaperçus.

Pour l'année prochaine, le ministre prévoit un excédent des revenus sur les dépenses s'élevant à \$113 millions, à comparer à un déficit de \$51 millions pour l'exercice qui vient de se terminer. Devant cette perspective, on aurait pu espérer un certain allègement dans les impôts. C'est au reste ce qui s'était produit l'année dernière et qui avait contribué dans une bonne mesure à stimuler l'économie canadienne. Il n'en sera pas ainsi cette fois-ci. C'est la démonstration évidente que les élections fédérales n'auront lieu qu'après le prochain discours du budget, dans lequel on réservera certaines concessions aux contribuables.

D'ici le printemps 1957, tout demeure en l'état. L'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés est inchangé. Toute restriction est levée sur les achats d'or, mais ce n'est pas un négoce auquel se livrent la majorité de nos concitoyens. Le seul item nouveau et intéressant, c'est que les éditions canadiennes de périodiques étrangers,

i.e. américains, contenant de la publicité vendue au Canada, devront acquitter une taxe de vingt pour cent sur les recettes brutes de cette réclame. C'est une mesure de sain protectionnisme contre l'invasion sur notre marché des revues américaines; cette concurrence massive a déjà obligé quelques-uns de nos propres périodiques à disparaître. Voilà un correctif qui devrait remédier à cet inconvénient.

Comme on peut aisément le constater, il n'y a pas lieu d'épiloguer longuement sur le discours même de M. Harris. Les commentateurs devraient davantage porter sur les raisons qui ont poussé le gouvernement à maintenir cet immobilisme économique. On reconnaîtra que jusqu'à présent les événements lui ont presque toujours donné raison. La prospérité est toujours une alliée sûre des dirigeants d'un pays. On verra mieux l'an prochain dans quelle direction la conjugaison des facteurs économiques et politiques entraînera les autorités fédérales.

Le canadianisme de M. N.-R. Crump

par Conrad LANGLOIS

La conférence que M. N.-R. Crump a prononcée lundi, devant les membres du Canadian Club de Montréal, sous le titre de *The Quest for Canadianism* (A la recherche du canadianisme), est doublement intéressante pour nous, Canadiens de langue française. En effet, car le président du Pacifique Canadien ne s'est pas contenté de prononcer un vibrant plaidoyer en faveur de l'autonomie politique, culturelle et économique de notre pays, mais il a démontré que l'élément canadien-français a été le premier responsable de cette indépendance.

Ce n'est certes pas une idée nouvelle, mais nous devons savoir gré à un anglophone de nous rendre ainsi justice devant un auditoire de langue anglaise. Nous avons vraiment été, comme il l'a dit, les premiers à nous donner le nom de « Canadiens » et à nous identifier irrémédiablement avec la moitié septentrionale du continent nord-américain. Sans nous, il n'y aurait pas eu de Canada. Nos ancêtres ont non seulement fondé notre pays, mais c'est, dans une grande mesure, grâce à eux si l'annexion aux États-Unis n'a pas eu lieu.

Théoriquement, notre pays eût pu continuer de dépendre de la France; puis, sous le régime anglais, rester dépendant de la Grande-Bretagne ou encore se laisser englober par les États-Unis. Si nous sommes aujourd'hui indépendants, c'est-à-dire véritablement Canadiens, c'est avant tout parce que nous n'avons voulu appartenir ni à la France, ni à l'Angleterre, ni aux États-Unis. Ce qui, cependant, comme le dit M. Crump, ne nous autoriserait aucunement à être anti-français, anti-britanniques ou anti-américains.

L'indépendance politique, cependant, ne suffit pas. Nous devons, tôt ou tard, conquérir également une véritable indépendance culturelle et économique. On admet généralement que dans le domaine de la culture, l'apport de l'élément canadien-français, grâce à son caractère distinctif, est une intéressante contribution à une plus grande originalité canadienne.

Mais nous aurions aimé, si la conférence de M. Crump eût été plus longue, voir développer par le président du Pacifique Canadien les opinions qu'il peut avoir relativement à l'influence que les Canadiens français devraient exercer sur le plan de l'indépendance économique de notre pays.

Pour notre part, nous croyons sincèrement que la participation des nôtres à l'indépendance du Canada ne devra pas être moins grande sur le plan économique que sur les plans politique et culturel, si nous voulons vraiment éviter de devenir un satellite des États-Unis.

On nous chante sur tous les tons

que, pour progresser rapidement, notre pays aura besoin d'une population beaucoup plus considérable. Or cette population s'accroîtra d'autant plus vite que nous serons mieux traités d'un bout à l'autre du pays et que nous pourrions plus facilement obtenir la reconnaissance du français dans les autres provinces. En effet, c'est l'absence d'un bilinguisme véritable en dehors du Québec qui empêche un plus grand nombre de Canadiens français d'aller s'établir dans les autres provinces. Pour la même raison, beaucoup de Canadiens anglais hésitent à venir fonder des entreprises nouvelles chez nous, parce qu'ils ont toujours vécu dans un milieu à prédominance anglophone et qu'ils craignent de ne pouvoir s'adapter facilement à une population en majorité française. L'opposition au progrès français dans les autres provinces est donc un obstacle à la mobilité de la main-d'œuvre, à celle des hommes d'affaires et à celle des capitaux. C'est aussi un obstacle indirect à l'immigration, car nous nous opposerons toujours à ce que les Néo-Canadiens viennent rompre l'équilibre ethnique et religieux du pays.

C'est surtout grâce à nous s'il existe un Canada et des Canadiens indépendants. Notre contribution à cette indépendance serait encore plus grande, sur le plan économique, par exemple, si nos droits étaient mieux reconnus par les autres provinces.

Des conférences comme celle de M. Crump contribuent, cependant, à nous faire mieux connaître et à nous obtenir davantage justice.

Nos brasseurs aux États-Unis

par Alonzo CNQ-MARS

La Législature de l'État du Maryland a adopté récemment une loi qui dénote un esprit de protectionnisme peu ordinaire, et plusieurs autres États de la république voisine s'apprentent à faire de même. Il s'agit de l'industrie de la bière. Non satisfaits de la protection douanière dont ils jouissent, les brasseurs américains entendent être seuls à produire de la bière chez eux, et ils veulent empêcher ceux de l'étranger d'y établir des brasseries. Ce sont surtout les brasseurs canadiens qui sont visés par cette politique.

La bière fabriquée au Canada paraît fort appréciée des Américains, sans doute par suite des éloges qu'en font les touristes d'outre-frontière qui en ont bu chez nous. Nos brasseurs ne peuvent cependant trouver profit à exporter leurs produits aux États-Unis. Aussi plusieurs songent-ils à y établir des brasseries subsidiaires pour fabriquer de la bière sur place et la vendre aux Américains. Et les brasseurs des États-Unis, appréhendant une concurrence dangereuse, se défendent d'une façon fort réactionnaire.

Une importante brasserie canadienne ayant annoncé son intention d'établir une succursale de son industrie dans le Maryland, les brasseurs de cet État ont obtenu de la Législature locale l'adoption d'une loi en vertu de laquelle nulle brasserie non contrôlée par du capital américain, c'est-à-dire dont au moins 51 pour cent des actions sont détenues par des étrangers, ne pourra dorénavant y vendre ses produits. C'est le début d'un mouvement protectionniste que les brasseurs américains veulent étendre au reste de leur pays.

Les brasseurs canadiens n'ont pas tardé à relever le gant. À leur demande, le gouvernement canadien a fait à ce sujet des observations au gouvernement des États-Unis qui est intervenu auprès des autorités des divers États pour leur demander de respecter les droits des capitalistes canadiens. Il en est résulté des protestations de la part de plusieurs membres du Congrès de Washington contre l'ingérence du gouvernement fédéral américain dans les affaires intérieures des États. Attitude analogue à celle des États du Sud qui s'opposent à ce que l'autorité cen-

trale du pays s'ingère dans leurs affaires en ce qui concerne la ségrégation des noirs d'avec les blancs.

Fort heureusement, le gouverneur du Maryland vient d'apposer son veto à cette loi qui, selon lui, entraverait les efforts que fait le gouvernement des États-Unis en vue du maintien des relations de bonne entente entre ce pays et le Canada. Les brasseurs du Maryland ne se comptent cependant pas pour battus et ils entendent revenir à la charge au cours de la prochaine session de la Législature de cet État.

Pendant que notre pays laisse volontiers les capitalistes américains placer de l'argent dans des entreprises industrielles chez nous et qu'il les y invite même cordialement, il est permis de s'étonner de la répugnance qu'on éprouve, dans certains États de la république voisine, à ce que des capitalistes canadiens y exploitent des établissements industriels. Un pareil ostracisme peut se pratiquer aussi bien ici qu'aux États-Unis. Les capitalistes américains qui viennent exploiter nos ressources naturelles se trouveraient en bien mauvaise posture si jamais le gouvernement du Canada ou ceux des provinces venaient à leur appliquer une politique semblable à celle que les brasseurs des États-Unis réclament contre ceux de notre pays.

Durant les dix-sept années

Pie XII et qu'il a occupé le poste de **l'ordre** Chef de l'Église, S. S. Pie XII, **politique** dont le monde catholique vient de célébrer le quatre-

vingtième anniversaire de naissance, n'a cessé de remplir sa fonction primordiale de docteur en enseignant la doctrine chrétienne aux fidèles et en l'appliquant à tous les domaines de la vie pratique. Ses enseignements sur l'ordre politique, en particulier, sont nombreux et d'une grande importance. Afin de les mieux faire connaître, le P. Richard Arès, S.J., en a fait une synthèse, qu'il vient de publier en respectueux hommage à Sa Sainteté Pie XII, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire. C'est une brochure à lire et à répandre; elle se trouve aux Editions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11.

★ ★ ★

La parution d'un nouveau roman de Georges Duhamel est un événement dont on ne saurait trop souligner l'importance.

L'auteur de la « La chronique des Pasquier » est, en effet, l'un des rares écrivains de notre époque qui jouisse d'une réputation mondiale. C'est pourquoi Le Cercle du Livre de France est fier de pouvoir présenter à ses membres « L'archange de l'aventure », roman réaliste et satirique qui permet à Georges Duhamel de faire à nouveau une démonstration éclatante de son immense talent. Son héros, Cyprien Ricard, est un peintre pauvre et peu connu qui prend son art au sérieux et considère les tenants de la peinture abstraite comme des fumistes ou des fous. Mais, un beau jour, il rencontre un être extraordinaire, le célèbre critique d'art Michael Poirier, et sa vie est bouleversée. Les scènes qui suivent sont inoubliables, souvent comiques, toujours étourdissantes. Du jour au lendemain, Cyprien Ricard est riche et célèbre, il est même grand prêtre de « la peinture initiale ». « L'archange de l'aventure » est un livre brillant, amusant, riche en traits satiriques, qui réjouira les innombrables admirateurs de Georges Duhamel.

★ ★ ★

— Les souffrances du temps présent ne sont pas à comparer à la gloire qui doit se révéler en nous. (Rom 8, 18). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

— Tout chrétien aime la science, aime la nature, science et nature qui lui font connaître Celui qu'il adore, le Dieu du ciel et de la terre. Parce qu'il est amour, il veut achever la création qui n'est pas achevée. Par son travail, par son énergie, par sa patience, par son courage, il collabore avec Dieu. — CARDINAL SALIEGE.

En marge de l'actualité

Assis sur un banc de neige

(par Maurice HUOT)

On a bien raison de dire que Montréal, du point de vue climatique, est une ville bénie des dieux. Les récentes précipitations de neige qui ont affligé les Etats-Unis ont épargné la cité de Maisonneuve et qui plus est, la neige qui était tombée abondamment, il y a une quinzaine a fondu progressivement au lieu que par un dégel aussi profond que désastreux.

Quel malheur c'eut été en effet si les bancs de neige non encore pelletés de par la ville, eussent fondu comme un cornet de crème glacée entre les mains d'un bambin par un soleil de juillet! Que de réclamations si les caves eussent été inondées, que de clapotages dans les mares, que de toilettes forcément nettoyées à cause des éclaboussures.

Pourrait-on rassurer ici nos édiles municipaux en leur assurant qu'il n'y aura plus de grosses tempêtes de neige d'ici l'été? Les fonds d'ailleurs sont épuisés ou presque pour l'enlèvement de la neige. C'est là une raison majeure pour que s'éloignent de nous les aquilons, les giboulées, les blizzards, les tourmentes, les avalanches. Non vraiment, dans l'état actuel du trésor municipal, on ne peut pas faire ce coup là à Montréal. Et nous avons droit autant que Dorval de faire des prédictions erronées.

En attendant, dans certains quartiers excentriques de la ville, les citoyens marchent sur des trottoirs recouverts d'une épaisse carapace de glace et de neige, et le sable est au fond comme l'amertume au fond du verre du poète désenchanté. Mais personne ne s'en plaint car le Printemps est arrivé. Cette fois nous le tenons, peu important les montagnes de neige oubliées par notre système de voirie au budget épuisé.

Bientôt, les premières fleurs perceront les neiges, et les poètes et les journalistes pourront reprendre leur vie normale c'est-à-dire déjeuner de thym et souper d'étoiles.

Les chapeaux-jardins coiffent les élégantes. Le Printemps, c'est la saison où les plus découragés reprennent espoir et comme nous le disions la veille du dernier blizzard, ni les impôts, ni le Carême et ses austérités, ni les primes d'assurances échues, ni les autres paiements ne peuvent ternir cette joie printanière.

Les bien portants se portent encore mieux, les malades aspirent au rétablissement complet de leur santé. Les jeunes filles font des rêves d'avenir, les vieillards se disent qu'après tout la vie a du bon et se sentent rajeunis de 20 ans. Les compositeurs se penchent sur leur piano. Enfin c'est un renouveau général et total. Et le printemps à Montréal, eh, bien! c'est un enchantement!

Trois morts à ce passage à niveau

BELLEVILLE, 21. (PCF)—Trois personnes ont été tuées, hier, lorsque la voiture dans laquelle elles voyageaient a été heurtée par une locomotive, à un passage à niveau, près de cette ville ontarienne.

Les morts sont Stewart Lasher, 27 ans, de Belleville; sa fille Brenda, 5 ans; et son frère Carl, âgé de 17 ans, d'Ameliasburg.

La police a rapporté qu'une locomotive Diesel du Canadien National voyageant vers l'ouest a heurté l'automobile de modèle ancien.

Réactions de contribuables au nouveau budget

(par la PRESSE CANADIENNE)

Les Canadiens n'ont pas été impressionnés à prime abord, mardi soir, par la perspective d'une prospérité croissante et ont critiqué le maintien des taxes à leur niveau actuel.

Bien que les contribuables aient été avertis à plusieurs reprises avant le budget qu'il n'y aurait probablement pas beaucoup de changements, ils avaient néanmoins espéré des réductions plus sensibles. Les avertissements ont contribué, toutefois, à amoindrir leur désappointement.

Il n'y a pas eu seulement des critiques. Quelques groupes se sont déclarés satisfaits de certaines nouvelles mesures.

Les cercles industriels et commerciaux ont affirmé que le ministre des Finances, M. Walter Harris, aurait pu diminuer les taxes tout en conservant au gouvernement les revenus nécessaires.

MANUFACTURIERS

M. T. A. Rice d'Hamilton, président de l'Association des manufacturiers canadiens, a déclaré que la réduction "conservatrice" de 1955 a prouvé qu'une diminution raisonnable de l'impôt sur le revenu des compagnies et des particuliers ne modifie pas beaucoup les recettes du gouvernement.

M. Rice a souligné que M. Harris a apparemment endossé la théorie voulant que toute diminution des taxes soit nécessairement inflationnaire. Le président des manufacturiers a fait observer que la stabilité de l'indice des prix de consommation, l'an dernier, apporte un démenti à cette théorie.

L'Association des manufacturiers croit qu'en raison de la hausse prévue de la production brute nationale à \$28,000,000, une autre baisse des taxes aurait dû être consentie.

TAXE D'ACCISE

M. E. C. Row, président de la Chrysler Corporation of Canada, a dit de son côté qu'il est difficile de comprendre pourquoi la taxe d'accise sur les automobiles n'a pas été diminuée ou abolie. Cette taxe a été baissée de 15 à 10 pour cent, l'an dernier. La réduction a été suivie d'une hausse et des ventes et des revenus provenant de cette taxe.

L'expérience démontre, a affirmé M. Row, que cette taxe spéciale est non seulement injuste mais nuisible à l'économie.

M. William A. Wecker, président de General Motors of Canada, a fait observer que l'abolition de cette taxe aurait aidé à stimuler les ventes et à maintenir la production et l'embauchage.

De son côté, la Ford Motor Company of Canada a déclaré par l'intermédiaire d'un porte-parole que le budget n'a causé aucune surprise. Certaines déclarations faites avant le budget ne laissent entrevoir aucune concession.

M. Francis Gregory, président de l'Association des manufacturiers de tabac de l'Ontario, s'est déclaré déçu parce que la taxe de 18 cents sur le paquet de cigarettes n'a pas été amoindrie. Il a dit que cette taxe est injuste et démodée.

DES ELOGES

M. E. H. McAteer, président de la Bourse canadienne, a souligné que l'abolition des restrictions sur la vente et l'exportation de l'or constitue une mesure constructive qui sera acclamée par les producteurs d'or.

De même que M. V. C. Wansbrough, directeur-gérant de l'Association des mines canadiennes, M. McAteer ne croit pas que la nouvelle décision ait une répercussion immédiate sur l'industrie aurifère.

EFFET A RETARDEMENT

Le budget aurait reçu un accueil chaleureux il y a quelques années. L'or était coté à fort prix à cette époque sur les marchés libres. Aujourd'hui, le marché libre est plafonné au prix officiel de \$35 (argent américain) l'once.

On croit que peu de producteurs canadiens renonceraient à

l'aide gouvernementale pour vendre leur or sur le marché libre.

Néanmoins, certaines personnes, croient que la libération de l'or suscitera peut-être des développements intéressants, sans être sensationnels, et aura des résultats importants à la longue.

LES MAGAZINES

De leur côté, les propriétaires des magazines canadiens se réjouissent de la décision du gouvernement de taxer les recettes publicitaires des éditions canadiennes des périodiques étrangers.

M. George Mansfield, gérant de l'Association des périodiques, a souligné que le genre de concurrence fait par ces éditions canadiennes n'existant nulle part ailleurs.

La taxe de 20 pour cent sur les revenus de la publicité contribuera à rapprocher le coût de production des magazines étrangers et des magazines canadiens, M. Mansfield a ajouté qu'une taxe de 30 pour cent aurait été plus adéquate.

M. Floyd S. Chalmers, président de la Maclean-Hunter Publishing Company, éditeur de Maclean's et d'un certain nombre d'autres magazines, a déclaré que le gouvernement a reconnu l'importance de la participation des périodiques canadiens au développement de l'économie nationale. M. Chalmers a exprimé l'espoir que les Canadiens fonderont un plus grand nombre de bons magazines.

VACCIN SALK

Les Laboratoires Connaught de Toronto, producteurs du vaccin Salk contre la polio, ont accueilli avec satisfaction l'abolition de la taxe de vente de dix pour cent sur le matériel utilisé pour la fabrication du vaccin.

M. Norman J. Leach, gérant général de l'Association des bijoutiers canadiens, a dit de son côté que l'imposition d'une taxe d'accise de dix pour cent sur les bijoux communs entraînera une légère augmentation des prix, mais n'aura pas de répercussion sérieuse.

LES BONS COTES

Bien qu'elle ait critiqué le maintien des taxes à leur niveau actuel, l'Association des manufacturiers canadiens s'est déclaré favorable à certains autres aspects du budget.

Les manufacturiers sont heureux que la loi fiscale ait été modifiée afin de faciliter la participation des Canadiens à l'administration des compagnies étrangères établies au pays.

L'Association croit de plus que l'industrie bénéficiera des nouvelles exemptions de la taxe de vente résultant d'une meilleure définition des matériaux de construction.

Une 3e injection du vaccin Salk

TROIS-RIVIERES, 21. (PCF)—Environ 2,700 enfants de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine recevront prochainement une troisième injection du vaccin Salk contre la poliomyélite.

Il est possible que si les approvisionnements de vaccin sont suffisants, les unités sanitaires précèdent à l'inoculation des enfants des paroisses rurales avoisinantes.

Les enfants de Trois-Rivières et du Cap qui ont déjà reçu des injections appartiennent au groupe d'âge d'un à dix ans.

Le trésor de la SANTÉ par le DR. C.-A. DEAN

Maux de dos durant la grossesse

Le mal de dos est un symptôme fréquent durant la grossesse. Il s'explique par la rupture d'équilibre causé par la présence et le développement du fœtus. On recommande aux femmes enceintes de porter des souliers à talons bas. Un lit plutôt dur est recommandable. Au besoin, on aura recours à des applications locales de chaleur. Dans les cas les plus tenaces, on recommande le port d'une ceinture abdominale.

Q. — Une petite fistule rectale offre-t-elle des dangers?

R. — C'est toujours grave parce que cette fistule a tendance à s'agrandir. L'intervention chirurgicale est toujours nécessaire.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Difficultés de la déglutition", paraîtra dans la "Patrie" du jeudi, 22 mars.

Il en coûtera \$19,000 à ce distillateur de Pte-aux-Tr.

Gilbert Lamothe, 27 ans, de Trois-Rivières, a été condamné hier à Montréal à une amende de \$800 et aux frais pour possession illégale d'un alambic et de 500 gallons d'alcool.

Lamothe est l'un des cinq hommes que la Gendarmerie Royale arrêtait l'automne dernier au cours d'un raid dans une maison de Pointe-aux-Trembles, municipalité de la banlieue de Montréal. Le juge Armand Cloutier, en plus de le condamner à une amende de

\$800 et aux frais, lui a ordonné de payer l'amende la plus forte pouvant être exigée par le fisc. Ce qui signifie qu'il devra payer le double de l'impôt exigé normalement sur l'alcool et le double du coût d'un permis. Un porte-parole de la Gendarmerie Royale estime le tout à environ \$19,000. Lamothe devra verser ce montant à la Cour de l'Échiquier.

Un autre accusé, dans cette affaire, Gérard Caron, 50 ans, de Shawinigan, un entrepreneur, a déjà été condamné. Et trois autres individus sont censés comparaître en cour d'ici quelque temps.

La police dit que l'alambic saisi pouvait produire 200 gallons d'alcool par jour.

Le Dr H. Lemire meurt à 76 ans

Le Dr Henri Lemire, M.D., qui allait atteindre bientôt ses cinquante années de pratique de la médecine, est décédé hier, à Outremont, à l'âge de 76 ans. Il était l'un des doyens du Collège des médecins de la province.

Fils de feu Vincent Lemire et de feu Clarisse Jutras, le défunt était né en 1879 à Baie du Febvre. Il avait épousé Marie-Rose Lemire, aujourd'hui décédée.

Lui survivent: ses enfants, Henri-Paul, Jean-Louis, Simon, André, Jacques, Luc, Germain, Rose-Hélène et Mathieu, ainsi qu'une fille adoptive, Albiana Poirier; ses frères, Eugène, de L'Avenir, comté de Drummond, et Bruno, de Park Valley, Saskatchewan; ses belles-sœurs, Mme Zacharie Lemire, et Mme Bruno Lemire; ses brus, Mmes Henri-Paul (Marie-Rose Meunier), Jean-Louis (Marie Church), André (Germaine Boileau); Germain (Marie-Ange Jolicœur); ses petits-enfants, Marthe, Pauline, Gisèle, Paul-Henri, Gilbert, Marie-Claire, Lise, Robert, Pierre, Louise, Michel, Jean-Claude, Laurent, Daniel et René.

Après ses études classiques au séminaire de Nicolet, le défunt étudia la médecine à l'Université Laval de Québec et de Montréal où il obtint son doctorat en médecine en 1906.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, en l'église St-Germain d'Outremont.

Le cortège partira du domicile du défunt, 556 avenue Rockland, à Outremont.

"Autour du monde" avec M. R. Viau

Vendredi prochain, le 23 mars à 8 h. 30 p.m., la Société de Géographie de Montréal présentera en la salle H'404 de l'Université de Montréal "Voyage autour du monde", film en couleur de M. Robert Viau.

Dans la première partie de ce documentaire, sont visités les îles Hawaï, le Japon, Hong-Kong, les Philippines, le Siam et l'Indonésie. La deuxième partie porte sur les Indes, et la troisième et dernière partie nous amène au Moyen-Orient, en Egypte, en Palestine, en Jordanie, en Syrie et au Liban.

Ce magnifique film devrait intéresser particulièrement ceux qui sont mordus par la fièvre des voyages. Les commentaires seront faits par l'auteur lui-même. L'entrée est libre.

Hausse de salaire aux débardeurs

Les membres de l'Association internationale des débardeurs, un syndicat indépendant, ont accepté une offre d'augmentation générale de salaire de cinq cents l'heure. Les débardeurs profiteront de cette majoration au cours de la prochaine saison maritime. Ils gagneront de la sorte \$1.88 l'heure.

Seul AIR FRANCE vous offre

MONTREAL - PARIS (SANS ESCALE) en **11h** SEULEMENT

Le trajet le plus silencieux et le plus confortable, en

Super G Constellation

l'appareil transatlantique le plus rapide et le plus moderne

AIR FRANCE le plus vaste réseau aérien mondial

Consultez votre agent de voyage, de chemin de fer ou Air France, Immeuble de l'Aviation Internationale, rue Dorchester ouest, Montréal, UN. 6-8344.

Le Courrier d'Amie

Q.—Depuis mon mariage, il y a quatre ans, j'habite une localité située à proximité d'un endroit de villégiature très en vogue. Or chaque année, durant la belle saison, j'ai invité ma plus jeune sœur, une employée de bureau, à venir passer chez moi, avec une amie, les deux semaines de vacances dont elle dispose. Jusqu'ici, c'est la même jeune fille qui l'a accompagnée et toutes deux ont pu apprécier beaucoup notre hospitalité.

Elles comptent bien, je pense, revenir cet été. Je n'ai aucune objection à recevoir de nouveau ma sœur, mais je vous avoue que le comportement de l'amie en question me cause certaines inquiétudes. Devenue très familière avec nous, elle exagère les attentions pour mon mari et se permet des manèges de coquetterie qui m'agacent. L'été dernier, elle a même osé demander à mon mari de l'accompagner à une danse alors que je devais demeurer seule au logis, ne pouvant ce soir-là compter sur une gardienne pour surveiller nos deux marmots. Que pensez-vous de cette façon d'agir? Serait-ce me montrer jalouse ou simplement prudente que de ne plus admettre dans notre intimité cette jeune personne?

Jusqu'ici, je n'ai pas eu à m'inquiéter de la fidélité de mon compagnon, et la jalousie ne m'a pas effleurée, mais s'il allait s'intéresser davantage à cette jolie coquette, cela me rendrait sûrement bien malheureuse.

TENDRE EPOUSE

R.—Accueillir pour un séjour prolongé une amie ou une parente coquette et charmante, héberger un "survenant" présente presque toujours un certain écueil pour la paix d'un jeune ménage.

Les coeurs sont vulnérables, la jalousie ne tarde pas à dresser la tête; l'amour-propre blessé suggère des représailles, et c'en est fait de la belle confiance mutuelle et de l'harmonie des débuts.

Je pense que même si votre bonheur ne semble pas en péril immédiat, vous n'auriez pas tort d'user de prudence. Il devrait vous être facile de trouver un prétexte pour ne pas renouveler cette année l'invitation habituelle à la camarade de votre sœur.

Ne pourriez-vous inviter de préférence une parente ou une amie âgée à aller séjourner chez vous? Une personne qui tout en profitant de votre généreuse hospitalité, se fera un plaisir de surveiller à l'occasion vos marmots pour vous permettre de sortir en la compagnie de votre mari.

BLONDE AUX YEUX BLEUS:

Pour compléter ce deux-pièces d'allure sombre, vous aimerez peut-être une toque chasseur réalisée en chiffon de nuance pastel et accompagnée d'un fichu vaporeux en même tissu formant large noeud à l'encolure. Le coiffant composé de plis souples harmonieusement drapés, s'orne de chaque côté, de minuscules coques en ruban de velours de ton plus soutenu. Si vous savez manier les tissus délicats peut-être pourriez-vous réussir vous-même cette fantaisie en utilisant du chiffon choisi de la couleur qui vous va le mieux et susceptible de trancher agréablement sur celle de votre costume.

Q.—J'espérais qu'à l'occasion de Pâques, mon ami J... qui sort avec moi depuis trois mois et déclare m'aimer beaucoup, m'accompagnerait à St X... où je dois aller visiter ma famille. C'est été pour lui une belle occasion de faire la connaissance des miens. Mais il refuse sans raison, d'effectuer ce petit voyage de quelques heures.

Cela me contrarie d'autant plus, qu'il se montre généralement très enthousiaste lorsque nous partons ensemble en fin de semaine pour aller faire du ski dans le nord. Et puis, j'ai su qu'il a sorti dernièrement avec l'une de mes camarades de bureau.

Ai-je tort de croire en sa sincérité et de compter sur lui?

COEUR TRISTE

R.—Ce refus de rencontrer les membres de votre famille est bien de nature à vous faire douter des intentions sérieuses de ce jeune homme.

Il serait, je crois, prudent de ne



NOUVELLE INITIATIVE — Mlle Paula Timmerman, hôtesse en chef de la compagnie "Colonial Airlines" a interviewé une centaine de Montréalaises bilingues dans le but de retenir leur service comme hôteses à bord des avions venant des Etats-Unis vers le Canada. C'est la première compagnie aérienne à donner ce nouveau service aux voyageurs. Sur cette photo, on reconnaît à gauche, Mlle Paula Timmerman essayant la coiffure d'hôtesse à Mlle Thérèse Rodrigue à l'issue de leur entrevue.

Dans le Québec

Mlle Louise Dumoulin sera la première femme admise à la pratique du notariat

QUEBEC, 21. (PCI) — Une jolie et charmante Québécoise de 22 ans, Mlle Louise Dumoulin, est appelée à devenir la première femme notaire de la province de Québec, par suite d'une modification apportée à la loi du notariat.

Voulant se conformer à la tradition qui voulait que seuls les hommes pratiquent le notariat, l'Ordre des Notaires de la province de Québec, qui compte 950 membres, s'était toujours refusé à l'admission des femmes dans la profession. Mais en 1954 la Chambre des Notaires décidait que les femmes devaient être admises à l'exercice du notariat et le 14 février dernier la Législature provinciale approuvait un bill modifiant la loi du notariat.

Fille du juge Jacques Dumoulin de la Cour de l'Echiquier, Louise est la seule des neuf étudiantes actuelles de la faculté de droit de l'Université Laval à avoir choisi le notariat. Elle est aussi la seule étudiante en notariat de toute la province de Québec.

C'est en 1954 qu'elle s'inscrivit au cours de notariat. Elle avait bien confiance alors que la Législature modifierait la loi du notariat avant la fin de ses études.

"Si la chose avait retardé, dit-elle, c'est à regret que j'aurais été obligée d'opter pour la profession d'avocat".

"J'aime le droit, explique Mlle Dumoulin, mais l'idée de plaider devant un tribunal ne me sourit pas du tout. C'est une tâche particulièrement harassante pour une femme. De plus, je ne prise guère l'atmosphère chicanière et tendue qui règne habituellement dans les Palais de justice".

ETUDE A HULL

"J'ai l'intention, ajoute-t-elle, de compléter mon cours à l'université d'Ottawa, où papa demeure maintenant, et une fois diplômée je pourrai ouvrir une étude à Hull".

Québec est la seule province canadienne où il faut suivre un cours universitaire pour pratiquer le notariat. Ce cours est de quatre ans et tous les étudiants doivent subir deux examens devant la Chambre des Notaires. Dans les autres provinces ce sont généralement les avocats qui président à l'authenticité des opérations juridiques.

"Je souhaite, a dit Mlle Dumoulin, que d'autres femmes choisissent le notariat parce que cette profession recèle plusieurs aspects

pas compter exclusivement sur lui pour l'organisation de votre avenir. Il se peut qu'avec le temps il s'assagisse, mais son attitude à votre égard dénote clairement qu'il n'entend pas pour le moment engager sa liberté.

intéressants. Je compte bien y intéresser ma sœur cadette".

Louise fait remarquer qu'une femme notaire peut très bien pratiquer au foyer, ce qui règle plus d'un problème si elle se marie et élève une famille. Elle croit que les femmes peuvent réussir aussi bien que les hommes dans cette profession.

La jeune étudiante ne se rallie pas du tout aux vues de ceux et celles qui croient que le travail d'un notaire est ennuyeux. "Au contraire, dit-elle, on trouve dans cette profession un développement continu de un ou plusieurs éléments de droit qui soutiennent constamment l'intérêt".

Elle s'intéresse d'une façon toute particulière à tous les ouvrages traitant de la profession qu'elle a choisie. Elle ne manque jamais une occasion de les consulter.

Ses passe-temps favoris sont le ski et la natation.

DECISION HEUREUSE

Le secrétaire de la faculté de droit de l'Université Laval, M. Henri Turgeon, révèle que l'idée d'admettre les femmes à la pratique du notariat a été lancée par un membre montréalais de l'Ordre, M. T.-O. Legault, fils. Ce dernier n'a aucun fils qui pourrait lui succéder à la pratique du notariat mais il a cependant deux filles et c'est pourquoi il s'est demandé si la loi ne pouvait être amendée afin de permettre l'admission des femmes. Il a obtenu l'appui de ses confrères des autres villes et l'idée a été reçue favorablement par la Chambre des Notaires avec le résultat que l'on sait.

Les notaires favorables à l'idée ont aussi représenté que la France a déjà admis les femmes à la pratique de cette belle profession.

Pour sa part, M. Turgeon se réjouit de cette décision. "Les femmes, dit-il, sont par nature méticuleuses, bonnes travailleuses et profondément intéressées à apprendre. Toutes ces qualités, ajoute-t-il, doivent se retrouver chez un bon notaire".

Et il semble bien que la jeune fille appelée à devenir la première femme notaire de la province de Québec réunisse déjà toutes ces qualités.

Concours d'artisanat lancé dans le Québec

De concert avec l'école des Arts domestiques de la province de Québec, l'Exposition provinciale lance un concours d'ouvrages tissés à la maison ouvert à toutes les résidentes du Québec. L'enjeu du con-

IL NE FAUT PAS LEUR EN PASSER TROP, SINON...

Chaque âge de l'enfance apporte ses problèmes, aux parents soucieux d'orienter les jeunes dans la bonne voie, les travers qui se développent, au fur et à mesure que l'enfant grandit, sont autant de causes de soucis et d'alarmes dont il faut se méfier, si l'on veut aider efficacement ceux que nous protégeons. Car il est des défauts qui germent vite, dans leur esprit en éveil. Aussi, est-il à conseiller d'étudier chaque cas individuellement et sans parti-pris. Nous devons aimer également nos garçons et fillettes, mais aimer chacun en particulier. Et c'est là toute la différence.

Dans les foyers où plusieurs enfants poussent en même temps, les questions à résoudre ne sont pas les mêmes que là où l'enfant unique fait ses quatre volontés. Garçons et filles s'habituent, très jeunes, à partager leurs jeux, la vie en commun leur apprend à ne pas être trop exigeants, à s'aider les uns les autres, à ne pas blêmir de jalousie quand leurs parents distribuent sourires, caresses, récompenses à d'autres qu'à eux-mêmes et à subir les punitions et réprimandes sans exagérer leur peine ou leur rage. Ils deviennent plus sociables, envers leurs amis et compagnons de classe qui, en retour, apprécient leur esprit d'équipe. Tandis que l'enfant élevé seul se croit le centre de l'univers et espère toujours voir les autres applaudir ses succès, approuver ce qu'il fait, rire des bons tours qu'il joue aux autres, les petits élevés à la demi-douzaine sont habitués à voir contrecarrer leurs plans, à laisser à leurs frères et sœurs une chance de faire valoir leurs talents, leurs aptitudes, leur initiative raisonnée.

Les enfants gâtés sont nombreux et, à de rares exceptions près, ceux qui sont élevés seuls sont peut-être considérés comme étant des privilégiés, sur bien des points, mais ils sont plus portés que d'autres à se faire passer tous leurs caprices. Mais puisque les enfants normaux sont généralement bons, il appartient aux parents de voir à ce que la prune de leurs yeux ne devienne pas trop égoïste en vieillissant. Un excellent moyen de prévenir ce désastre, c'est de lui donner des compagnons de jeu, au lieu de le tenir en serre chaude et à l'abri des contrariétés, s'appliquer à ne pas aplanir automatiquement chacun des obstacles dressés sur sa route. Il faut aussi s'empêcher de trouver spirituelles, les phrases lancées à bout portant et devant n'importe qui. Car rien n'est aussi désagréable à subir que certaines répliques ou questions d'enfants trop choysés, qui disent tout ce qui leur passe par la tête, sans égard pour autrui. Ils prennent ainsi la mauvaise habitude de faire de la peine aux autres, au lieu de chercher à leur plaire, à être aimables.

Décidément, les problèmes d'éducation sont nombreux et complexes. Aimer ses enfants est facile, mais SAVOIR les aimer est plus compliqué et demande beaucoup de jugement aux parents qui, en partant, sont toujours trop portés à se pâmer d'admiration devant les moindres faits et gestes de leurs rejetons.

Suzanne Pige

cours est une somme de \$200 à être partagée parmi les gagnantes.

Les onze sections du concours présentent un choix très varié de travaux: couvre-lit double, catalogue pour lit double, couvre-lit d'enfant, nappes, serviettes, tapis de table à cartes, tablier, service à déjeuner, serviette de toilette, foulards et couverture de livre.

Les travaux seront exposés au pavillon des arts domestiques à l'Exposition provinciale qui, cette année, ouvrira ses portes le 31 août pour se terminer le 9 septembre. Les intéressés peuvent se procurer la liste des primes aux travaux d'art domestique, immédiatement, en communiquant avec le préposé à l'agriculture, M. A.-D. Normandeau, agronome, Exposition provinciale, Québec.

Pour les gourmets...

MORUE A LA MENAGERE

- 1 morue
- 1 oignon
- 2 c. à table de vinaigre
- Sel et poivre
- 2 à 3 c. à table de beurre
- 1 chopine de tomates
- 1 feuille de laurier
- Chapelure

Coupez la morue en tranches, puis mettez-la dans une lèche-frite; couvrez avec l'oignon haché, les tomates, le vinaigre, la feuille de laurier, et les assaisonnements. Ajoutez un peu d'eau, saupoudrez de chapelure et de quelques noisettes de beurre. Faites cuire dans un four modérément chaud pendant 30 à 40 minutes. Servez très chaud.

POUR ACCOMPAGNER LE POISSON

Le poisson perd de sa valeur s'il n'est pas accompagné de légumes de couleurs contrastantes, et si l'on veut donner de l'intérêt aux diners de poisson, on doit servir avec celui-ci des légumes verts, rouges, comme par exemple: des pois verts avec des carottes coupées en petits dés; des épinards avec des betteraves tranchées; ou autres légumes de votre choix, mais de couleur vive autant que possible.

Les pommes de terre seront servies, non pas simplement bouillies, mais soit en crème; au gratin, frites, ou encore de petits pâtés de pommes de terre au fromage que l'on fait frire dans une friture très

Campagne en vue d'améliorer l'art culinaire en URSS

Une grande campagne a été entreprise en Russie pour y améliorer l'art culinaire. Il y avait longtemps que les visiteurs et la population en général se plaignaient de la mauvaise qualité des repas servis dans les restaurants et autres établissements. Le gouvernement soviétique vient d'ordonner à tous les gouvernements provinciaux ainsi qu'aux organisations de tous les ministères et secteurs du parti de prendre les dispositions nécessaires pour que se produise une amélioration sensible des conditions alimentaires du pays.

Coincitant avec cette campagne, la publication d'un magnifique livre de cuisine, cet ouvrage en édition de luxe, contient plus de trois mille recettes de plats russes et étrangers. Et les éditeurs s'empressent d'apprendre aux lectrices que l'art de confectionner des sauces ne constitue pas l'apanage exclusif de la gastronomie française, proposant pour étayer leurs avancées 119 recettes de sauces froides ou chaudes. Bien entendu, ce livre de cuisine a été révisé avant sa parution par les directeurs des divers instituts relevant de l'industrie alimentaire soviétique.

Le gouvernement de l'URSS, en ordonnant des réformes alimentaires, a préconisé l'établissement de restaurants à auto-service, la vente de repas chauds pour livraison à domicile, l'amélioration de l'équipement actuel, de meilleures conditions d'hygiène, et, en ce qui a trait à la nourriture elle-même, plus de lait, plus de légumes et de poisson.

chaude, ce qui est délicieux avec le poisson. Pour faire ces petits pâtés, on prépare une purée de pommes de terre, assez consistante, puis on forme en petits pâtés de forme ronde, à peu près 1/2 pouce d'épaisseur. Ceux-ci sont alors placés dans une lèche-frite bien graissée, et généralement saupoudrés de fromage râpé, puis grillés jusqu'à ce qu'ils soient bien à point.

Mondanités

Thé-causerie

Le thé-causerie marquant la fin de la saison de la Société d'étude et de conférences aura lieu dans le salon Windsor de l'hôtel Windsor, le dimanche, 8 avril, à trois heures. L'hôte d'honneur et conférencier, M. Gabriel Marcel, auteur dramatique, philosophe et critique théâtral, parlera du "Théâtre contemporain". On peut se procurer des billets au Secrétariat de la Société.

Revue de modes

Les dames auxiliaires de la Société de bienfaisance hellénique de Montréal organisent une revue de modes qui aura lieu le vendredi soir 23 mars, à huit heures, à l'hôtel Ritz Carlton. Mme Eve Trill fera les commentaires.

Journée d'études

Le Quatrième Congrès Annuel de l'Association des Auxiliaires des Hôpitaux de la province de Québec tiendra ses assises les 16 et 17 avril



Les taches de rousseur

Les taches de rousseur ou éphélides ne "poussent" pas seulement en été. Elles existent en permanence dans les couches profondes de la peau, à la limite du derme et de l'épiderme, et sont constituées par une accumulation de pigment, qu'un caprice de la nature répartit par ilots au lieu de la diffuser uniformément. Les rayonnements solaires se bornent à les "attirer" en surface, comme d'invisibles aimants, à les révéler, au sens photographique du terme. Aussi est-il difficile de les détruire de façon définitive; pour les atteindre jusqu'à la racine, il faudrait user de procédés trop irritants.

N'ATTENDEZ PAS LEUR APPARITION

Empêchez-les de "sortir". Le soleil très vif n'est pas seul à en favoriser l'écllosion; le "soleil blanc", la réverbération suffisent. Evitez les expositions directes en portant un chapeau à larges bords.

A défaut de chapeau, enduisez votre visage d'une crème ou d'une lotion écran: celles-ci protègent la peau et lui donnent en même temps un léger bronzage qui rend les taches de rousseur invisibles. Les solutions alcooliques ou les crèmes à base d'acide para-aminobenzoïque à 10%, qui forment sur la peau un film à la fois invisible et souple, semblent assurer la meilleure protection. Il en existe dans le commerce. Le docteur Sivi recommande la poudre suivante: chlorhydrate basique de quinine, 3 gr; kaolin blanc lavé, 27 gr; talc de Venise, 70 gr.

Vous pouvez aussi demander à votre pharmacien d'ajouter à votre crème habituelle du chlorhydrate de quinine dans la proportion de 2%.

Les préparations à base de cire d'abeille sont également opaques. Par exemple: huile d'amandes douces, lanoline, cire d'abeilles, fondues au bain-marie lentement pendant refroidissement.

Si votre nez a spécialement tendance à s'ornier d'éphélides, employez sur votre crème solaire une poudre ocre, qui arrête les rayons ultraviolets.

LORSQUE LES TACHES SONT DÉJÀ APPARUES

N'attendez pas de miracles. Vous pourrez seulement les atténuer par des crèmes à l'eau oxygénée ou des attouchements à l'eau oxygénée suivis, après séchage, de tamponnements à l'huile d'olive.

Profitez de la fugitive saison des fraises pour user de masques aux fraises écrasées, auxquelles vous ajouterez crème fraîche, lait ou huile d'amandes douces.

Les cataplasmes à base de farine de seigle et farine de lin en parties égales, délayées dans de l'eau jusqu'à consistance pâteuse, font à la longue pâlir les éphélides.

1956 dans la grande salle de la Y.W.C.A. à Montréal. Conjointement avec l'assemblée annuelle, le lundi 16 avril, sera une journée d'études consacrée à "L'art de la direction".

Parties de cartes

Mme Jean Drapeau présidera, le jeudi 12 avril, à deux heures, la partie de cartes annuelle au profit des petits de la Crèche de la Miséricorde. Cette fête de bienfaisance est organisée par Mme Léonard Legault, présidente de l'oeuvre, et ses auxiliaires. Parmi les invitées d'honneur, mentionnons: Mmes Ernest Ribère, Gérard Boudris, Léopaul Cabana, Yvon Comiré, Pierre DesMarais, Paul Dozois, Armand Dupuis, Charles Gauvin, Jean Labelle, Ruben Lévesque, Paul Lipens, René Ouimet, Maurice Trudeau, Aurélien Turcotte et Antoine Valois.

Sous la présidence d'honneur de M. le curé Charles-E. Pépin, aura lieu ce soir, 21 mars, à huit heures, au soubassement de l'église Saint-Jean-de-la-Croix, angle des rues Saint-Laurent et Saint-Zotique, la grande partie de cartes annuelle de l'Amicale des anciens du collège, en faveur des organisations de jeunesse.

Nombreux prix de présence, dont des paniers de provisions de Pâques, jambons et autres beaux prix. Un grand prix de présence spécial, une manne de provisions comprenant le repas complet de Pâques pour une famille moyenne, sera tiré au cours de la soirée.

Soirée de bienfaisance

Les soupers annuels de la colonie grecque de Montréal au profit de ses multiples oeuvres de bienfaisance auront lieu les 1er, 2 et 3 avril, à la salle paroissiale de l'église grecque, rue Sherbrooke ouest. Mme Demetre Argyrakis est la présidente de l'organisation. Elle recevra le concours de Mme George Hallas, et de Mme Angela C. Spardakos. Les convives seront accueillis par Mme P. B. Papachristidis qui sera assistée de Mmes Petros Zerbisias, Philip Colivas, Michael Stavrides, Spiro Colivas, George Hallas, K. Kokkinos, John Panopolis, Nicholas Nakis, Sophia Pergantis et Peter Averinos.

Au Collège Jésus-Marie

Un thé-causerie sera offert par le conseil de l'Amicale du Collège Jésus-Marie, le dimanche 8 avril, à 3 h. 15. L'hôte d'honneur et conférencier M. Jean Gausson, directeur du théâtre Nouveau-Monde, parlera de la situation de notre théâtre. Pour renseignements, prière de s'adresser au Collège Jésus-Marie.

Réception.

Les anciennes du camp Ouareau offriront une réception d'adieu le jeudi 5 avril, au Victoria Hall, en l'honneur de Mlle Dorothy Percival, directrice du camp pendant les trente-et-une dernières années. Pour renseignements, prière de communiquer avec Mme Jean Poitras, 1131, avenue Fairmount.

Déplacements

L'honorable ministre de la Santé et Mme Paul Martin, d'Ottawa, font présentement un bref séjour dans la vieille capitale.

Le consul général des Etats-Unis et Mme George-W. Renchard ont passé la fin de semaine au Mont Tremblant.

M. et Mme R.-O. Kennedy, de retour d'un séjour de plusieurs semaines à St-Petersburg, Floride, sont partis pour Magog, où ils résideront désormais.

Mlles Jacqueline Samson, Marie Leclerc, Louise Roy et Geneviève Martin font présentement un séjour d'une semaine à New-York.

M. et Mme H. N. Davies, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Québec, inscrits au Château Frontenac.

Mme Omer DeSerres, de Montréal, fait actuellement un séjour à Pebble Beach, Californie.

M. Nicholas Monsarrat, d'Ottawa, est revenu d'un voyage aux Iles Barbades.

Le capitaine et Mme Victor Chartier, d'Ottawa, sont rentrés d'un voyage de deux mois en Floride.

M. Eric Marler et le docteur Ian Kent, de Montréal, ont passé la fin



Mlle REJEANNE DUQUETTE, fille de M. et de Mme Roméo Duquette, et M. ROBERT CHARTIER, fils de M. et de Mme Chartier et de Mme Chartier, décédée, dont le mariage sera célébré le 2 avril à l'église Notre-Dame-des-Neiges.

de semaine à Ottawa, les hôtes de l'honorable et de Mme George Marler.

Mlles Annette Martel et Andrée Gagnon sont parties pour New-York où elles passeront une dizaine de jours.

Mlles Louise Trudel et Yolande Leclerc ont retourné de New-York, où elles ont passé une semaine.

M. Hervé Cantin et Mlle Cantin font présentement un séjour à Miami Beach, après avoir passé une dizaine de jours à Washington, les invités du docteur et de Mme Jean-Paul Roy.

QUEBEC

Mmes Jacques Guillot et André Desjardins ont reçu à un shower, samedi en fin d'après-midi, en l'honneur de Mlle Thérèse Beaudoin, dont le mariage avec Me Louis Drouin sera célébré prochainement.

Le colonel André Desperrois, attaché naval et de l'air près l'ambassade de France, et Mme Desperrois ont reçu à dîner, ces jours derniers.

Mlles Danielle Bouchard et Madeleine Gagnon ont reçu à dîner ces jours derniers à la Porte St-Jean, en l'honneur de Mlle Jeannine Tanguay, à l'occasion de son départ pour la Floride et le Mexique.

A l'église de Saint-Thomas d'Aquin, décorée de pompons blancs et de palmes, le R. P. Louis-Philippe Deschamps a béni récemment le mariage de Fernande, fille de M. et de Mme Louis Deschênes, avec M. Gaston Desroches, de Québec, fils de M. et de Mme J.-Ernest Desroches. Pendant la messe, Mme Tanguay et M. Henri Faguy ont chanté.

La mariée, au bras de son père, portait une robe française de satin duchesseivoire à jupe volumineuse et corsage perlé à l'encolure, un court voile de tulle illusion drapé sous un bandeau de sequins et un bouquet, retombant en cascade, composé d'orchidées et de stéphanois. Mlle Louise Desroches, soeur du marié, demoiselle d'honneur, portait une robe de tulle bleu nuit, un petit béguin de même teinte, et une cascade d'oeillets. La jeune bouquetière Hélène Savard, nièce de la mariée, portait une robe de tulle jaune mimosa avec bouquet colonial de fleurs jaunes et bleues. M. Gérard Deschênes, frère de la mariée, était garçon d'honneur, tandis que MM. Robert Deschênes et Marc Deschênes plaçaient les invités.

Mme Deschênes, mère de la mariée, portait une robe de poul-de-soie bleu Dior, un petit chapeau de Milan de même ton et un manchon piqué d'une orchidée mauve. Mme Desroches, mère du marié, avait une robe de taffetas noir, un chapeau de paille milanaise lilas, des accessoires noirs et des roses "American Beauty" à l'épaule. A l'issue d'une réception au Château Bonne Entente, un vin d'honneur fut offert à la demeure de M. et de Mme Louis Deschênes, avenue Bellevue.

Les mariés partirent ensuite, en automobile pour New-York et autres villes environnantes. A son départ, la mariée portait un costume de lainage anglais brun chocolat, un chapeau de paille satureturquoise et des accessoires bruns.

OTTAWA

Le gouverneur général a reçu l'archevêque d'Ottawa, dans l'avant-midi de samedi.

Le très honorable comte de Swinton et M. Paul Adorian, de Londres, Angleterre, sont arrivés à l'hôtel du Gouverneur, dimanche soir.

Le deuxième secrétaire de l'ambassade d'Allemagne et Mme Otto Burchard ont donné un dîner au Château Laurier vendredi, en l'honneur de M. H. Santé, le nouveau conseiller de l'ambassade qui est arrivé la semaine dernière.

En l'honneur des nouveaux membres le conseil exécutif de l'Association des épouses des ingénieurs recevait à un thé à la demeure de Mme W. R. Honeywell.

Les invitées furent accueillies par Mme F. G. York, Mme S. L. Certsman, et Mme W. R. Honeywell.

A la table de thé joliment décorée de motifs de la St-Patrice, de fleurs printanières et de bougies vertes, Mme J. G. L. Walden, Mme L. J. Weeks, Mme P. Lloyd Askwith, et Mme W. O. Pfeffers versaient le thé, aidées des autres membres du conseil exécutif.

Le thé avait été organisé par Mme J. E. Boucher.

Heureux vendredi "13" au collège Stanislas

Le vendredi 13 avril sera pour le Collège Stanislas un jour de fête. Des banderoles aux mille couleurs égayeront la grande salle qui sert à la fois de chapelle et d'auditorium. Les élèves pourront à leur guise descendre et remonter le grand escalier de granit, la discipline sera levée. Les collégiens attendent ce jour avec impatience.

Mais une kermesse ne peut fièrement porter ce nom, sans avoir à son crédit plusieurs attractions. Les garçons veulent sans cesse mesurer leurs forces avec leurs compagnons; la récréation dans la grande cour leur procure cette chance inouïe. Cependant ils n'ont pas souvent l'opportunité de faire valoir leur adresse. Sont-ils adroits ou maldroits?

Ils pourront le constater, en se rendant au kiosque des jeux d'adresse, à une série de jeux sera mise à leur disposition. Ils pourront chercher à renverser un échafaudage de boîtes d'un seul coup, contrôler un anneau sur un fil électrique, et quoi encore! Mais en plus il y aura le grand concours de sciage de bûches. Mettez de côté votre gêne, mesdames et messieurs, allez vous joindre à vos garçons. Vous serez peut-être étonnés de votre adresse ou de votre force et de la leur. Evidemment, des prix seront accordés aux gagnants de ce concours.

Cette fête du 13 avril est une excellente occasion de passer une agréable soirée en famille, tout en posant le geste qui demeure le plus gracieux, celui de s'entraider.

Vos lainages

Avant de laver un chandail, examinez-le avec soin afin d'exécuter tout raccommodage nécessaire. Si l'encolure est étirée, passez un fil de nylon dans le ruban intérieur qui le borde et fixez-le à la grandeur voulue. Ce dernier travail doit aussi être effectué avant le lavage.



Dans cet espace, réservé de publieur outre des histoires, devinettes ou conseils destinés aux tout-petits et aux écoliers, les compositions enfantines et les problèmes scolaires que nos jeunes lecteurs auront l'amabilité de nous faire parvenir. Un conte, une fable, une histoire, une chanson entendus en classe, accompagnés de la photo de l'enfant si possible, pourront devenir autant de sujets intéressants à mettre sur papier. Ce qui stimulera l'imagination enfantine, aidera les enfants à mieux comprendre ce qui leur est dit ou raconté et enfin, ce procédé leur permettra de rédiger, dans leurs propres mots, des petits articles charmants. Nous préférerons évidemment un texte original.

Prière d'adresser votre envoi comme suit: Le petit monde de tante Lyse. — Journal La "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Le mauvais sujet

Il était une fois... un petit garçon très propre et très soigné qui se nommait Toto, le matin il se laissait habiller bien sagement par sa maman.

Colo, le frère de Toto, ne lui ressemblait pas du tout, il avait peur de l'eau et regardait le lavabo d'un



Colo n'était pas soigneur, tout était en désordre dans sa chambre.

air vraiment ennuyé; il croyait qu'il était inutile de se laver et de se peigner.

Voyant l'un de ses fils toujours malpropre, le père de Colo cherchait un moyen qui corrigerait son fiston. Il consulta son ami "Boivin", coiffeur de son métier, et l'avertit qu'il lui enverrait un petit garçon, porteur d'une lettre. Il lui demanda s'il voulait bien lui couper les cheveux très court et le laver très propre.

De retour à la maison, il donna à Colo la lettre destinée au coiffeur, en lui recommandant de la porter tout de suite. Mais Colo qui était aussi léger que malpropre, et aimait mieux jouer que d'accomplir son devoir, remit la lettre à son frère Toto lui demandant de la porter à destination.

Le pauvre Toto, toujours prêt à rendre service, va chez le



Pauvre Toto!... qui s'est fait jouer un vilain tour par son frère Colo.

coiffeur porter la fameuse lettre. Le figure très dévoué qui voulait plaire à son ami, empoigna Toto par le fond de sa culotte et, malgré ses cris, coupa ses beaux cheveux si bien soignés et termina par un lavage en règle.

Toto, tout en pleurs, revint chez ses parents. En le voyant, sa mère poussa un cri. Elle courut chez le coiffeur qui lui expliqua que c'était sur l'ordre de son mari qu'il avait procédé à ce lavage et à ce rasage.

Il est inutile d'ajouter que le père de Colo, informé de la mésaventure, administra à ce dernier une de ces corrections dont il se souviendra longtemps... longtemps...

L'impôt sur le revenu demeurera au même taux

OTTAWA, 21 — (PCF) — Pour le contribuable moyen les nouvelles qu'a annoncées hier soir le ministre des Finances, dans son discours sur le budget, ne sont ni bonnes ni mauvaises.

Il n'y a ni diminution ni augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers. En d'autres mots le contribuable continuera à payer exactement le même taux qu'actuellement en ce qui a trait à son impôt sur le revenu.

Ce qui ne signifie pas toutefois que le trésor fédéral retirera de cette source le même montant que durant l'exercice financier qui se termine à la fin du mois. On prévoit, en vérité, qu'il retirera de l'impôt sur le revenu personnel plus

d'argent. Car M. Harris a déclaré qu'à son avis le produit national brut augmentera. Le produit national brut, c'est la valeur de tous les biens et services produits.

Le ministre des Finances prédit qu'il sera porté à \$28,000,000,000, au regard de \$26,000,000,000 l'an dernier.

Les Canadiens ayant un meilleur revenu, les coffres de l'Etat en profiteront, bien que le taux de l'impôt personnel reste le même.

On prévoit que l'impôt sur le revenu apportera au gouvernement une somme d'environ \$1,265,000,000, comparativement à quelque \$1,180,000,000 en 1955.

L'an dernier, dans son premier discours sur le budget, M. Harris annonçait des réductions de l'impôt sur le revenu personnel variant entre 12 et 13 pour cent. Bénéficiaient l'an dernier de ces réductions environ 85 pour cent des quelque 3,800,000 contribuables.

Caisses populaires du Québec louées par l'hon. W. Harris

Leur rôle essentiel souligné

OTTAWA, 21 — (DNC) — Le discours du budget fédéral pose un point d'interrogation d'importance à tout un secteur de l'économie de la province de Québec, soit celui des Caisses populaires. En effet, dans son discours le ministre des Finances, M. Walter Harris, a annoncé que le gouvernement est prêt à discuter des requêtes demandant que, pour diverses fins, les coopératives de crédit soient traitées comme des banques, surtout qu'elles soient autorisées à participer à certaines catégories d'emprunt garantis par l'Etat.

A l'issue du discours, il a été possible de faire préciser que ces requêtes proviennent surtout des coopératives de crédit et des sociétés coopératives d'épargne et de prêt de l'Ouest canadien. Des entretiens doivent avoir lieu à Ottawa à ce sujet "d'ici peu", mentionne le discours, et d'autre part un porte-parole du ministère des Finances a laissé entendre que ce serait probablement en mai.

D'autre part, on a dit que le cas des Caisses populaires de la province de Québec était spécial, sans toutefois élaborer à ce sujet.

M. Harris a affirmé que le "gouvernement fédéral n'a, d'une façon générale, ni l'intention ni le désir d'intervenir dans le domaine des Coopératives de crédit, mais nous sommes disposés à étudier, de concert avec les groupes intéressés, les circonstances et conditions auxquelles il nous serait possible de leur accorder des privilèges et des possibilités dont elles sont privées à l'heure actuelle".

Le point d'interrogation consiste dans la contre-partie de ces privilèges, qui veut que les banques au Canada soient solidaires les unes des autres. C'est ce qui a fait dire, en guise de commentaires, à un porte-parole des Caisses populaires du Québec, que le nouveau statut envisagé pourrait présenter de sérieux inconvénients. Les Caisses populaires et les Coopératives de crédit de l'Ouest pourraient ainsi être obligées d'être solidaires financièrement les unes des autres.

Avant d'annoncer que le gouvernement fédéral est prêt à étudier la question avec les Coopératives de crédit, M. Harris a dit que depuis quinze ans, les Coopératives de crédit et les Sociétés coopératives d'épargne et de prêt se sont très rapidement développées en nombre, en ressources et sous le rapport des membres. En 1940, il y avait plus de mille de ces sociétés, dont les avoirs représentaient 25 millions de dollars. Or les chiffres les plus récents indiquent l'existence de plus de quatre mille sociétés comptant plus d'un million six cent mille membres et disposant d'un actif de près de 600 millions de dollars. Les économies des membres atteignent 500 millions de dollars et les prêts qui leur sont consentis 350 millions.

M. Harris en conclut que la Coopérative de crédit joue un rôle utile et sans cesse croissant dans le cadre de notre régime financier.

La Commission du Tarif portée de 3 à 5 membres

OTTAWA, 21. (P.C.F.) — Le nombre des membres de la Commission du Tarif sera porté de trois à cinq au cours de la présente session, a annoncé hier soir le ministre des Finances, M. Harris, en précisant que cette mesure a pour but de permettre à la Commission de répondre aux responsabilités de plus en plus considérables qui lui échoient.

Le ministre a expliqué plus tard que le travail de la Commission est de plus en plus chargé parce que le gouvernement canadien désire modifier constamment sa structure tarifaire afin de répondre aux changements continus qu'exigent l'industrie et les révolutions techniques. "Il est évident, dit-il, que la Commission du Tarif aura une tâche de plus en plus considérable à l'avenir".

M. Harris a aussi expliqué que l'on recommande diverses modifi-

cations tarifaires à la Commission, de temps à autre. Trois recommandations de ce genre lui ont été faites depuis le dernier budget et le gouvernement n'a reçu qu'un seul rapport à ce propos.

Il a ajouté qu'il voulait faire allusion au zinc, aux produits du zinc et à la brique réfractaire.

Le ministre a révélé que la Commission s'occupera, si elle en a le temps, d'un nouveau groupe de tarifs affectant la fabrication et l'assemblage des appareils de radio et de télévision.

Le surcroît de travail de la Commission a souvent été souligné à M. Harris par le passé, par ses trois membres, le président H. B. McKinnon, le vice-président F. J. Leduc et M. W. W. Buchanan.

Le salaire de M. McKinnon est de \$16,900 par année; celui de M. Leduc, de \$14,500 et celui de M. Buchanan, de \$13,500.

Les restrictions levées sur la vente et l'exportation de l'or

Les subsides abolis

OTTAWA, 21 — (P.C.F.) — Aujourd'hui, pour la première fois depuis un quart de siècle, il n'y a au Canada aucune restriction sur la vente et l'exportation de l'or.

Dans son discours sur le budget, hier soir, le ministre des Finances, M. Harris, a en effet annoncé la levée de toutes les restrictions relatives au précieux métal jaune, pavant ainsi la voie à la création d'un marché canadien entièrement libre dans le domaine de l'or.

Cette nouvelle politique entre en vigueur immédiatement. Elle signifie que les Canadiens et les étrangers peuvent, en toute liberté, acheter et vendre l'or au Canada de même qu'exporter ce métal. Aucun

permis gouvernemental n'est maintenant requis pour ces transactions. Jusqu'ici on ne pouvait expédier de l'or à l'étranger sans un permis fédéral.

Toutes les mines canadiennes vendant de l'or sur le nouveau marché libre ne pourront plus recevoir de subsides gouvernementaux.

SUBSIDES ABOLIS ?

Ces subsides, dont le total annuel est d'environ \$10,000,000, sont censés prendre fin en décembre prochain, à moins qu'ils ne soient alors renouvelés.

Par ailleurs, vu que le prix officiel de l'or — \$35 l'once, en fonds américains — est presque le même que celui du marché mondial, on ne

Les questions fiscales fédérales-provinciales dominent le budget

OTTAWA, 21 — (DNC) — Les relations fiscales fédérales-provinciales ont dominé le budget fédéral présenté hier soir par le ministre des Finances M. Walter Harris. Pour l'homme de la rue, ce budget risque de passer presque inaperçu, car il ne comporte aucun soulagement à ses obligations de contribuable. Cependant dans l'histoire canadienne, le budget 1956-57 sera probablement enregistré comme un budget de consolidation d'une économie en plein essor, devant servir d'introduction à la mise en application des nouvelles propositions fiscales faites par Ottawa aux provinces.

Après une année de reprise absolument remarquable de l'activité économique dans pratiquement tous les domaines et une promesse d'augmentation encore plus grande de la production nationale, qui atteindrait les \$28 milliards le budget prévoit un excédent modeste de \$113 millions. Certains mettent en relation le montant de cet excédent qui pourrait facilement être dépassé avec la somme de \$180 millions que coûterait au fédéral l'établissement d'un plan national d'assurance-hospitalisation.

Le quart du discours du budget, comprenant une vingtaine de pages, a été consacré aux relations fiscales. Les provinces voient de nouvelles améliorations apportées aux propositions fédérales destinées à remplacer en avril 1957 les ententes fiscales existantes entre Ottawa et les gouvernements provinciaux, sauf celui du Québec. Il s'agit de dispositions ayant trait aux paiements de péréquation et destinées à garantir aux provinces des revenus plus stables et mieux adaptés à leurs responsabilités constitutionnelles.

Tout le budget fédéral repose sur un principe d'équilibre et de stabilité de l'économie canadienne, principe formulé de diverses façons à plusieurs reprises par le premier ministre St-Laurent et le ministre du Commerce, M. C.-D. Howe. Particulièrement à ce stade de l'essor économique, on insiste sur la nécessité d'avoir un plan à long terme de développement d'un Canada industrialisé, tirant profit de ses grandes ressources naturelles.

L'assurance additionnelle donnée aux provinces garantit à celles-ci qu'elles ne recevront jamais moins de revenus, aux termes des nouveaux accords, qu'elles n'auraient reçu si les accords actuels avaient été renouvelés sans modification. Le montant de péréquation ne sera pas non plus inférieur à 95 pour cent de la moyenne des deux années précédentes aux termes des nouveaux accords. Auparavant, il était question de 90 pour cent, comme taux de calcul de la péréquation.

En garantissant aux provinces

autant de revenus que ceux qu'elles pourraient retirer en vertu des accords actuels si ceux-ci demeuraient en vigueur, encore cinq ans, le fédéral précise que ce montant de péréquation est considéré comme un minimum, c'est pourquoi l'assurance additionnelle donnée dans le budget aux provinces prendrait toute son importance s'il survenait une période de déclin dans l'activité économique.

La nouvelle formule fédérale pour le paiement de péréquation ou d'égalisation dit qu'Ottawa s'engage à garantir que le montant de péréquation disponible ne sera pas inférieur à celui qui aurait été disponible si les accords fiscaux actuels avaient duré encore cinq ans, ni inférieur à 95 pour cent de la moyenne des deux années précédentes aux termes des nouveaux accords.

Cela ne comporte pas un changement substantiel de la structure des nouvelles propositions fiscales d'Ottawa. La disposition précédente au sujet de péréquation garantissait aux gouvernements provinciaux des revenus qui ne seraient pas inférieurs au montant le plus élevé : a) des dollars reçus ou disponibles de la dernière année d'application des accords actuels soit, l'année 1956; ou b) du taux par tête, versé ou disponible cette année-là; ou c) de 90 pour cent de la moyenne des deux années précédentes aux termes des nouveaux accords. C'est ce taux de 90 pour cent qui devient 95 pour cent.

Evidemment les versements de péréquation et de stabilisation du gouvernement fédéral aux provinces sont toujours inconditionnels. En plus des minima garantis par Ottawa, les provinces auront droit aux revenus provenant de l'impôt sur les primes d'assurance. La législation concernant les nouveaux accords fiscaux sera présentée plus tard à la session du parlement canadien. Aujourd'hui le premier ministre St-Laurent déposera à la Chambre des communes les copies des lettres adressées aux premiers ministres des provinces à ce sujet.

On ne prévoit pas que les nouvelles dispositions annoncées dans le budget affectent considérablement la part évaluée à \$640,000,000 que le fédéral doit verser aux provinces. On croit que les provinces de la Colombie-Canadienne et de l'Île du Prince-Edouard seraient les principales bénéficiaires de cette modification de taux à 95 pour cent.

Dans la conclusion de son discours sur le budget, M. Harris a fait une revue des dernières conférences fédérales-provinciales sur la question fiscale, pour affirmer qu'elles ont été dominées par la plus haute considération politique, celle d'assurer l'unité et le bien-être de tout le peuple canadien dans son ensemble, en outre d'en venir à une entente de base sur la question fiscale, à ces conférences on a aussi établi les bases d'un plan d'aide aux chômeurs, qui ne peuvent bénéficier de la loi fédérale d'assurance-chômage et un programme national d'assurance-hospitalisation.

M. Harris a rendu hommage à l'esprit de coopération des provinces à la haute compétence du premier ministre canadien, M. St-Laurent, ainsi qu'à la façon compréhensive (Suite à la page 13)

croit pas que les mines canadiennes, recevant actuellement des subventions fédérales, soient bien intéressées à se lancer sur le marché libre et à perdre ainsi l'aide fédérale qu'elles obtiennent.

Il y a toutefois au moins une grosse industrie minière canadienne qui fonctionne sans subsides fédéraux, et pour elle, la levée des restrictions pourrait être avantageuse. Et si, sur le marché libre, le prix de l'or augmente, d'autres mines canadiennes pourraient être intéressées à abandonner les subsides d'Ottawa.

Depuis longtemps les propriétaires de mines d'or disent que le prix devrait être augmenté; il est à \$35 l'once depuis 1934.

Modifications fiscales

OTTAWA, 21 — (P.C.f.) — Voici le texte partiel de la section des modifications fiscales de l'exposé budgétaire prononcé mardi soir aux Communes par l'hon. Walter Harris, ministre des Finances :

Avant d'aborder la question de savoir comment hausser nos revenus essentiels au cours de l'année qui vient, je tiendrai à mentionner deux autres points rentrant dans le domaine des finances.

Je dirai d'abord quelques mots sur les coopératives de crédit et les sociétés coopératives d'épargne et de prêt. Depuis quinze ans, elles se sont très rapidement développées en nombre, en ressources et sous le rapport des membres. En 1940, il y avait plus de mille de ces sociétés, dont les avoirs représentaient \$25,000,000. Or les chiffres les plus récents indiquent l'existence de plus de quatre mille sociétés comptant plus de 1,600,000 membres et disposant d'un actif de près de \$600,000,000. Les économies des membres atteignent \$500,000,000 et les prêts qui leur sont consentis \$350,000,000.

La coopérative de crédit, ou société coopérative d'épargne, joue donc un rôle utile et constamment croissant dans le cadre de notre régime financier. Nous recevons bon nombre de requêtes demandant qu'à diverses fins les coopératives de crédit soient traitées comme des banques, surtout qu'elles soient autorisées à participer à certaines catégories d'emprunts garantis par l'Etat.

Je me permettrai de préciser que le gouvernement fédéral n'a d'une façon générale, ni l'intention ni le désir d'intervenir dans le domaine des coopératives de crédit, mais nous sommes disposés à étudier, de concert avec les groupes intéressés, les circonstances et conditions auxquelles il nous serait possible de leur accorder des privilèges et des possibilités dont elles sont privées à l'heure actuelle. J'espère pouvoir organiser d'ici peu des entretiens de ce genre.

Je répète que nous ne voulons étendre notre surveillance à ce domaine que si les coopératives de crédit souhaitent participer à ce genre d'activité gouvernementale et seulement dans la mesure où elles désirent le faire.

Le second point a trait à notre réglementation des échanges en ce qui concerne l'or.

Vers la fin de l'année 1931, lorsque le Royaume-Uni et le Canada ont abandonné l'étalon-or, l'exportation de ce métal a été assujettie à un régime de permis appliqué par le ministre des Finances. A la même époque, on a conclu avec les producteurs d'or canadiens des ententes aux termes desquelles tout l'or nouvellement extrait au Canada devait être remis à la Monnaie royale canadienne, ce qui a conféré à cet organisme le caractère d'une agence des mines d'or.

En 1946 et 1947, le Fonds monétaire international, dont notre pays est membre actif, s'est préoccupé de plus en plus du sérieux degré où l'or, dans le monde entier, était thésaurisé par des particuliers. En mars 1948, le gouvernement, conformément à la ligne de conduite adoptée par le Fonds monétaire international et que nous avons toujours appuyée, a fait savoir qu'on ne pourrait obtenir de permis d'exportation pour l'or importé au Canada après cette date.

La mesure tendait ainsi à décourager les thésauriseurs à utiliser le Canada comme un refuge.

En 1951, le Fonds a décidé qu'il était impossible de s'attendre de la part des Etats membres à des mesures uniformes concernant leur contrôle des transactions en or et, à mesure que la situation monétaire mondiale s'est améliorée, nous avons adouci nos règlements de temps à autre. Par exemple, en 1951, nous avons permis aux producteurs canadiens d'or, à certaines conditions, de vendre de l'or sur les marchés mondiaux.

En 1953, nous avons mitigé les conditions de mise en vente de l'or à des fins industrielles et, en mai dernier, nous nous sommes engagés à accorder des permis d'exportation dans le cas de l'or importé ou acheté au Canada en vue d'y être gardé en dépôt pour le compte de banques centrales étrangères et d'institutions financières internationales officielles.

Nous nous proposons maintenant de supprimer toutes les restrictions qui restent dans ce domaine. A compter de demain les résidents et les non-résidents du Canada auront la liberté d'acheter de l'or pour l'exporter ou le garder en dépôt, et les règlements établis aux termes de la loi sur l'exportation de l'or et exigeant un permis d'exportation ont été suspendus. Les mines consentant à renoncer à l'assistance que prévoit la loi d'urgence sur l'aide à l'exportation des mines d'or pourront vendre leur or partout où elles le désireront, à la seule condition de faire rapport de leur production et de leurs ventes au ministère des Finances.

PROGRAMME FISCAL

"Je passe maintenant à la question d'un programme fiscal approprié pour l'an prochain..."

"Je disais tout à l'heure que je présume la réalisation d'un produit national brut d'environ \$28,000,000,000 pour 1956; à ce compte-là, je prévois que notre régime fiscal actuel rapportera des recettes de \$4,775,000,000.

"D'ici quelques mois, nos rentrées d'impôts sur le revenu des sociétés commerciales seront exceptionnellement élevées, car les sociétés se rattraperont dans le versement de leurs impôts exigibles en 1955, tout en acquittant des impôts courants d'après un barème bien plus élevé..."

"Mais, même si je m'attends à cette forte augmentation de recettes, nous devons aussi faire face à de très considérables augmentations de dépenses. D'après le budget principal des dépenses déposé en janvier, les dépenses ont augmenté de \$54,000,000.

"J'ai déjà signalé à la Chambre que certaines augmentations de traitements et de barèmes de paie, au sein du service public, sont sur le point d'être accordées. Je ne puis encore dire ce qu'elles vont coûter, mais si je précise que chaque augmentation générale de 1 pour cent, au chapitre des salaires et traitements des fonctionnaires, ajoutera environ \$9,000,000 à nos dépenses de l'an prochain, y compris le versement global qu'il faudra verser au compte de retraite pour faire pendant, la Chambre discernera qu'une telle somme pourrait être fort considérable.

"En tout cas, en tenant compte

comme il convient de l'autre budget supplémentaire et des crédits tombés en annulation, je ne puis promettre de dépenses inférieures à \$4,650,000,000 pour l'an prochain.

"Comme je prévois des recettes de \$4,775,000,000 et des dépenses de \$4,650,000,000, nous devrions avoir excédent de \$125,000,000 dans le cadre actuel de l'imposition.

MODIFICATIONS FISCALES

Même si, pour les raisons que je viens d'énoncer, il m'est impossible de recommander au Parlement quelque réduction du niveau général de l'impôt sur le revenu, certaines modifications seront néanmoins apportées à des dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu...

Des modifications seront apportées au traitement fiscal applicable au produit de programmes en vertu desquels les employeurs partagent leurs bénéfices avec leurs employés. A l'avenir, les profits et pertes découlant de transactions intéressant les valeurs de portefeuille inscrites aux programmes de partage différé de bénéfices, seront exclus du calcul de la portion imposable sous forme de dividende admis aux fins de déductions d'impôt.

L'impôt applicable aux versements attribués au participant d'un programme sera différé pour les trois premières années lorsque, au cours de cette période, le droit inconditionnel à des versements n'aura pas été assuré audit membre. Grâce à ces modifications, les dispositions fiscales qui s'appliquent aux programmes de partage des bénéfices seront établies sur une base plutôt satisfaisante.

"Par le passé, mon collègue, le ministre du Revenu national et moi-même avons beaucoup réfléchi aux conditions générales auxquelles doivent se conformer les programmes de pension pour établir le droit à la déduction fiscale des cotisations. Nous avons conclu qu'il est souhaitable de reviser le livre bleu qui renferme les instructions générales touchant les régimes de pension.

"En particulier, nous avons soigneusement examiné les dispositions relatives aux limites imposées à la latitude dont jouissent les fidéicommissaires quand il s'agit de placer les fonds confiés à leur gestion, et nous avons étudié les observations pressantes qui nous ont été faites pour nous demander d'éliminer certaines de ces restrictions. Nous avons décidé de supprimer la restriction proportionnelle qui s'applique aux placements

de capitaux par les actionnaires, afin que les fidéicommissaires puissent régler leurs propres programmes de placements selon les exigences particulières des régimes de pension confiés à leur administration.

"Les membres des professions et autres personnes qui ont été récemment visées par une décision de la Cour de l'Echiquier interdisant la déduction des dépenses de congrès apprendront sans doute avec intérêt que la loi sera modifiée de façon à permettre au contribuable de déduire, chaque année, à compter de 1955, ses dépenses de participation à deux congrès.

"La récente décision de la Cour suprême du Canada dans la cause de la Home Oil a créé une situation qui appelle une modification de la loi. En bref, la Cour a décidé, en vertu de la loi, de calculer l'allocation dite d'épuisement, en fonction de puits en particulier plutôt que de l'ensemble de l'exportation. Cette décision a mis en cause les éléments de droit sur lesquels s'est appuyée la politique suivie à l'égard de l'industrie pétrolière au cours de son expansion.

"En 1951, le gouverneur en conseil a modifié les règlements qui avaient été en vigueur pendant les années auxquelles s'appliquait l'appel de la Home Oil en vue d'établir avec une plus grande certitude juridique l'assiette de l'impôt sur laquelle se fondait et s'était fondée par le passé la cotisation des contribuables industriels.

(Suite à la page 15)

Un membre de l'opposition critique le budget fédéral

OTTAWA, 21. (P.C.f.) — C'est le critique financier de l'opposition conservatrice qui a fait le premier commentaire aux Communes, hier soir, après la lecture du nouveau budget de M. Harris.

M. J. M. Macdonnell a déclaré, au nom de son parti : "Je ne crois pas qu'il y aura d'assurance cette année." "Je suis assuré, a rétorqué M. Harris, que mon honorable collègue s'en réjouit lui-même."

M. Macdonnell est revenu à la charge en disant qu'il était plus surpris que jamais et il a affirmé qu'il ne comprend pas pourquoi les libéraux ont si vivement applaudi le ministre des Finances, après la lecture de son budget.

"Je ne vois pas pourquoi, dit-il, ils applaudissent lorsqu'on leur propose une dépense de \$5 milliards. C'est à mon avis tout ce qu'il y avait à applaudir dans le budget."

DECEPTION MARQUEE

M. Macdonnell a poursuivi ses attaques contre M. Harris en disant qu'on avait présenté le ministre des Finances aux Communes

"Les raisons du jugement rendu par le tribunal dans la cause de la Home Oil ont, fait naître une certaine incertitude quant aux lois et règlements actuels, modifiés en 1951, dont on se demande s'ils sont suffisamment clairs pour étayer les cotisations faites depuis 1951. Il est donc proposé de modifier maintenant la loi et les règlements afin d'assurer, pour la période écoulée depuis et pour l'avenir, que l'amendement de 1951 aura son effet. L'amendement en question ne dépouille aucun contribuable de ses droits en vertu de la décision de la Cour suprême, à l'égard des années antérieures à 1951.

Depuis quelques mois, il a été maintes fois question de la possession et de la domination de compagnies canadiennes par des étrangers. On a émis l'idée qu'un certain aspect de notre loi fiscale peut détourner le propriétaire étranger de permettre toute participation canadienne à son entreprise. En vertu de notre loi, le taux régulier provenant du Canada est de 15 pour cent. Toutefois, l'impôt n'est que de 5 pour cent sur une société étrangère qui possède toutes les actions qui, en toutes circonstances, comportent pleinement le droit de vote pour leurs détenteurs. On peut noter en passant que la société étrangère n'a, du point de vue de l'impôt, aucun désavantage à redouter de l'émission d'actions d'autres sortes, permettant au public cana-

(Suite à la page 15)

L'agriculture, l'industrie et la construction sont parmi les plus favorisées

OTTAWA, 21. (P.C.f.) — Toute une kyrielle d'articles utilisés dans la fabrication industrielle, l'agriculture et la construction ont été ajoutés hier soir à la liste des objets déjà exempts de la taxe fédérale de vente de 10 pour cent.

Ces nouvelles exemptions constituent le gros des réductions plutôt maigres consenties par M. Harris, dans son nouveau budget. Elles coûteront au Trésor environ \$12 millions, au cours de la nouvelle année fiscale.

On a expliqué dans les milieux parlementaires que les nouvelles exemptions sont conformes à la politique fédérale qui consiste à ne pas taxer en autant que possible les articles utilisés dans la fabrication de machines qui servent à la production industrielle ou agricole.

LISTE DETAILLEE

Dans le domaine industriel, les nouvelles exemptions affectent les appareils de réparation et d'entretien de matériel; les dispositifs de sécurité au travail; les dispositifs d'aération servant à l'élimination

des gaz et des poussières industrielles; les mobiliers et appareils de cliniques médicales dans les industries, tels les postes de premiers soins, ainsi que les plate-formes entourant certaines pièces de machinerie telles les rambardeuses, les échelles et les rails à coulisse.

Les exemptions qui ont trait à l'industrie et la construction couvriront dorénavant l'acier servant non seulement à la charpente des édifices, mais aussi aux appentis, aux mezzanines et aux marquises.

Les matériaux de désodorisation pour murs et plafonds, de même que les couvre-planchers tels les linoléums et autres substances identiques figurent aussi dans la nouvelle liste des exemptions relatives à la construction. Il faut ajouter dans ce domaine les matériaux imperméables tels les tuiles d'asphalte pour les toits et les enduits bitumineux pour les caves, les additifs pour béton et les ventilateurs non motorisés.

PRODUITS AGRICOLES

Dans le domaine de l'agriculture, les principaux articles qui bénéficieront de la nouvelle exemption

sont: les boîtes à charrette, les poisons utilisés dans l'agriculture et l'horticulture, l'acier servant à la construction de silos, les pièces de machines aratoires, les appareils de réfrigération artificielle et les vermiculites.

AUTRES CATEGORIES

On relève peu d'exemptions en dehors des domaines de l'industrie, de l'agriculture et de la construction. Il faut cependant noter dans une catégorie générale les matériaux utilisés dans la production du vaccin Salk, les étiquettes servant à identifier ou à désigner les catégories des oeufs, des viandes, de la volaille, du poisson, des fruits et des légumes, de même que les matériaux servant exclusivement à la fabrication de ces étiquettes ou marques d'identité.

Les violons ou objets d'art antiques importés pour des fins éducatives échapperont aussi à la taxe avec les bottins industriels autres que les annuaires statistiques, les annuaires de téléphone et les guides de rue.

comme le "petit va-nu-pieds de Markdale" qui était censé enseigner au gouvernement comment épargner et dépenser sagement.

"On l'a excusé, l'an dernier, a-t-il ajouté, parce qu'il a prétendu qu'il n'avait pas eu le temps d'étudier le problème fiscal en extenso, et il nous avait demandé d'attendre à l'année prochaine."

"Nous sommes à l'année prochaine, a-t-il poursuivi, et on n'a tenu aucune des promesses qu'on nous avait faites. I faut croire que les dépensiers se sont emparés de notre ministre des Finances."

Poursuivant sa sortie, M. Macdonnell a soutenu que M. Harris n'est bon que pour additionner ou multiplier, mais qu'il ne sait ni soustraire ni diviser. "Le ministre du Commerce, M. Howe, dépense à millions, dit-il et tout le monde continue de l'appeler le bon vieux C.D."

INFLUENCE AMERICAINE

Selon M. Macdonnell il n'y a rien à discuter dans le nouveau budget et les biographies de M. Harris n'y feront certes pas allusion. Le gouvernement au demeurant se contenterait de se laisser influencer par la grande prospérité américaine.

"On semble ne pas savoir quoi faire, a-t-il ajouté, et c'est pour cette raison qu'on a remis l'avenir économique du pays entre les mains de la Commission Gordon".

Faisant ensuite allusion au montant du produit national brut évalué par M. Harris à \$28 milliards, M. Macdonnell a fait remarquer qu'on ne peut manger ce produit ni s'en vêtir et qu'il n'apportera en somme pas grand-chose aux chômeurs du pays, si c'est ce dont on se contente.

En dernier lieu, le critique de l'opposition s'en est pris au gouvernement parce qu'il admet en principe l'entreprise privée, mais ne se soucie guère d'appliquer cette théorie. C'est pour cette raison, selon lui, qu'il ne veut pas abandonner le contrôle d'Air-Canada.

★★Les questions...

(Suite de la page 12)

hensive avec laquelle il aborde ces problèmes, ce qui a largement contribué à concilier tous les points de vue. Enfin, il a loué les précieux conseils du ministre de la Justice, M. Stuart Garson, particulièrement dans le domaine constitutionnel.

Les nouvelles propositions fiscales, de l'accord unanime, constituent une amélioration appréciable de tout le problème de la fiscalité au Canada.

Variétés et aspérités

(par VERGOR)

SUR MOZART — Sir Thomas Beecham, le chef d'orchestre anglais réputé, a parlé de Mozart, lundi soir, au gymnase de l'Université McGill devant un auditoire imposant par le nombre. On sait que sir Thomas est parfois un humoriste cinglant. Mais, cette fois-ci, il n'était plus question d'humour mais d'un sujet qui tient beaucoup au coeur du musicien anglais : Mozart, l'un de ses compositeurs favoris, qu'il connaît fort bien.

AVEC AUTORITE — C'est, au reste, avec beaucoup de simplicité et d'autorité qu'il en parle. L'appel de Mozart, a-t-il dit, on le trouve dans sa grande simplicité et dans la richesse de son génie mélodique. Mozart est plus grand dans ses symphonies que Haydn, précisément pour cette raison et aussi pour sa maîtrise de l'orchestre.

A L'OPERA — Dans ce genre musical, Mozart fut essentiellement le compositeur qui a su créer excellemment des caractères dramatiques et aussi écrire admirablement pour les voix. L'ensemble de sa production lyrique démontre qu'il était en avant de son temps. A Mozart aussi on doit l'élaboration d'un style pour la forme quatuor.

CETTE MATINEE — Samedi prochain, le 24 mars, à l'Auditorium du Plateau, aura lieu la Matinée Symphonique, sous la direction de M. Wilfrid Pelletier. Au programme : Prélude du 3e acte de "Lohengrin" de Wagner; la Suite Alcina (gavotte-ménue) de Handel; folklore : Contre-Tranz (K. 609) de Mozart; Danse Espagnole, de Grenados; Danse Hongroise, de Brahms; Red Poppy (danse russe des matelots) de Glière; Symphonie No 2 Rhumba de McDonald; Danse Apache, de Copland (Aaron); Concerto en la majeur (K. 488), 1er mouvement, de Mozart; Concerto No 4 (1er mouvement) de Beethoven; soliste : Gisèle Pépin, pianiste; Suite "Casse-Noisette" (extraits) de Tchaïkovsky.

25e ANNIVERSAIRE — Le Quatuor Alouette célébrera lundi prochain le 26 mars son 25e anniversaire de fondation, sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, S. H. le maire Jean Drapeau, l'hon. Secrétaire de la Province et le lieutenant-colonel Elzéar Hurtubise. La célébration aura lieu à la salle de l'Apostolat Liturgique, 458 est, rue Lagachetière, à huit heures trente du soir. Dom. Oscar O'Brien, O.S.B., prononcera la conférence illustrée par le Quatuor Alouette dans l'interprétation de chants folkloriques.

VENTE DE TABLEAUX — De nombreux tableaux de maîtres ont été vendus aujourd'hui aux enchères chez Christie par sir Alec Martin, directeur de la vente. Deux toiles de Francesco Guardi, intitulées "Capri Cios", vendues ensemble, ont été acquises pour la somme de vingt mille guinées (\$150,000). Une scène intitulée "Hamlet dans les bois" par Hobbema a été adjugée pour 16,800 livres.

REINER AU MUSEE — Le pianiste Charles Reiner dormira demain après-midi, à 2 h. 30, à la salle de lecture du Musée des Beaux-Arts, un récital au cours duquel il jouera la Sonate en fa majeur (K. 332) de Mozart, la Sonate op. 110 de Beethoven et les "Tableaux d'une Exposition" de Moussorgsky.

UN COCTEAU — La Comédie-Française a créé vendredi soir à Bruxelles, au théâtre Royal du Parc, une pièce de Jean Cocteau. "La Machine à Ecrire". Il s'agit d'une véritable création : "La Machine à Ecrire" n'avait été jouée jusqu'ici que pour quelques représentations, en 1941, à Paris, au théâtre Hébertot, et sous une forme différente de celle présentée vendredi : le 3e acte est complètement inédit.

LA 1ère FOIS — C'est la première fois que la Comédie-Française crée une pièce hors de Paris; elle a choisi pour cette innovation le Théâtre du Parc, qu'on appelle à Bruxelles "La troisième salle de la Comédie-Française. Cocteau appartient à la fois à l'Académie Royale de Belgique et à l'Académie Française.

TOUS LES METIERS — Avant de débiter aux "Folies Bergères", dans la chanson — ce qui le conduisit au cinéma — Jean Gabin avait fait déjà plusieurs métiers : Cimentier, marin, etc... Mais depuis qu'il est devenu comédien, il les fait tous. On l'a vu autrefois mécanicien de rapide, pilote de remorqueur, soldat, ouvrier, paysan, plus récemment docteur, gangster, juge, conducteur de "poids lourds". Dans son nouveau film "Le Temps des Assassins" qu'il tourne sous la direction de Julien Duvivier, nous le verrons sous la toque blanche du chef cuisinier... car son personnage est le patron d'un restaurant des Halles très goûté des gourmets. Mais le plus surprenant, c'est que la plupart du temps, Jean Gabin connaît réellement le métier qu'on lui propose.

On tourne, on va tourner

Un nouveau "Simenon" à l'écran — Le réalisateur Gilles Grangier porte à l'écran "Le fils Cardinaud" de Georges Simenon. Le film qui s'intitule "Le Sang à la tête" réunit Renée Faure, Monique Mellinand, Frankeur et Georgette Anys autour de Jean Gabin qui tient le rôle du fils Cardinaud, ancien débardeur des quais de La Rochelle, devenu l'homme le plus puissant du port. C'est l'histoire de la réussite et de la solitude morale à laquelle elle condamne.

Grangier qui s'attache à respecter l'atmosphère pittoresque du livre, ne se contentera pas de quelques allusions à l'activité du héros à la fois armateur et mareyeur. Il transportera sa caméra dans le joli port de La Rochelle et c'est face aux chalutiers qui débarquent parmi l'authentique faune des trieurs de poissons et des aboyeurs de l'encan qu'évoluera le personnage de Simenon.

"Alerte au Deuxième Bureau" — Jean Stelli vient de commencer en extérieurs dans la région parisienne les prises de vues d'un nouveau film : "Alerte au Deuxième Bu-

reau" (Prod. Films Vega-C.F.C.-Général Productions) d'après un scénario original dont il signe l'adaptation et les dialogues avec Jean Kerchner et H. F. Rey. Frank Villard et Geneviève Kervine sont les principaux interprètes de ce film policier.

Dany Robin à Aden — Après l'abandon du projet du film "Etrange rencontre", Simon Barstoff va produire à la place, fin mars "Les environs d'Aden" (titre provisoire), un roman de Pierre Benoit, de l'Académie Française. Ce film sera réalisé en couleurs et en procédé anamorphique par un de nos plus grands espoirs, Michel Boisrond. Marcel Grignon en sera le directeur de la photographie.

Une de nos meilleures comédiennes, Dany Robin, "l'héroïne" dans un rôle tout à fait nouveau pour elle, aura à ses côtés Jacques Duby et André Versini. L'adaptation du roman de Pierre Benoit : "Les environs d'Aden" dont l'action se situe à Aden vers 1900 sera de Michel Boisrond et Jean Aurel.

Gilbert Bécud fait ses essais — Marcel Carné a réuni au studio Francoeur les deux principaux interprètes de son prochain film : "Le pays d'où je viens" (Prod. C.L.M.) Françoise Arnoul et Gilbert Bécud. Le célèbre chanteur fera ses débuts de comédien dans ce film en couleurs dont les prises de



A VERDUN — Récemment, l'Orchestre Symphonique de Verdun recevait la visite de l'échevin Charles Desgroseillers, maire-suppléant de Verdun et Me Lionel A. Ross, M.P.P. pour Verdun De g. à d., première rangée : Mlle Berthe Proulx, secrétaire; M. Charles Desgroseillers; Mme A. Landman, directrice du Corps de Ballet; Me Lionel A. Ross; Mlle Pierrette Champoux de CKVL; deuxième rangée : M. Edmond P. Rossey; le docteur Pierre Gravel, chef de l'Orchestre; M. Haï Wardell de CKVL; MM. Edouard Alepin, Jean Marion et T. Lamanque. MM. Rossey, Gravel, Alepin et Marion sont les fondateurs de l'Orchestre tandis que M. Lamanque est un des directeurs.

850,000 touristes en août dernier à Québec

Mort du peintre Ernst Neumann

Un peintre montréalais bien connu, M. Ernst Neumann, est décédé à Venise en Italie, à l'âge de 49 ans. Il a succombé à une crise cardiaque.

Mieux connu comme portraitiste, M. Neumann s'était aussi signalé par ses esquisses et ses lithogra-



M. Ernst NEUMANN

vures. Ses oeuvres ont maintes fois été exposées dans plusieurs galeries à travers le Canada et à l'étranger.

Né à Vienne, il vint au Canada alors qu'il était encore enfant. Il fit ses études à Montréal et fut diplômé de l'École des Beaux-Arts en 1929.

Il était membre du Graphie Art Society, de Toronto, un organisme qui groupe des artistes spécialement intéressés à la lithogravure et aux études en noir et blanc.

Il était célibataire.

L'horaire du film

Ces cotes nous sont fournies par le Centre catholique du Cinéma de Montréal.

LOEW'S — "The Benny Goodman Story": 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35. Tous.

PALACE — "All That Heaven Allows": 10.25, 12.45, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00. Adultes.

CAPITOL — "The Bottom of the Bottle": 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.55. Adultes.

PRINCESS — "Man with the Gun": 10.50, 1.00, 3.15, 5.30, 7.45, 10.00. Adultes.

vues commenceront ces jours prochains en Savoie. Quant à Françoise Arnoul, sa partenaire, elle tournera ainsi son 25e film. (Unifrance film).

QUEBEC, 21. (P.C.F.) — M. Louis Paré, directeur de l'Office municipal du Tourisme, déclare qu'une publicité touristique bien dirigée paie bien en retour.

En 1940, lorsqu'on lui confia la direction de cet office, que l'on venait tout juste de créer, les touristes dépensaient annuellement ici \$7,000,000. L'an dernier, ils ont déboursé \$40,000,000.

L'augmentation enregistrée dans le nombre des touristes n'en est pas moins importante. En août dernier, 850,000 touristes ont visité l'histoire de Champlain, ou quelque chose comme 6,300 visiteurs par jour. Québec compte une population de 200,000 habitants.

M. Paré dit que les résultats obtenus proviennent d'une publicité bien dirigée appuyée d'une correspondance rapide et courtoise en faveur des personnes qui écrivent pour obtenir des informations.

La grande majorité des personnes qui écrivent reçoivent une réponse et en même temps on leur adresse des brochures qui mettent sans oublier l'invitation à se rendre en lumière les attraits de Québec dans la vieille capitale.

Il n'en a pas coûté beaucoup pour l'organisation d'un office du tourisme ici. M. Paré a déclaré que le contribuable québécois a dépensé treize centièmes de cent pour une publicité rapportant un dollar.

Victoire des adversaires de la fluoruration

TORONTO, 20. (P.C.F.) — Alléguant que la Commission métropolitaine de Toronto n'a aucun pouvoir en la matière, la Cour d'appel de l'Ontario a invalidé, hier, un règlement torontois qui rend obligatoire la fluoruration de l'eau qui alimente 13 municipalités de banlieue.

Par la suite le président de la Commission, M. Fred Gardiner, a laissé savoir que celle-ci considèrera, mardi prochain, la possibilité d'en appeler à son tour de la décision du tribunal.

Car le décret de la Cour vient d'un appel précédent que la municipalité de Forest Hill avait logé à propos du règlement. Le juge en chef J. W. Pickup a fait observer que le jugement ne met pas en question les mérites de la fluoruration de l'eau, mais s'arrête aux pouvoirs législatifs de l'administration torontoise.

Le règlement contesté avait été adopté en juin dernier. Forest Hill avait été la seule municipalité de banlieue à s'y opposer.

Au Plateau

Quand l'orchestre s'irise

Le concert de l'Orchestre de Montréal hier soir au Plateau, était sous la direction de Sir Thomas Beecham, un des sommets de la direction orchestrale universelle, comme chacun le sait. La présence de ce grand chef électrisa pour ainsi dire l'orchestre qui donna un rendement vraiment digne des plus beaux soirs de son histoire.

Le programme était de qualité, le menu dirait-on, était digne de la table d'un roi, le roi étant en l'occurrence chaque auditeur fidèle. On joua donc dans un style raffiné la symphonie de Prague de Mozart. De Mendelssohn, un autre compositeur exquils et raffiné, l'orchestre rendit avec esprit l'ouverture Mélusine et la Suite Amaryllis de Handel. Pour faire contraste, l'orchestre a aussi joué la symphonie no 1 en mi mineur de Sibelius.

Sir Thomas Beecham excelle à conserver aux oeuvres classiques leur stricte forme tout en mêlant sa forte personnalité et en communiquant aux oeuvres un je ne sais quoi qui leur donne un dynamisme, un enthousiasme, une jeunesse reconquise. Il recrée pour ainsi dire les pages immortelles qu'il feuillette chez les maîtres. Il y découvre des nuances, des délicatesses que l'on ne soupçonnait pas. Sir Thomas est comme les peintres, pour lui la gamme des couleurs va à l'infini par gradations souples. Tantôt, la palette orchestrale s'enflamme comme un paysage d'automne tantôt elle va chercher dans les demi-tons presque imperceptibles à l'oreille, dans les gris s'exprimerait-on en termes picturaux.

Dans la Symphonie de Mozart, Sir Thomas fit des merveilles d'équilibre. Il amenuisa le grain ordinairement trop gros des cordes, il n'exigea des instruments à vent que le strict nécessaire et il en résulta une respiration orchestrale méticuleusement contrôlée et fort plaisante par conséquent pour une telle oeuvre jouée autrefois avec un orchestre réduit.

L'ouverture Melusine de Mendelssohn est rarement jouée, mais on la regrette car c'est une musique travaillée comme du cristal, comme les vers de Théophile Gautier, "Emaux et Camées". C'est ici la précision portée à son maximum et l'orchestre sous la direction de Sir Thomas a tiré plein parti de ces pages racées.

Bref un concert de premier plan qui se répètera ce soir et dont la vedette très estimée est sans contredit Thomas.

M. H.

Recherché en C. C. arrêté à Montréal

Un individu qui s'est livré à la police de Montréal la semaine dernière disant qu'il avait commis un vol à main armée de \$30 est recherché par la police de Vancouver sous une accusation de faux.

Le capitaine-détective Jos. Bédard, de l'escouade des vols à main armée, a déclaré que Clifford Leslie Krutop serait remis à la police de Vancouver dès qu'il aura été condamné à Montréal pour hold-up le 28 mars.

LOEW'S

A l'affiche

"The Benny Goodman Story"

couleurs par technicolor
Steve ALLEN — Donna REED

PALACE

A l'affiche

"All That Heaven Allows"

couleurs par technicolor
Jane WYMAN — Rock HUDSON

PRINCESS

A l'affiche

"MAN WITH THE GUN"

Robert MITCHEM — Jan STERLING

Capitol

A l'affiche

"THE BOTTOM OF THE BOTTLE"

en couleurs
Van JOHNSON — Joseph COTTEN

Mots Croisés de la "Patrie"

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

- HORIZONTALEMENT**
- 1 - Font partie du Commonwealth — Déclina (fig.).
 - 2 - "La santé par le ..." — Etat américain.
 - 3 - Nations Unies (Initiales usuelles) — Air-Canada, à l'anglaise — Partisan.
 - 4 - A toi — Partie du corps humain — Term. d'infinif. — Term. d'infinif.
 - 5 - Dehors, en anglais.

Solution du problème d'hier

S	A	V	O	N	V	E	R	D	I
I	R	A	K	M	R	O	A	M	
C	N	R	E	I	M	P			
I	O	E	N	T	A	I	E	U	
E	B	A	R	T	C	R			
P	A	C	O	R	E	X			
A	H	A	R	P	O	N	S	C	
R	E	P	A	O	N	S	R	H	
A	T	I	L	E	A	O			
B	A	C	H	E	I	N	S	U	
E	T	R	E	S	E	S	E	X	

★★ Modifications ...

(Suite de la page 13)

dien de participer à la compagnie canadienne.

Des traités conclus avec divers pays ces dernières années ont, dans bien des cas, modifié la disposition générale dont je viens de parler, de notre loi fiscale. D'après nos traités avec la Suède, l'Irlande et le Danemark, par exemple, une compagnie peut obtenir le taux de préférence de cinq pour 100 sur les dividendes si elle possède plus de la moitié de la compagnie canadienne. Des négociations se poursuivent couramment en vue de conventions en matière d'impôt en Afrique du Sud, en Australie, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Une modification apportée à notre traité avec les Etats-Unis, il y a six ans, a réduit de 100 pour 100 à 95 pour 100 le pourcentage de propriété requis pour avoir droit au taux de cinq pour 100. Depuis quelque temps, cette question est inscrite à notre programme de pourparlers avec l'Administration des Etats-Unis et, vers la fin de l'année dernière, il a été proposé de réduire à nouveau de part de d'autre pourcentage de propriété requis. Il y a lieu d'espérer que la proposition agréera aux Etats-Unis et que notre convention en

- 6 - Agents de sédition.
 - 7 - Se suivent dans "ter" — Pronom relatif.
 - 8 - Prénom (masculin anglais) — Centre houiller et métallurgique d'Allemagne, sur la Ruhr — Art. grec, au neutre.
 - 9 - Atome ou groupe d'atomes portant une charge électrique — Touché — Joueur de baseball bien connu, lanceur, son prénom est Jean-Pierre.
 - 10 - Gros nuage — Consacré.
 - 11 - Emigration en masse — Serrer avec un lacet.
- VERTICALEMENT**
- 1 - Petites îles — Souveraine.
 - 2 - Personnage d'un roman de Zola — Tendre.
 - 3 - De jour, en latin — Principe vital — Préfixe pour "nouveau".
 - 4 - Conj. de coord. — Période de temps — Terminaison passive anglaise.
 - 5 - Perforation — Pronom personnel.
 - 6 - Mouvement de jeunesse fondé par lord Baden-Powell of Gilwell.
 - 7 - Contre — Bien, en grec.
 - 8 - Conj. marquant l'alternative — Esprit, chez les gnostiques — Imp. du verbe "aller".
 - 9 - En effet, en latin — Fort — Gibraltar en est un.
 - 10 - 500 feuilles de papier — Action de touer.
 - 11 - Comté anglais — Maison, famille (fig.).

matière d'impôt sera modifiée en temps et lieu.

D'autres modifications prévues à la Loi de l'impôt sur le revenu seront expliquées lors de la présentation du bill modificateur.

LE TARIF DOUANIER

Les résolutions que je soumetts ce soir à la Chambre renferment, comme à l'ordinaire, certaines modifications douanières. Elles sont un peu moins nombreuses que par le passé...

Une seule modification revêt un intérêt assez général pour que je la mentionne en ce moment. Il s'agit des droits visant les pièces de machines et d'outillage agricoles. Le gouvernement avait pour principe, on le sait, qu'il convenait de laisser entrer en franchise au Canada les pièces aussi bien que les machines et l'outillage mêmes. Cependant, à la suite de certaines décisions judiciaires rendues par la Commission du tarif à l'égard du libellé des postes particuliers du tarif douanier, la façon d'établir les catégories tarifaires s'est sensiblement modifiée et l'échelle des articles qui entrent en franchise, considérablement amenuisée. Plusieurs personnes et organisations intéressées m'ont signalé ce résultat peu souhaitable. La mesure que nous prenons ce soir tend, dans cet important domaine, à établir

dans son intégrité l'entrée en franchise...

"J'ai encore deux ou trois autres questions à soumettre à la Commission du tarif au cours de l'année qui vient. L'une à trait au zinc et aux produits fabriqués de zinc; l'autre à la briquer réfractaire. Puis si le programme de la Commission le permet, j'ai également l'intention de lui soumettre un groupe de postes douaniers relatifs à la fabrication et à l'assemblage d'appareils de radio et de télévision.

"Je passe maintenant des droits de douane aux taxes de vente et d'accise.

"... Je ne puis proposer aucun abaissement du taux général de la taxe de vente ni du taux régulier de 10 p. 100 à l'égard des taxes spéciales d'accise.

Les exemptions supplémentaires les plus importantes résultent d'un élargissement des définitions relatives aux matériaux de construction et aux biens de production. On estime que la réduction globale à l'égard de ces taxes par suite de ces additions aux listes d'exemptions représentera une somme d'environ \$12,000,000 au cours de la prochaine année financière.

Comme d'habitude, il sera prescrit que les modifications susmentionnées à la taxe visant les denrées entreront en vigueur à compter de minuit ce soir. Conformément à la ligne de conduite ordinaire, mon collègue, le ministre du Revenu national, m'a prié de signaler qu'on n'acceptera aucune demande de remboursement résultant de l'abaissement de la taxe à l'égard de ces articles sur lesquels la taxe a déjà été acquittée.

"Depuis plusieurs années, les éditeurs de revues canadiennes font des démarches auprès du gouvernement signalant les empiètements croissants des revues de l'étranger, qui nuisent à leur circulation au Canada ainsi qu'à leurs ventes d'annonces. Nous avons pu les aider dans une faible mesure en effectuant une nouvelle distribution de la réclame ordinaire du gouvernement. Malgré tout, elles continuent de perdre du terrain. Un certain nombre de revues canadiennes ont dû cesser leur activité, tandis que d'autres ont dû réduire le nombre de numéros qu'elles publient chaque année.

Après avoir étudié ce problème pendant assez longtemps, nous en sommes venus à la conclusion que, dans ce domaine, des mesures d'un caractère très exceptionnel peuvent être modifiées qui ne le seraient assurément pas à l'égard d'un autre secteur ordinaire des affaires ou du commerce.

Le gouvernement n'almerait pas du tout à entraver l'importation normale traditionnelle de revues ordinaires dans notre pays; cependant, les éditions spéciales représentent un problème bien particulier. Ce n'est que récemment, en somme, qu'elles sont apparues sur la scène. Chacune est, au fond, un sous-produit d'une revue publiée à l'étranger en concurrence avec une revue comparable purement canadienne. Elle profite de cet avantage non seulement pour accroître sa circulation, mais aussi, ce qui est beaucoup plus grave pour les éditeurs canadiens, pour vendre ses annonces, enlevant ainsi des recettes aux maisons canadiennes de publication.

Durant ces années, l'argent ainsi drainé a représenté de très fortes sommes.

"En conséquence, nous avons décidé de prélever une taxe spéciale d'accise sur les éditions spéciales. Cette taxe sera de 20 pour cent et ne sera prélevée que le 1er janvier 1957, de sorte que les intéressés pourront se préparer en conséquence. Cette taxe s'appliquera à toutes les éditions spéciales, qu'elles soient imprimées au Canada ou à l'étranger, en anglais ou en français.

"Ma revue des changements fiscaux proposés se termine ici; je puis maintenant résumer la situation budgétaire. Les réductions globales d'impôt que je propose à la Chambre représentent \$12,000,000; les recettes prévues pour l'année qui vient seront de \$4,763,000,000.

"Je rappelle encore une fois à la Chambre que les estimations portant sur des chiffres de cet ordre comportent toujours un élément d'incertitude et qu'une variation aussi faible qu'un pour cent, dans un sens ou dans l'autre, représente près de \$50 millions.



Vers un rendement accru de seigle sur terres à tabac

OTTAWA, 21 — Une application d'engrais azotés de bonne heure au printemps est le moyen le plus économique d'augmenter les rendements de seigle sur les terres à tabac jaune. Une couche de 75 livres de nitrate d'ammonium avant ou vers la fin d'avril doublera parfois la production de seigle, suivant des essais à la sous-station expérimentale de Delhi, Ontario.

A cette saison, le plan de seigle dispose de nombreuses racines qui recherchent une nourriture azotée toute prête dont les feuilles ont grand besoin. Par ailleurs, la terre est encore froide et humide, ce qui ralentit la transformation de l'azote à l'intérieur du sol et rend d'autant plus profitable une couche d'azote immédiatement assimilable fourni à l'état de nitrate.

Mais il est bon que le cultivateur examine attentivement la récolte en croissance avant de décider des quantités à appliquer. Une couleur vert pâle ou jaunâtre du seigle trahit un manque d'azote; de même une pousse claire ou endommagée par l'hiver. Dans les sols plus fertiles que la moyenne, il faut être prudent sans quoi il y aura danger de verse. Dans la plupart des cas, on conseille de 50 à 100 livres de nitrate d'ammonium pour obtenir une croissance immédiate et soutenue.

Cette fertilisation de printemps augmente du même coup la production de grain et de matière organi-

que. Cette dernière augmentera la fertilité si elle est soigneusement incorporée au sol et, avec le temps, bien décomposée. Une seconde couche de 75 livres de nitrate d'ammonium après la moisson favorisera la décomposition de la paille de seigle enfouie.

L'emploi d'engrais azotés au bon moment aura donc un double résultat, c'est-à-dire des rendements accrus de seigle et une meilleure fertilité du sol pour la production du tabac.

Affaires record de la Coop. d'Albanel

ALBANEL, 21 — (DNC) — Le Syndicat coopératif agricole d'Albanel a réalisé un chiffre d'affaires record cette année. Il se totalise en effet à \$470,875.18. Son trop-perçu compte également parmi les plus élevés de son histoire. Il s'est élevé à \$16,486.87. Le capital social du Syndicat coopératif agricole d'Albanel est de \$20,000 tandis que son actif s'élève à \$159,497.72 et sa réserve générale à plus de \$60,000. Ce syndicat coopératif compte parmi les plus stables de la région du Saguenay.

M. Joseph Roy a été réélu président de l'institution, tandis que M. Joseph-Eugène St-Pierre s'est vu confier la vice-présidence. Les autres administrateurs sont MM. Louis Lebrun, Joseph Gaudreault, Alcide Larouche, Adrien Gosselin et Armand Bolduc.

Les surveillants sont MM. Wilfrid Tremblay, Jean-Baptiste Rochette et Etienne Genest.

Le syndicat coopératif agricole d'Albanel offre déjà à ses 120 membres des services d'épicerie, d'entrepôt, de buanderie et de fromagerie, de laiterie et de meunerie. La question d'aménagement d'un étal de boucherie est maintenant à l'étude.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9.30 heures de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

Pommes: Mar. plus ferme, McIntosh "C" 1.75, belles 2.50 le minot.

Ail: Mar. tranquille, 3.00-3.25 la doz de tresses.

Betteraves: Mar. inc. lavées 1.25 pour 50-lb.

Carottes: Mar. ferme, 1.50-2.00 pour 50-lb.

Navets: Mar. inc. 1.50-1.75 pour 50-lb.

Oignons: Mar. tranquille, type espagnol 2.25-2.50, petits à mariner 1.25-1.75 pour 50-lb.

Panais: Mar. inc. 2.00 le minot.

Poireaux: Mar. ferme, gros 75-90c la doz. ou \$9.00 la doz de pqt. petits 35-40c la doz.

Salsifis: Mar. tranquille 1.25 la doz de pqt.

Sarrinette: Mar. inc. 50c la doz de pqt.

Céréales fermes

CHICAGO, 21. (PAF) — Les contrats de céréales et de fève soyas ont acquis hier une plus grande fermeté sur le marché de la Bourse des grains de Chicago.

Les contrats de blé de mars ont réalisé des gains notables.

L'adoption d'une nouvelle loi agricole au sénat américain, prévoyant un meilleur prix de soutien pour le blé et le maïs, a sensiblement influé sur les cours.

Prix stables au marché du bétail

Les échanges se sont effectués rondement à des prix fermes, hier, sur les marchés à bestiaux de Montréal. Les arrivages légers de bovins consistaient principalement de vaches de qualité commune à moyenne.

Arrivages: 95 bovins, 450 veaux, 475 porcs, 19 agneaux et moutons. Arrivages lundi: 980 bovins, 2,053 veaux, 1,523 porcs et 100 agneaux et moutons.

Les vaches de bonne qualité ont rapporté \$12-12.50, quelques-unes \$13, les moyennes \$11-12, les communes \$10-11, les très communes \$8-10.

Les veaux de lait de bonne qualité ont obtenu \$20-21, les moyens \$16-18, les communs \$13-15.

Sur le marché de l'est, les porcs de catégorie A ont trouvé preneurs, lundi, à \$23, un lot de 40, à \$23.50. Les truies se sont vendues \$15, quelques sujets légers \$16. Sur le marché de l'Ouest, les porcs ont été échangés, lundi, à \$23.25, quelques-uns à \$23.50, les truies entre \$15 et \$15.25.

Les prix sont demeurés fermes sur le marché de l'est et les porcs ont obtenu \$23, les truies \$15, quelques sujets légers, \$16. Les prix n'ont pas été établis sur le marché de l'ouest.

Les ventes d'agneaux et de moutons n'ont pas été suffisantes pour permettre de fixer un indice général.

Orge et seigle en hausse à Winnipeg

WINNIPEG, 21. (PCF) — L'activité commerciale de l'orge et du seigle a été le fait marquant de la séance de mardi à la Bourse des grains de Winnipeg. Les exportateurs et les expéditeurs ont fait de bons achats et on a rapporté quelques ventes d'orge au Royaume-Uni. Les prix de l'avoine étaient stationnaires. Le lin a peu fluctué.

Soignons joyeux GAY LON LA... Restons français

La vie HUMORISTIQUE

HISTOIRE JAUNE

L'écrivain-explorateur Robert M. Silvester rapporte ce qu'il entendit un jour en Mongolie, alors qu'il se reposait sous une tente de feutre dans un camp de nomades.

Une mère admonestait son jeune fils Lou qui, un silex coupant à la main, jouait auprès de son aïeule.

Première injonction de la maman: — Lou, laisse les oreilles de grand-mère!

Un instant après: — Lou, j'ai dit: laisse les oreilles de grand-mère!

Dix secondes ensuite: — Lou! Apporte ici les oreilles de grand-mère!



— Vous avez vu ma montre étanche?

— D'après moi, ce n'est pas difficile: Offrez-lui une bague avec un énorme diamant!

JEAN RIGOLE

REMEDE HEROIQUE

Ma femme est dépenaillée, c'est horrible! raconte un monsieur à un ami. Mais elle a surtout une manie, une espèce de fétichisme: elle ne peut pas voir une paire de gants sans les acheter. Je me demande comment l'en empêcher...

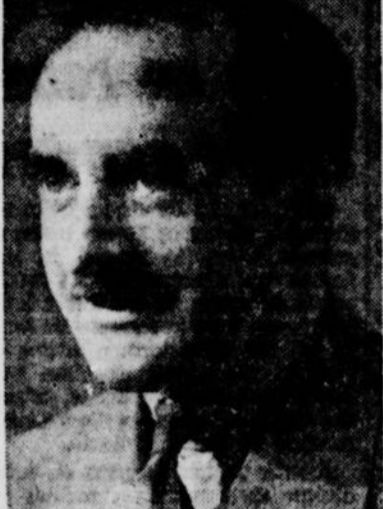
FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Les industriels progressent de fractions durant la matinée.

La tendance s'est légèrement raffermie, parmi les industriels, à l'ouverture des cours aujourd'hui. Des gains de 1/2 ont été enregistrés par Powell River, Canadian Breweries, Aluminium, Consolidated Smelters Algoma Steel, Dosco et Bank of Montreal. Bell Telephone et Gati-neau Power ont reculé de fractions parmi les services publics. Actifs mais inchangés étaient Canada Cement, Du Pont, Abitibi, Howard Smith, Distillers Seagrams, Hudson Bay Mining, Noranda Mines, B-A Oil et Canadian Pacific.

Des 303 émissions transigées hier, 100 ont haussé, 109 ont accusé des pertes et 94 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a enregistré les gains suivants: banques, 0.38 à 54.05, industriels, 1.2 à 315.5 et papeteries, 0.52 à 1,510.91. Les services publics ont baissé de 0.2 à 136.0 et les mines d'or n'ont accusé aucun changement. Le virement a porté sur 91,500 valeurs industrielles et 1,381,600 actions minières et pétrolières.



M. ROGER LANGLOIS, président de Langlois Motors Ltd, qui vient d'être élu président de l'Association des distributeurs d'automobiles de Montréal à l'assemblée annuelle.

Bourse de Toronto

TORONTO, 21. (P.C.) — Les cours ont enregistré de modestes gains, durant la matinée, à la Bourse de Toronto dans des échanges plutôt lents. Les papeteries, les banques et les raffineries de pétrole ont progressé mais la plupart des gains ont porté sur les fractions à l'exception de Good-year qui a grimpé de \$8 à \$169. Quelques valeurs sélectives parmi les métaux non ferreux ont haussé. Consolidated Halliwell a baissé de 18 cents. La plupart des aurifères transigés ont gagné du terrain à la suite de la levée des restrictions sur l'achat et l'exportation de l'or. Prairie a monté de 30 cents parmi les pétroles.

Selon les indices des valeurs en fermeture hier, les mines d'or ont monté de 0.17 à 89.10 mais les industriels ont reculé de 0.46 à 471.75, les métaux non ferreux, de 0.60 à 247.16 et les pétroles de l'Ouest, de 0.50 à 142.58. Les échanges ont porté sur 6,569,000 actions.

Bourse de New-York

Echanges actifs et gains fractionnaires à Wall Street. NEW-YORK, 21 — (P.A.) — Les échanges ont débuté activement à la Bourse de New-York aujourd'hui et les cours ont légèrement progressé. Les gains ont porté, dans l'ensemble, sur les fractions. Les paquets d'actions échangées comprenaient 4,800 May Department, en baisse de 1/4 à 47; 4,000 U.S. Steel, inchangé à 60; 3,000 Republic Steel, en baisse de 1/4 à 35; 1,500 Anacanda Copper, en hausse de 1/4 à 84; et 2,200 U.S. Lines, en hausse de 1/4 à 26.

La moyenne de 65 valeurs a monté de 0.63 à 180.44 hier. Les industriels ont gagné 2.86 à 512.62, les chemins de fer, 0.25 à 169.12 et les services publics, 0.02 à 67.16. Les échanges ont compté 2,960,000 actions.

Prix de l'or

LONDRES, 21 — (P.C.) — Cote de l'once d'or fin en argent américain, aujourd'hui, sur le marché de l'or européen: \$34.98 à l'achat et \$34.99 à la vente. Prix de l'once de Troy à la bourse londonienne des lingots: \$34.90 1-12 249 shillings, 3 1-2 pence.

100 Que Power	29 1/2	29 1/2	29 1/2
30 Reyn Alum	102	102	102
100 Rolland A	18	18	18
5 Rolland B	18	18	18
690 Royal Bk	60 1/2	60 1/2	60 1/2
5935 e-Royal Bk rts.	480	465	480
225 Royalite	14 1/2	14 1/2	14 1/2
200 St Law Corp	86	86	86
644 Shawinigan	75	74 1/2	75
30 Shawin 4 pr	50 1/2	50 1/2	50 1/2
25 Sherwin	43	43	43
155 Sicks	27	27	27
125 Simpsons	20	20	20
10 S C Power	49 1/2	49 1/2	49 1/2
575 Steel of Canada	71	70 1/2	70 1/2
1350 e-Triad Oil	800	750	750
50 United Steel	16	16	16
15 Wabasso	15	15 1/2	15 1/2
460 Walker	74	73 1/2	73 1/2
50 e-W Lease	500	500	500
25 Wpg & C Gas	14	14	14
50 Zellers	24 1/2	24 1/2	24 1/2

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Clot
275 Ang Cdn Pulp	51 1/2	50	50
2150 Ang Nfld	12 1/2	12 1/2	12 1/2
15 Belding Cort pr	15	15	15
2235 Brown Co	22 1/2	22 1/2	22 1/2
275 Can Sugar	24	23 1/2	23 1/2
50 Can Malt	56	56	56
275 Cdn Dredge	24	24	24
50 Cdn Marconi	5 1/2	5 1/2	5 1/2
100 C P P Sec	6	6	6
100 eC Silk 'A'	450	450	450
25 Claude Neon pr	70	70	70
100 eCons Div Sec 'A'	190	190	190
3365 Cons Paper	38	37 1/2	37 1/2
50 Crown Zeller	60	60	60
145 Don Oilcloth	36	36	36
305 Ford Motor	132	132	132
1275 Lambert 'A'	16	16	16
250 'A'	19 1/2	19	19 1/2
100 Loblaw 'A'	55	55	55
10 McColl pr	100	100	100
225 Minn Ont Paper	37 1/2	37 1/2	37 1/2
25 Moore	45	45	45
200 Mtl Royal Dairy	9 1/2	9 1/2	9 1/2
100 Mtl Royal Rice	11 1/2	11 1/2	11 1/2
300 Nfld Light	40	40	40
20 Pow Corp Ier pr	50	50	50
100 Que Tel	20 1/2	20 1/2	20 1/2
415 Reitanana	39	39	39
25 Sangamo	13	13	13
75 Traders Fin 'A'	43 1/2	43 1/2	43 1/2
720 Tr Mtn Oil Pipe	51 1/2	51 1/2	51 1/2
3750 Walnwright	5 1/2	5 1/2	5 1/2
891 Watermans	13	12 1/2	13
50 Windsor Hotel	45	45	45
25 Woods Mfg	47 1/2	47 1/2	47 1/2

MINES, PETROLES, e

500 Alta Mines	13	13	13
18500 Ameranium M	14 1/2	15 1/2	16
934 Anacon Lead	325	300	325
1800 Arcadia Nickel	182	178	180
8400 Anthonian	60	57	57
8600 Arno Mines	10	9 1/2	10
1500 Asect	43	43	43
25000 Amaque	30	26	30
2500 eBailey Selburne	10 1/2	10 1/2	10 1/2
1000 Band Ore	8	8	8
1000 Barvalles	12	12	12
1000 Beaufort R L	13 1/2	13 1/2	13 1/2
1300 Bellechasse	75	75	75
5000 Belle Chib	22 1/2	22	22 1/2
8800 Bonnyville	54	55	55
2000 Bourdulae	14	14	14
5900 Boreal R M	25	25	25
500 Bouscadillae	28	28	28
6900 Bouzan	235	225	225
625 Burnt Hill	248	245	248
1700 Calaita Pete	104	90	95
4000 Calumet Uran	17	17	17
3225 eCamp Chib	28	27 1/2	27 1/2
200 Cdn Oil Lands	230	220	230
4500 Canuba	110	101	101
500 Cdn Admira	50	50	50
700 eCdn Colliers	11	11	11
7530 Capital Lithium	138	132	138
12200 Con Lithium	113	105	108
6500 Carnegie	26	25	25
1000 Cartier Mal	9 1/2	9 1/2	9 1/2
1000 Celta Dev	10 1/2	10 1/2	10 1/2
1500 Centremaque	12 1/2	12	12 1/2
1750 Chib Mining	780	725	770
1100 Chib Expior	165	161	162
3000 Cleveland Cpr	70	65	69
16000 Colomac	25	24	24
2000 Cons Cent Can	21	21	21
4800 Cons Halliwell	260	235	244
13700 C Q Yellow	82	77	79
1100 Copper Cliff	470	465	465
500 Copper Man	43	43	43
21500 Cortez Expior	8 1/2	8	8 1/2
200 Coulee Lead	140	140	140
2500 Cournor	25 1/2	22 1/2	23
3100 Del Rio	210	200	200
500 Dom Asbestos	21	21	21
1000 Donalda	60	60	60
16300 Duvan	188	182	182
17400 East Asbestos	135	133	135
1000 East Sullivan	675	660	660
5000 El Sol	13	13	13
3000 Empire Oil	32	32	32
1500 Fab	44	43	44
150 eFalconbridge	36 1/2	36 1/2	36 1/2
2700 Fano	30	30	30
16500 Fontana	19 1/2	19	19 1/2
4750 Frobinser	465	460	460
35000 Fundy Bay	39	35	35
2000 Gaspe Oil	16	15	15
8700 Grandis	50	48	49
1500 Gul Por	15	15	15
750 eHollinger	29 1/2	29	29
8500 Hudson Rand	29	27 1/2	28
22200 Indian Lake	41	37	38
1300 Inspiration	125	125	125
500 Israel Cont	150	140	140
2000 Jardun	25	24	25
1500 Joliet Que	112	111	112
4000 Kontiki Lead	27	25	25
300 Kroy Oil	205	205	205
2000 Langside Cpr	17	16 1/2	17
8500 Lithium Corp	185	175	185
7500 Louvicourt	32	31	31
100 eMcIntyre	92 1/2	92 1/2	92 1/2
7900 Merrill Island	380	365	365
2100 Mogador	112	110	112
32350 Montgomery Expior	330	320	325
1200 Nat Pete	500	455	500
183500 N Formaque	25	17	25
48400 N Jaculet	63	59	59
35900 N Lafayette	45	43	45
4100 N Manitoba	73	70	70
12425 N Pacific	170	165	170
11400 N Royran	500	490	495
6000 N Santiago	14 1/2	14	14 1/2
1000 N S Coulee	14	14	14
1600 N Vinray	24	25	26
1200 Nickel Rim	270	270	270
105000 No Age	37	31	36
2000 Norpax	73	73	73
1500 Northland	85	82	85
22100 Obalski 1945	53	50	50
1700 Okalta Oil	235	233	235
4800 Opemiska	810	800	805
3700 Orchan	23	21 1/2	23
200 Panel	135	135	135
2000 Phillips	98	95	95
14000 Pitt	17 1/2	15	16
12500 Pore Prime	25	23	23
27800 Que Chib	445	430	445
900 Que Copper	290	285	285
500 Que Labrador	11	11	11
100 eQue Lithium	11 1/2	11 1/2	11 1/2
4000 Que Oil	9	9	9
64300 Que Smelting	63	59	61
500 eQuebec Mng	19	18 1/2	18 1/2
14500 Red Crest	150	150	150
1900 Sheep Creek	150	150	150
100 Sherritt Gordon	900	900	900
1000 Siscoe	72	72	72
6000 Soma	11	10	10
3000 S Dufault	54	52	54
1500 Stadacona	45	44	45
100 Standard	37	37	37
2500 eSteele Rock	20 1/2	19 1/2	20
35500 Tache Lake	35	33 1/2	34 1/2
1000 Tazin	17	17	17
1000 Tildenont	63	63	63
42000 Trebor	45	40	43
2500 Udden Mines	24	21 1/2	23 1/2
2500 U Montauban	33	33	33
137900 Vair Lithium	45	43	44
11100 Virginia Mng	287	275	285
13200 Weedon Pyr	68	67	67
10500 Wendell	8	7 1/2	8
5200 Westburne	94	91	94
65000 Westville	23	20	23

Bénéfice augmenté de C. Westinghouse

HAMILTON, 20. — Le rapport annuel de Canadian Westinghouse Co. Ltd. pour l'année 1955 indique une modeste augmentation de bénéfice, de sorte que la tendance de baisse des bénéfices qui, dans l'après-guerre, ont touché leur plus bas en 1954, semble avoir été enrayerée au cours du dernier exercice. La compagnie a réalisé l'an dernier un bénéfice net de \$1,514,915 ou l'équivalent de \$2.48 l'action, comparativement à \$1,381,010 ou \$2.32 l'action en 1954.

Les ventes ont atteint un nouveau sommet, mais la marge de bénéfice ne s'est guère améliorée en 1955, souligne le président de la compagnie, M. George L. Wilcox.

La diminution des expéditions de constructions électriques et de freins à air comprimé et les prix extrêmement bas obtenus pour ces articles ont été compensés en partie par une forte demande d'accessoires et d'appareils électriques. Les contrats exécutés pour la défense ont contribué à grimper le chiffre de ventes à un niveau record. M. Wilcox fait remarquer que malgré l'accroissement des commandes en carnet, les prix des constructions électriques destinées à la production et à la distribution de l'électricité et des accessoires industriels sont encore très bas à cause de la concurrence étrangère et domestique.

Les efforts constants de la compagnie en vue d'améliorer le rendement de l'entreprise et de mieux faire face à la concurrence serrée qui existe dans ce genre d'industrie manufacturière au Canada semble donner de bons résultats, continue le président. La compagnie a transféré le reste de ses installations servant à la production d'ampoules de Hamilton à son usine de Trois-Rivières et celles de petits moteurs à sa nouvelle usine de Stratford, en Ontario. A la fin de l'année, ces déménagements étaient terminés et la production de ces articles devrait reprendre prochainement.

Tache Lake Mines Ltd

La Bourse Canadienne a été avisée qu'en vertu d'un accord en date du 14 mars 1956, et sujet à une augmentation du capital-actions au moyen de la création de 3,000,000 d'actions, Carhill Corporation souscritra ferme 400,000 actions de Tache Lake Mines Ltd. à 20 cents l'action, payables lors de l'émission des Lettres Patentes Supplémentaires et elle recevra les options suivantes: 200,000 actions à 25 cents l'action, payables le 14 juin 1956; 200,000 actions à 30 cents, payables le 14 septembre 1956, et 200,000 à 35 cents, payables le 14 décembre 1956.

Building Products Ltd

La Bourse de Montréal a été avisée que les actionnaires de Building Products Limited ont approuvé, lors d'une assemblée spéciale générale tenue le 1er mars 1956, une augmentation du capital-actions autorisée à 650,000 actions, sans valeur au pair, au moyen de la création de 166,616 actions additionnelles, sans valeur au pair.

Les actionnaires ont aussi approuvé la mise de côté de 24,000 actions non émises, sans valeur nominale, pour être mises sur le marché de temps à autre, en vertu du plan d'option en faveur des employés.

Pétroles de Calgary

	Off. Dem.	Off. Dem.
Altex	25	27
Barons	07	07 1/2
Bata	16	17
Blue Cr	25	28
Br Pete	05 1/2	06
C Anac	22	24
C Emj	09 1/2	10
C Fort	24 1/2	25
Cnfury	39	42
Claybar	22	—
Com'd	1 00	1 20
C Grid	05 1/2	06
D Min	11	12 1/2
Edoran	12 1/2	13
Free'd	03 1/2	04
G'way	08 1/2	09
Hargai	04 1/2	05
Keno	25	26
Let Cal	25	26
Merland	33	36
Monarch	23	24
N Ranc	08 1/2	08 3/4
N Cont	03 1/2	04
N World	26	29
North'd	71	79
Nuoo	40	42
Pontiac	42	50
Realty	03 1/2	04
Renfrew	05 1/2	06
R Can	11	11 1/2
Sage	10 1/2	11
Select	16 1/2	17
Share	09	11
Sturg'n	17 1/2	18
T'field	07 1/2	08
W Warn	16 1/2	18
W Pot	62	65
W May	1 41	1 55
Yankee	57	—
York	09 1/2	14

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.					
	Off. Dem.	Off. Dem.	Off. Dem.		
Abeta	10	13	Mont'ry	06	09
Adnor	05	07	Nat MI	19	22
Belmont	06	10	N Lorie	10	—
Bl'grass	15	20	N Mal	03	0
Bronan	80	85	NAUGR	04	07
CJA'n	10 00	10 25	N Pen	03	06
CSh'd	1 20	1 30	Nipron	30	34
Cheas U	63	68	Norbeau	30	1 00
Clinger	08	10	Oklend	08	11
C Copp					

Chicoutimi

Centre d'accueil pour les étudiants

CHICOUTIMI, 21. (DNC) — Les Chambres de Commerce des Jeunes de la région du Saguenay ont accordé leur appui à la Jeune Chambre de Commerce de Chicoutimi, pour la réalisation d'un Foyer pour les étudiants du Centre d'apprentissage.

Les représentants du groupement régional étaient réunis, récemment, en assemblée mensuelle à St-Ambroise.

Une somme de \$2,500 a déjà été recueillie par le Jeune Commerce de Chicoutimi à la suite d'une exposition d'appareils de télévision pour pousser la réalisation d'un centre d'accueil pour les étudiants du centre d'apprentissage.

M. Claude Dufour, dans une brève allocution, a fait ressortir les arguments qui militent en faveur du projet en soulignant que sa réalisation aurait une portée régionale, puisque tous les étudiants pourraient en bénéficier.



Cité de Montréal

Règlements nos 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318 et 2319

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal a, à sa séance tenue le 19 mars 1956, adopté les règlements suivants:

Règlement no 2313 modifiant le règlement no 2253 autorisant un emprunt de \$3,500,000.00 pour la construction d'égouts, de pavages et de trottoirs;

Règlement no 2314 modifiant le règlement no 1842, tel que modifié par les règlements nos 1965, 1993, 2013, 2052, 2081, 2107, 2114, 2132, 2154, 2179, 2215 et 2218 de façon à porter à \$300,000,000.00 le montant de l'emprunt autorisé pour dépenses d'expropriations;

Règlement no 2315 autorisant un emprunt de \$5,000,000.00 pour dépenses d'expropriations;

Règlement no 2316 modifiant le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié par les règlements nos 1446, 1517, 1557, 1693, 1696, 1730, 1732, 1752, 1775, 1807, 1837, 1851, 1859, 1879, 1918, 1936, 1977, 1998, 2002, 2028, 2031, 2120, 2128, 2173, 2180, 2195, 2207, 2220, 2262, 2289 et 2308;

Règlement no 2317 à l'effet de déterminer le taux uniforme suivant lequel les égouts dont la construction sera décidée durant l'exercice 1956-57 seront mis à la charge des propriétaires;

Règlement no 2318 pour permettre à la Compagnie de Publication de La "Presse" limitée de construire et maintenir une passerelle ou une structure au-dessus de la ruelle des Fortifications;

Règlement no 2319 concernant le prix ou taux de l'eau dans les cités de Westmount et d'Outremont pour l'exercice 1956-57.

Les intéressés pourront obtenir tous les renseignements dont ils auront besoin au sujet des règlements ci-dessus en s'adressant au soussigné.

Le greffier de la Cité, CHARLES-EDOUARD LONGPRE.

Hôtel de ville, Montréal, 21 mars 1956.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que EDITH BERYL-JEWETT, ménagère, des cités et district de Toronto, province d'Ontario, Canada, s'adressera au Parlement du Canada, durant la présente session ou à la suite, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, GERARD CLEMENT GAGNON, opérateur, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

JEAN-PAUL MASSICOTTE, procureur de la requérante, 10 est, rue St-Jacques, Montréal.

Montréal, ce 16 janvier 1956.

AVIS LEGAL

PROVINCIAL REFRIGERATION CO.

Avis est donné par les présentes que la Compagnie PROVINCIAL REFRIGERATION CO. constituée en corporation en vertu de la "Loi des Compagnies de Québec", et ayant son siège social à Montréal, District de Montréal, Québec, s'adressera au Procureur-Général de la Province de Québec, pour la permission d'abandonner sa charte sous la "Loi des Compagnies de Québec".

Daté à Montréal, ce 15e jour de mars, 1956.

Marcel Chevalier, Secrétaire PROVINCIAL REFRIGERATION CO.

Greenblatt & Godinsky, 660 rue St-Catherine O., Montréal, Québec.

Procureurs de la Compagnie, PROVINCIAL REFRIGERATION CO.

Dans l'affaire de la faillite de: LE MOULIN ROUGE INC., un corps politique et corporé, étant dûment incorporé selon la loi et ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans la cité et le district de Montréal, insolvable.

AVIS D'UNE OFFRE DE REGLEMENT

Prenez avis que LE MOULIN ROUGE INC. a logé à mon bureau une offre de règlement selon les dispositions de la Loi des Banqueroutes de 1949.

Une assemblée générale des créanciers aura lieu le 20e jour d'avril 1956 à trois heures de l'après-midi à la salle 16, Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué.

Signé à Montréal le 20 mars 1956.

JOS. L. WAXMAN, C.A., Syndic.

Bureau: 1430, rue Bleury, Montréal, Qué. Tél.: AV. 8-5291.

AVIS DE REQUETE DE DIVORCE

ON DONNE AVIS par les présentes que FRANCES ELIZABETH LYON ROSE, des cités et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session ou à la suivante afin d'obtenir un bill de divorce de son mari, RAYMOND JOSEPH ROSE machiniste, des cités et district de Montréal, province de Québec, présentement domicilié dans ladite cité de Montréal, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal ce 5e jour de mars 1956.

Me MICHAEL DRAZNER, Solliciteur de la requérante, 266 ouest, rue Notre-Dame, suite 44, Montréal 1, Qué.

STATIONNEMENT INTERDIT SUR LE PORT

Dans le but de maintenir l'efficacité des opérations portuaires nous sommes forcés d'appliquer rigoureusement les règlements régissant le stationnement des voitures sur le port.

A compter du 7 avril 1956, le stationnement de véhicules sur le port sera interdit, sauf dans les cas suivants:

- (a) Les travailleurs du port et les personnes qui y ont affaire régulièrement pourront obtenir des permis de stationnement les autorisant à garer leurs automobiles aux endroits spécifiquement désignés à cet effet.
(b) Les camions allant et venant sur le port pourront stationner pour de courtes périodes dans le cours normal du transport des marchandises, pourvu que la circulation routière ou ferroviaire n'en soit pas gênée.

Les débardeurs et les manutentiers de fret qui désirent des permis de stationnement devront en faire la demande en se présentant personnellement au poste de police du port au Quai Victoria à compter du 26 mars 1956.

Toute autre demande devra être faite par écrit et adressée au Chef de police, Conseil des ports nationaux, Port de Montréal.

Gérant du port CONSEIL DES PORTS NATIONAUX PORT DE MONTREAL

LA PATRIE

TARIF DES ANNONCES CLASSEES Annonces ordinaires - Edition quotidienne: 2c du mot, avec minimum de 30c par insertion. Edition du dimanche: 5c du mot, avec minimum de 75c par insertion. Samedi et dimanche: 7c du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion.

Gros caractères, Interlines, alinéas - Les annonces en gros caractères ou avec lignes espacées ou en retrait, sont comptées à la ligne agate (14 lignes agates au pouce de hauteur). Edition quotidienne: 8c la ligne agate (\$1.12 au pouce). Edition du dimanche: 25c la ligne agate (\$3.50 au pouce). Samedi et dimanche: 33c la ligne agate (\$4.62 au pouce).

Naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, services anniversaires, messes de requiem, In Memoriam - Edition quotidienne: 2c du mot, avec minimum de 75c par insertion. Edition du dimanche: 3c du mot avec minimum de \$1.00 par insertion. Samedi et dimanche: 5c du mot, avec minimum de \$1.75 par insertion.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, maladies urinaires, vénériennes, diabète, obésité, 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert, FR. 5252.

MELILLO Génito-urinaire, peau, sang, glandes, désordres sexuels, nerveux (impotence, complexe infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme), circoncision, rhumatisme, obésité 151 Sherbrooke ouest. HA. 0356.

AGENTS DEMANDES

MARCHANDS ET COLPORTEURS

Grandes aubaines: Bas de nylon callibre 51, 15 deniers pour dames, \$3.00 la douzaine; commandes minimum 1 doz.; chaussettes pour hommes, \$1.80 doz.; chaussettes minimum 1 doz. Montres pour dames et messieurs, avec garantie d'un an, \$4.20. PALAIS DE PARIS, 2112 St-Laurent, Montréal.

Province de Québec, District de Montréal, No 391351.

COUR SUPERIEURE

LE PROCUREUR GENERAL DU CANADA, représentant ici Sa Majesté la Reine, au nom du Canada, demandeur, vs OGDEN T. DAVIS, comptable, de la ville de Rouses Point, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, défendeur, et TELESPHORE BROSSARD, à titre de registraire de la division d'enregistrement de Montréal, et DAME ALBINA COLEMAN, de la cité et du district de Montréal, épouse séparée de corps, de toit et de biens de Gerald Anthony Corner, des mêmes lieux, et LEON MARTELL, cultivateur, de la ville de Rouses Point, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, mis-en-cause.

Il est ordonné au défendeur OGDEN T. DAVIS et au mis-en-cause, LEON MARTELL, de comparaître dans le mois. Montréal, 19 mars 1956.

J.-A. VIGER,

procureur adjoint.

LYON W. JACOBS, C.R., procureur spécial et agent légal pour F. B. Varcoe, C.R., procureur général adjoint du Canada.

HOMMES, GARCONS DEMANDES

VENEZ VIVRE LES 3 PLUS BELLES ANNEES DE VOTRE VIE

Jeunes gens, voici une occasion unique. Consacrez trois ans de votre vie au service de l'Armée canadienne. Vous aurez la chance de recevoir une formation précieuse et d'apprendre une spécialité technique qui vous permettra soit de retourner dans la vie civile mieux préparés à bien gagner votre vie, soit à une carrière dans l'Armée - l'une des plus fières et des plus nobles qui soient au pays.

Trois ans dans l'armée vous vaudront:

d'apprendre à obéir donc à commander; de développer votre personnalité et de devenir un chef; d'élargir vos connaissances par des voyages au pays et même parfois à l'étranger. Vous vivrez une vie d'aventures pleine d'imprévu; vous ferez de vos camarades des amis sincères pour le reste de vos jours; grâce aux sports et à la culture physique vous vous assurerez meilleure santé, plus de résistance pour la vie.

Répondez dès maintenant à l'appel de notre Armée! Si vous avez de 17 à 40 ans (44 ans pour les ouvriers spécialisés), si vous avez un caractère sérieux et stable et si vous êtes en bonne santé:

Consultez sans tarder l'officier d'orientation de l'Armée au

Centre de recrutement, 722 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. Tél. AV. 8-8133

AVIS

AVIS est par les présentes donné que JENNIE ZALEZNIAK WISEMAN, citée de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, MORTIMER WISEMAN, de la cité de Las Vegas, Etat du Nevada, Etats-Unis, pour cause d'adultère.

Daté d'Ottawa, Ontario, 4 février 1956.

A. H. LIEFF, C.R., 18, rue Rideau, Ottawa, Ontario, Procureur de la requérante

L'HONNEUR COMMANDE

Feuilleton de la "Patrie"

ROMAN INEDIT par SERGE DAVRIL

33 suite

A quoi Gilbert avait répondu, avec sa gouaillerie ordinaire: "Sans blague, j'avais besoin d'un relais, d'une cure, la Providence me l'a fourni. C'est crevant ce qu'elle me gâte, ce qu'elle a pour moi d'attentions maternelles. Je n'ai jamais été aussi bien. Ailleurs, je me raserai..."

Frédéric croyant son frère au courant des avatars paternels hâarda:

-Tu sais ce qu'il fait? -Il s'occupe de ses affaires, comme il a toujours fait.

Se pouvait-il que Gilbert ne fût pas renseigné, n'eût rien soupçonné? Frédéric, d'une voix étouffée, l'informa:

-Il n'a plus d'affaires. Ces paroles étaient une énigme déchiffrable pour Gilbert. Après un silence, il demanda des précisions.

-Que veux-tu dire? Je ne vois pas notre père autrement que je l'ai toujours vu, s'occupant chez lui de ses intérêts.

-Il n'a plus de chez lui.

La voix de Frédéric avait tremblé en fournissant ces renseignements. Il ajouta:

-La maison est vendue, tout est vendu.

-Ah!

Un silence pénible s'écoula: -Papa a même dû chercher une occupation, accepter une très humble place, tu ne le savais pas?

L'angoisse qui serrait le coeur de Gilbert devenait tragique.

-Non. Papa vient ici tous les jours, mais il ne me dit rien. Il s'assoit là, sur le pied de mon lit, il me regarde et il ne parle pas.

-Ah! Il vient tous les jours? C'est sans doute pour pouvoir agir ainsi qu'il a demandé à faire de préférence, la tournée dans ce quartier.

-La tournée? De quelle tournée veux-tu parler? Frédéric regarda son frère, stupéfait.

-Se peut-il que tu ne saches pas que notre père a demandé et obtenu, grâce à l'entremise d'un de ses amis, un emploi d'encaisseur dans une banque?

Gilbert, à ces mots, n'avait pu répondre, un frémissement.

-Il avait pâli, baissé la tête.

-Il part le matin, par tous les temps, sous la pluie, sous la neige, dans la bourrasque, et il fait de longues courses sur l'asphalte. Il va de porte en porte, encaisser des factures. Il gravit de nombreux étages. Quand il rentre le soir, il est harassé, fourbu; il tombe de fatigue. Il ne te l'avait pas dit?

-Non. Gilbert avait rougi. Il était gêné. Son frère continua:

-J'aurais peut-être dû imiter sa discrétion; j'ai commis une maladresse.

Gilbert sursauta, ombrageux.

-Pourquoi? Supposes-tu que rien de ce qui vous touche ne m'intéresse?

-Tu es bien bon, je te remercie. Frédéric, ému, ne savait plus que dire.

Il avait l'impression que son frère était mécontent, sourdement irrité, contre soi-même, contre la vie, contre tout. Ils restaient pensifs tous deux.

perdus dans un monde de rêverie. Ils songaient l'un et l'autre aux caprices du destin, qui conduit les hommes comme il lui plaît, et ils se disaient que ceux-ci ne se doutent pas des chances qu'ils ont lorsque la fatalité leur épargne les grands drames qui jettent les existences à vau-l'eau, à la dérive.

Ils n'avaient rien à se dire, ou, plutôt, il n'était pas nécessaire qu'ils se parlent.

Ils entendaient mutuellement leurs pensées, dans cette prison si calme, si effroyablement paisible. Il leur semblait, à l'un et à l'autre, sans oser encore se l'avouer, qu'un mur, qui les avait séparés jusque-là, venait de s'écrouler.

Gilbert se disait tout bas: "Est-ce possible! Se peut-il que je ne sois plus seul dans l'immense univers?"

Frédéric pensait: "Nous nous sommes trouvés, enfin, nous nous sommes rejoints, toutes les épreuves étaient peut-être nécessaires pour nous faire connaître l'un à l'autre. J'aurai un frère désormais..."

Un frère, c'est-à-dire un autre moi-même, qui prendra ma défense contre tous s'il est nécessaire, avec qui j'irai joyeusement dans la vie. Nos mains seront unies, nos coeurs battront à l'unisson..."

Les deux frères se regardèrent. Ils déchiffèrent en même temps, dans leurs yeux, le secret de leurs intimes pensées.

Ils entendirent mutuellement l'appel de leurs coeurs aux abois.

Frédéric s'avança vers Gilbert, ouvrit ses bras, et ce fut une longue étreinte, celle de deux exilés qui se retrouvent.

-A la bonne heure, j'étais sûr que l'expérience serait couronnée de succès. Ah! mes enfants, quelle joie vous me procurez! Vous verrez quelle force, quelle énergie peut naître de l'union dans la famille. Il n'y a pas d'obstacle qui puisse résister; il n'y a pas de tristesse ni d'infortune qui ne soient mises en déroute par elle.

Suivi du gardien de la prison, M. Verdier venait d'entrer, de les surprendre dans leur geste d'affectueux élan, et il croyait pouvoir s'en réjouir hautement.

Il avait compté sans le caractère soupçonneux, méfiant et irritabile de Gilbert.

Celui-ci eut aussitôt la pensée qu'il était tombé naïvement dans un traquenard où on l'avait attiré. Il repoussa violemment Frédéric et son visage flamboya d'une colère impétueuse.

-Qu'est-ce que tu as, Gilbert, pourquoi ce brusque revirement? Qu'est-ce qui te prend encore? Qu'est-ce que je t'ai fait?

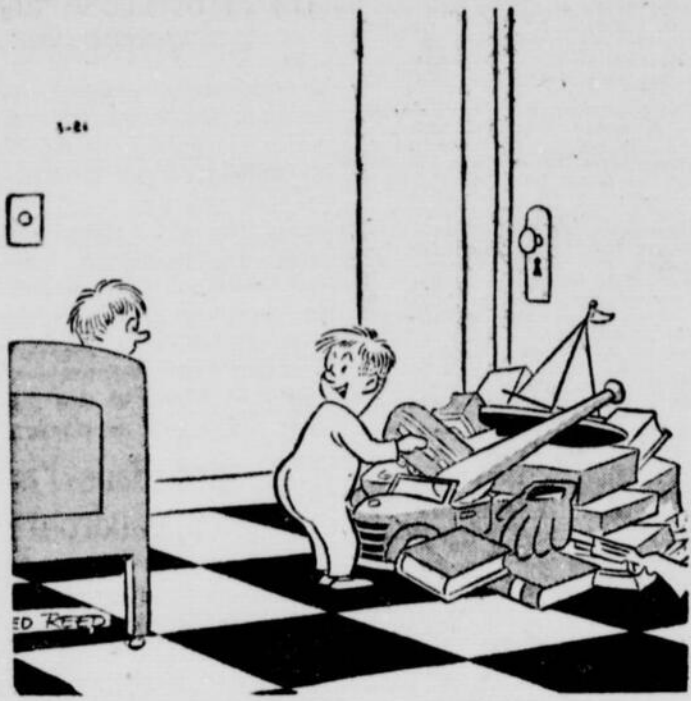
Gilbert avait jeté éclaté d'un rire forcé, pénible, mauvais.

Tout à coup, il s'écria, emporté par une colère de forcené: -Tu m'as eu, j'ai marché!

-Que veux-tu dire? Pourquoi es-tu fâché?

(A suivre)

RIONS UN PEU



— Nous aurons du plaisir... Appelle papa pour qu'il t'apporte un verre d'eau.

TRAVERS AMUSANTS



Chaque robe est offerte à bas prix...



Excepté celle qu'elle désire.

Non, cette robe n'est pas en vente. Essayez-la !

LE FANTÔME

Le Fantôme entend



Attendez là !

Merçi.

Dire que nous avons trouvé de l'uranium !



Ils ont découvert un bon terrain, Jedge. C'est sur la Colline Verte.

Préviens Slim et les autres.



La Colline Verte. Agissez comme d'habitude.

Bon !



Le commis Sam fait donc partie de la bande. On laisse les autres trouver l'uranium et on s'empare ensuite illégalement du terrain

PHILOMÈNE

Trop tard



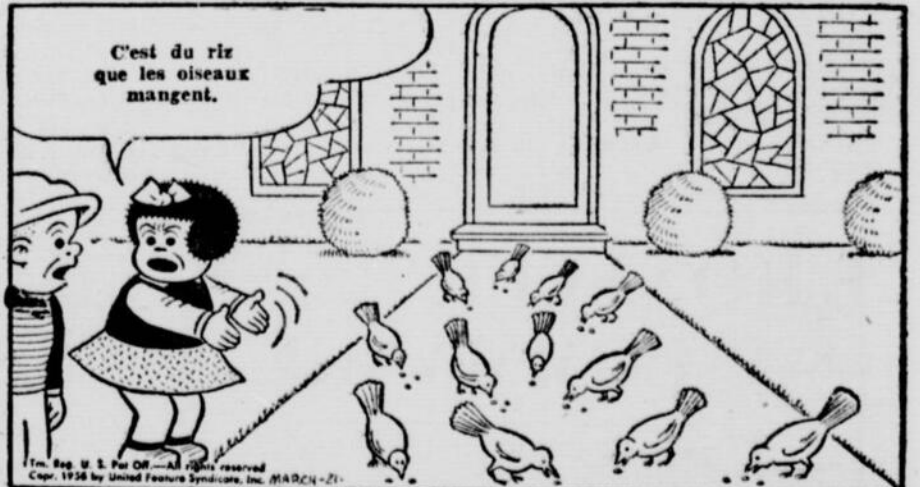
Je parie que nous arriverons trop tard pour le mariage.

Hâtons-nous !



Que t'avais-je dit ?

— ERNIE BUSHMILLER



C'est du riz que les oiseaux mangent.

1m. Reg. U. S. Pat. Off.—All rights reserved. Copy, 1956 by United Feature Syndicate, Inc. MARCH-21

JOS BRAS-DE-FER

Il y a eu méprise



Mais... que veut dire...

A bas ce poignard, ma-dame !

Espèce d'idiot ! Je sauve ta vieille vie, ami... bien que tu m'aies laissé seul !

Mais... qui t'a envoyé ? Et que veut dire ceci ?



Comprends, tête dure ! C'est la meurtrière à la valise recherchée par la police ! Je l'ai emmenée à temps !

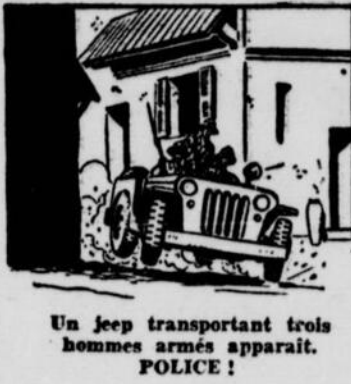
Ha ! Ha ! Ha ! Je deviens hystérique !

?!

3-20
Reg. U. S. Pat. Off.
FISHER
© 1956 by United Feature Syndicate, Inc.

TARZAN

On arrête Tarzan



DR GUY BENET

Il faut le soigner



JEANNINE ET PATAUD

Il reviendra



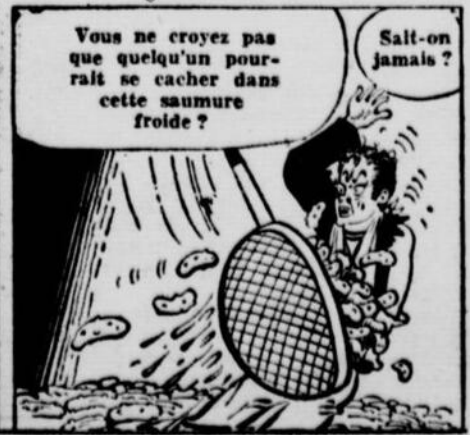
SCAMP

Les juges sont prêts



ROBERT L'INTREPIDE

Sait-on jamais ?



Le Coin BRIDGEURS

Le lecteur de cette rubrique admettra qu'il n'y a rien à reprendre à la façon dont le déclarant de cette donne conduisit son jeu.

Donneur : Sud
Personne vulnérable

Nord

♠ D 9 8
♥ R D 10 8 7
♦ D 10 5
♣ 9 5

Ouest

♠ 7 4 3
♥ A 9 4
♦ A V
♣ A D V 10 4

Est

♠ V 5 2
♥ V 6 5 3 2
♦ 8 2
♣ 8 6 2

Sud

♠ A R 10 6
♥ —
♦ R 8 7 6 4 3
♣ R 7 3

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♦	2-♣	2-♥	pas se
2-♠	3-♥	3-♥	pas se
4-♦	pas se	4-♠	pas se
pas se	pas se		

Ouest attaqua d'un petit pique et le valet d'Est fut pris par le roi de Sud. Un petit carreau fut remporté par l'as d'Ouest, qui renvoya un deuxième pique. Sud prit la levée de l'as et joua un pique vers la dame de la table. Enfin, Sud joua le roi de coeur du mort, sur lequel il jeta le trois de treffe. Vous comprenez maintenant que quel que soit le retour d'Ouest, le déclarant ne perd qu'un treffe, un carreau et un coeur.

Taxe enlevée sur le vaccin Salk

OTTAWA, 21 — (PCI) — Le gouvernement fédéral vient d'adopter une mesure qui place les fabricants canadiens du vaccin Salk sur le même pied que les importateurs de ce sérum contre la polio.

En effet, dans son discours sur le budget hier soir, le ministre des Finances a annoncé la disparition immédiate de la taxe de vente de 10 pour cent que jusqu'ici les fabricants canadiens du vaccin Salk étaient obligés de payer sur le matériel dont ils se servent exclusivement pour la fabrication de leur produit. L'an dernier, le gouvernement abolissait la taxe de vente qui frappait le vaccin Salk.

Néanmoins jusqu'à hier soir, les importateurs étaient dans une position privilégiée : ils pouvaient importer le sérum de pays où ce produit n'était nullement frappé par les taxes et ils pouvaient le vendre au Canada à meilleur compte que ne pouvaient le faire les fabricants canadiens.

On ne croit pas toutefois que la disparition de la taxe sur le matériel servant à la fabrication du vaccin Salk contribue à augmenter la production de ce vaccin aux deux centres canadiens où il est actuellement manufacturé, les laboratoires Connaught à l'Université de Toronto, et l'Institut de microbiologie de l'université de Montréal.

L'an dernier 800.000 enfants canadiens ont reçu le vaccin Salk et on estime que 2.000.000 d'autres seront vaccinés cette année contre la polio.

Nouvelles de baseball

ST-PETERSBURG, Floride.—Les Cardinals de St-Louis ont mis fin à une série de cinq victoires consécutives des Yankees de New-York, alors qu'ils l'ont emporté au compte de 3 à 2 ici hier.

Les Cardinals ont compté tous leurs points et ils ont obtenu sept de leurs coups sûrs contre Johnny Kucks qui a lancé six manches.

Mickey Mantle a frappé un coup de circuit à 450 pieds du marbre contre Larry Jackson à la cinquième manche. Pour Mantle, c'était son quatrième circuit dans les joues hors concours. Il a cogné treize coups sûrs en vingt-huit présences au bâton pour une moyenne de .464.

Luis Arroyo, Jackson et Gordon Jones ont lancé pour les vainqueurs. Stan Musial a dirigé l'offensive des vainqueurs. Tom Alston a cogné deux simples.

SARASOTA, Floride.—Le lanceur gaucher Johnny Schmitz souffre d'une blessure au pied gauche et il sera inactif durant une période indéfinie. Schmidt a été obtenu des Sénateurs de Washington par les Red Sox de Boston cet hiver.

ORLANDO, Flo. — Stan Lopata a cogné un formidable coup de circuit alors que les Phillies de Philadelphie ont déclassé les Sénateurs de Washington 7 à 1. Bob Miller, Max Lanier et Angelo Lipetri ont limité les Sénateurs à six coups sûrs. Lanier, âgé de 40 ans, tente un retour dans les grandes ligue. Il a ajouté le seul point aux perdants. Miller a été crédité de la victoire.

BRENDENTON, Flo. — (UP) — Les Athlétiques de Kansas City ont mis fin à une série de trois défaites consécutives en battant les Braves de Milwaukee 7 à 5. Les Athlétiques ont compté trois points à la neuvième manche pour s'assurer la victoire.

Les Braves ont compté quatre points contre Art Ditmar et un contre Glenn Cox. Ce dernier a été crédité de la victoire. Rance Pless a excellé au bâton pour les vainqueurs avec un double et trois simples, tandis que Hector Lopez a cogné trois coups sûrs.

TAMPA, Flo. — Les Red Legs de Cincinnati ont compté sept points à la troisième manche pour battre les Pirates de Pittsburgh au compte de 10 à 3. Frank Robinson et Bob Thurman ont frappé des triples pour les vainqueurs. Les Red Legs ont cogné treize coups sûrs et Wally Post en a réussi trois.

TEMPA, Flo. — Les Reds de Cincinnati ont annoncé que le premier-but Ted Kluszewski se rendra à Miami, par avion, pour subir un examen au dos.

Kluszewski, qui a cogné 47 circuits et conservé une moyenne au bâton de .314 la saison dernière, a joué seulement deux manches depuis le début de l'entraînement. Le

pilote Birdie Tebbetts est inquiet. Kluszewski espère que le docteur George Bennett trouvera un remède à son mal. Le docteur Bennett, de l'hôpital John Hopkins, est actuellement en vacances à Miami.

LOS ANGELES — Léo Durocher a affirmé hier qu'il ne retournerait jamais dans le baseball comme gérant à moins qu'il puisse être également l'un des principaux actionnaires de l'équipe.

"J'ai été dans le baseball durant 32 ans. C'est suffisant et aucun poste ne m'intéresserait à moins d'une situation comme gérant général ou quelque chose du genre", d'expliquer l'ancien pilote des Giants.

Ultimatum à Tony Percy

QUEBEC, 21. (PCF) — La Fédération de boxe du Canada, par la voix de son comité de classification, a ordonné au champion mi-moyen Tony Percy, de Drummondville, de défendre son championnat d'ici 30 jours, a révélé Gene Letourneau, président du comité.

Les adversaires de Percy pourraient être Al Marotti, d'Edmonton, ou Johnny Salked, de Calgary. Arthur King, de Toronto, est également classé par le comité comme aspirant logique au titre de Percy s'il se décide à se battre dans cette catégorie cette année.

Le comité de classification de la Fédération a également ajouté qu'il déclarera vacants les titres poids-léger et poids-plume si les titulaires ne défendent pas leurs championnats bientôt. Dick Howard, de Halifax, est champion poids-léger tandis que Gaby Paliotti, de Montréal, est champion poids-plume.

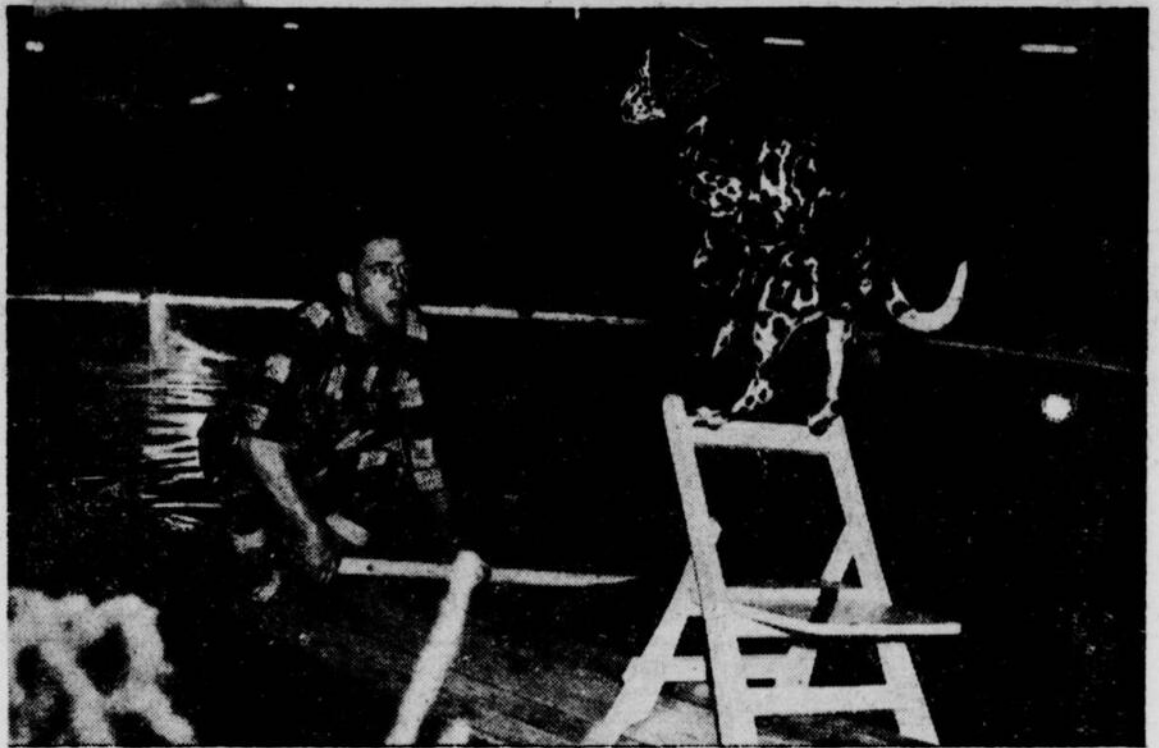
Pat Supple, de Montréal, a été déclaré aspirant numéro 1 au championnat poids-coq du Canada, championnat que détient actuellement Fernando Gagnon, de Québec.

Akins vs Constance

ST-LOUIS, 21. — Virgil Akins tentera d'améliorer sa position sur la liste des aspirants au championnat mi-moyen du monde, ce soir, lorsqu'il rencontrera Hector Constance dans un combat de dix rondes, à l'arène de St-Louis.

Akins, un pugiliste de St-Louis, est considéré sixième aspirant au titre que détient Johnny Saxton.

Constance, 11e aspirant au titre des mi-moyens, pourrait causer une désagréable surprise à Akins. Il a déjà réussi à battre l'ancien champion Kid Gavilan et Ralph (Tiger) Jones, un boxeur très actif chez les poids-moyens.



AU SALON DU SPORTSMAN 1956 — Quelle vie de chien ! S'il nous arrive souvent d'envier nos amis les chiens qui se font bichonner, cajoler et enrubanner, il faut tout de même avouer qu'il y en a quelques-uns, comme celui de cette photo qui doivent gagner leur vie de façon assez dangereuse. Tout va bien tant qu'il est sur le dessus de la chaise mais la moindre "fausse patte" veut dire un bain dans l'eau glacée de la piscine de plastique de 28 pieds de diamètre construite spécialement pour le Salon du Sportsman de Montréal, qui cette année, bat tous les records d'assistance. Le Salon se terminera dimanche prochain le 25, par le tirage d'un prix de présence de \$3,000, soit l'ameublement complet pour une maison de 3 pièces.

Sven Davidson est éliminé

ALEXANDRIE, Egypte, 21. — Fred Kovaleski, de Washington, est passé en semi-finale du simple et du double, dans le tournoi de tennis international d'Egypte.

Kovaleski a défait Sven Davidson, de la Suède, par 6-2 et 6-4 dans le simple. Puis il a formé une équipe avec Jack Arkinstall, d'Australie, pour triompher de Bob Perry, de Los Angeles, et Marcel Coen, d'Egypte, par 6-4 et 6-4 dans le double.

Lew Hoad et son épouse, Jenifer, ont connu une bonne journée. Jenifer est passée en semi-finale du simple chez les dames, battant Andre Eid, d'Egypte, par 6-4 et 6-3. Hoad et son épouse sont passés en semi-finale du double mixte en battant Mlle Eid et Badreldine, d'Egypte, par 6-4 et 6-4.

Barclay gagne à Cannes

CANNES, France, 21. (PCF) — Lawrence Barclay, de Vancouver, a défait Adolfo Covi, d'Italie, 9-7, 6-2, dans la deuxième ronde du tournoi de tennis sur gazon de Cannes. Un autre Canadien, Paul Willey, a perdu contre Malcolm Fox, de Washington, D.C., 1-6, 6-4, 6-1.

MIAMI, Beach — Harold Carter, 194, de Linden, a battu aux points Bob Satterfield, 183, de Chicago, (10).

Parties d'exhibitions

St-Louis (N) B ... 100 011 000-3 8 0

New-York (A) ... 001 001 000-2 5 3

Arroyo, Jackson (5), Jones (9) et Sarni; Kucks, R. Coleman (7) et Berra, Blanchard (4). Gagnant: Arroyo. Perdant: Kucks. Circuit: Mantle (New-York).

Kansas City (A) ... 001 002 013-7 12 0

Milwaukee (N) ... 000 221 000-5 11 1

Ditmar, Cox (6), Burtachy (9) et Ginsberg; Crone, Gorin (6), Robinson (6), Jay (9) et Rice, Roselli (6). Gagnant: Cox. Perdant: Robinson. Circuits: Simpson (Kansas City); Pendleton (Milwaukee).

Philadelphie (N) ... 002 100 112-7 11 2

Washington (A) ... 000 000 100-1 6 2

Miller, Lanier (5), Lipetri (8) et Lonnett, Burk (8); Surtis, Ramos (6) et Courtney. Gagnant: Miller. Perdant: Curtis. Circuit: Lopata (Philadelphie).

Pittsburgh (N) ... 100 100 100-3 9 1

Cincinnati (N) ... 017 002 000-10 13 0

Green, Murray (3), McMahan (4), Raydon (6), Brown (7), Donoso (8) et Shepard, Kravitz (7); Acker, Minarcin (7) et Burgess. Gagnant: Acker. Perdant: Green. Circuits: Powers (Pittsburgh); Bell (Cincinnati).

Baltimore (A) ... 000 002 030-5 9 1

New-York (N) ... 031 014 000-9 12 2

Duren, Brown (8), Shallock (8) et Triandos, Gastall (5); Worthington, McCall (6) et Katt. Gagnant: Worthington. Perdant: Duren. Circuits: Lepper (Baltimore); Rhodes 2, Bresoudm (New-York).

Chicago (N) ... 202 005 023-14 15 1

Cleveland (A) ... 110 050 000-7 9 1

Rush, Thorpe (6) et Hannah, Fanning (7); Wynn, Houtteman (4), Narleski (7) et Naragon. Gagnant: Rush. Perdant: Houtteman. Circuits: Banks, Sauer, Winceniak, Moryn (Chicago); Busby (Cleveland).

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Kan. City (A) B ... 000 000 002 8-10 6 1

St-Paul (AA) ... 000 010 100 0-2 7 0

Kowalski, Gorman (6), Kerizakos (10) et Mackenzie; Darden, Lee (4), Ceplo (7), Page (9), Horber (9) et Stammen, Williams (4), Ronning (8). Gagnant: Gorman. Perdant: Horber.

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Kan. City (A) B ... 000 000 002 8-10 6 1

St-Paul (AA) ... 000 010 100 0-2 7 0

Kowalski, Gorman (6), Kerizakos (10) et Mackenzie; Darden, Lee (4), Ceplo (7), Page (9), Horber (9) et Stammen, Williams (4), Ronning (8). Gagnant: Gorman. Perdant: Horber.

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Kan. City (A) B ... 000 000 002 8-10 6 1

St-Paul (AA) ... 000 010 100 0-2 7 0

Kowalski, Gorman (6), Kerizakos (10) et Mackenzie; Darden, Lee (4), Ceplo (7), Page (9), Horber (9) et Stammen, Williams (4), Ronning (8). Gagnant: Gorman. Perdant: Horber.

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Kan. City (A) B ... 000 000 002 8-10 6 1

St-Paul (AA) ... 000 010 100 0-2 7 0

Kowalski, Gorman (6), Kerizakos (10) et Mackenzie; Darden, Lee (4), Ceplo (7), Page (9), Horber (9) et Stammen, Williams (4), Ronning (8). Gagnant: Gorman. Perdant: Horber.

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Kan. City (A) B ... 000 000 002 8-10 6 1

St-Paul (AA) ... 000 010 100 0-2 7 0

Kowalski, Gorman (6), Kerizakos (10) et Mackenzie; Darden, Lee (4), Ceplo (7), Page (9), Horber (9) et Stammen, Williams (4), Ronning (8). Gagnant: Gorman. Perdant: Horber.

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Kan. City (A) B ... 000 000 002 8-10 6 1

St-Paul (AA) ... 000 010 100 0-2 7 0

Kowalski, Gorman (6), Kerizakos (10) et Mackenzie; Darden, Lee (4), Ceplo (7), Page (9), Horber (9) et Stammen, Williams (4), Ronning (8). Gagnant: Gorman. Perdant: Horber.

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Kan. City (A) B ... 000 000 002 8-10 6 1

St-Paul (AA) ... 000 010 100 0-2 7 0

Kowalski, Gorman (6), Kerizakos (10) et Mackenzie; Darden, Lee (4), Ceplo (7), Page (9), Horber (9) et Stammen, Williams (4), Ronning (8). Gagnant: Gorman. Perdant: Horber.

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Kan. City (A) B ... 000 000 002 8-10 6 1

St-Paul (AA) ... 000 010 100 0-2 7 0

Kowalski, Gorman (6), Kerizakos (10) et Mackenzie; Darden, Lee (4), Ceplo (7), Page (9), Horber (9) et Stammen, Williams (4), Ronning (8). Gagnant: Gorman. Perdant: Horber.

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Kan. City (A) B ... 000 000 002 8-10 6 1

St-Paul (AA) ... 000 010 100 0-2 7 0

Kowalski, Gorman (6), Kerizakos (10) et Mackenzie; Darden, Lee (4), Ceplo (7), Page (9), Horber (9) et Stammen, Williams (4), Ronning (8). Gagnant: Gorman. Perdant: Horber.

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Kan. City (A) B ... 000 000 002 8-10 6 1

St-Paul (AA) ... 000 010 100 0-2 7 0

Kowalski, Gorman (6), Kerizakos (10) et Mackenzie; Darden, Lee (4), Ceplo (7), Page (9), Horber (9) et Stammen, Williams (4), Ronning (8). Gagnant: Gorman. Perdant: Horber.

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Kan. City (A) B ... 000 000 002 8-10 6 1

St-Paul (AA) ... 000 010 100 0-2 7 0

Kowalski, Gorman (6), Kerizakos (10) et Mackenzie; Darden, Lee (4), Ceplo (7), Page (9), Horber (9) et Stammen, Williams (4), Ronning (8). Gagnant: Gorman. Perdant: Horber.

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Kan. City (A) B ... 000 000 002 8-10 6 1

St-Paul (AA) ... 000 010 100 0-2 7 0

Kowalski, Gorman (6), Kerizakos (10) et Mackenzie; Darden, Lee (4), Ceplo (7), Page (9), Horber (9) et Stammen, Williams (4), Ronning (8). Gagnant: Gorman. Perdant: Horber.

St-Louis (N) B ... 011 100 010-4 8 1

Cincinnati (N) B ... 001 000 013-5 12 4

Kutyna, Holtsma (8) et Rand; Rabe, Valentine (5), Wilson (9) et Batts. Gagnant: Wilson. Perdant: Holtsma.

Chicago (A) B ... 101 403 200-11 18 1

Nashville (SA) ... 000 112 000-4 7 1

Martin, Brown et Romano; Dean, Upton, Howe et Baldwin. Gagnant: Martin. Perdant: Dean.

Talbert suggère un long entraînement des joueurs de tennis

NEW-YORK, 21. (

Un juge compare les joueurs de football à des esclaves

TORONTO, 21. (PCF)—Les contrats des joueurs de football professionnels des Etats-Unis ont été comparés hier aux conditions d'esclavage prévalant au 19e siècle par le juge de la Cour suprême de l'Ontario.

Le juge J.-C. McRuer a fait hier cette comparaison en présidant à la cause qu'ont intentée les Lions

de Détroit à leur ancien quart-arrière Tom Dublinski, maintenant des Argonauts de Toronto. La direction des Lions a intenté une poursuite en dommages de \$10,000 à Dublinski pour bris de contrat.

"C'est cet élément de négociations autour des services d'un être humain qui m'embête", a déclaré le juge. "Je croyais que le trafic des humains était disparu depuis 1863".

Le président Abraham Lincoln a accordé la liberté à tous les esclaves par décret présidentiel le 1er janvier 1863.

Le juge faisait allusion à une clause du contrat que Dublinski signa avec les Lions en 1954. Cette clause stipulait que le club pouvait assigner Dublinski à n'importe laquelle des 12 équipes de la ligue Nationale.

P. B. C. Pepper, l'avocat du club de football de Détroit, a fait remarquer au juge que son "analogie à l'esclavage" était boiteuse, étant donné que les joueurs de football ne sont pas forcés de jouer pour quelque équipe que ce soit.

INJUNCTION DEMANDEE

Les Lions cherchent à obtenir contre Dublinski une injonction le forçant à respecter son contrat avec eux jusqu'au 1er mai. Ils cherchent également à obtenir une somme de

\$10,000 de dommages et les frais de cour.

Dublinski, le meilleur passeur dans le Big Four la saison dernière, a été engagé par les Argos en janvier 1955. Les Lions alléguent qu'en vertu de la clause d'option dans son contrat de 1954 Dublinski est lié à eux jusqu'au 1er mai 1956.

Pepper a avoué que le club de Détroit veut faire de cette cause une cause-type et qu'on veut obtenir d'une cour canadienne la reconnaissance officielle de la légalité des contrats et des options détenus par les clubs américains. L'action en dommages n'est que d'intérêt secondaire.

CAUSE-TYPE

Nick Kerbawy, gérant général des Lions, a déclaré qu'il y aura énormément de confusion si les contrats de football américains ne sont pas légalement reconnus au Canada.

Charles Dubin, l'avocat de Dublinski, a déclaré qu'il ne présentera aucun témoin. Il a précisé que sa cause est basée sur le fait que les Lions ne peuvent se réclamer de droits sur les services de Dublinski durant la période d'option inscrite dans son contrat.

Kerbawy a déclaré hier que les officiels du football, à Toronto, ont dit au quart-arrière Tom Dublinski qu'une option sur ses services, détenue par les Lions pour 1955, n'était pas légale.

Kerbawy a dit avoir parlé à Dublinski après que le quart-arrière, âgé de 26 ans, fut revenu d'une réunion avec les directeurs des Argonauts.

Lorsque Dublinski a dit qu'il croyait pouvoir accepter une offre torontoise de \$17,500, Kerbawy a déclaré lui avoir rappelé l'option détenue par Détroit.

Kerbawy a déclaré avoir offert \$12,500 à Dublinski pour demeurer avec le Détroit.

En vertu de la clause d'option dans les contrats du Détroit, un joueur ne peut recevoir moins de 90 pour cent de son salaire si l'option est en vigueur et qu'aucun autre contrat n'est signé la saison suivante.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

MIKE FETCHICK reçoit son chèque des mains du maire Sam Johnson de St-Petersburg, après avoir battu Lionel Hebert au premier tour supplémentaire au tournoi de St-Petersburg. Fetchick et Hebert avaient terminé sur un pied d'égalité avec 275 pour 72 trous.

Despirito gagne trois courses

BOWIE, Md.—Tony Despirito a conduit trois montures à la victoire, dont Andrew J., dans la course principale, hier après-midi, à la piste de Bowie.

Despirito a gagné avec Chief Joe à \$7.20 dans la quatrième, avec Corfel à \$5.40 dans la sixième, et a complété le triple avec Andrew J.

Andrew J. a couru les six furlongs en 1.113-5 minutes et a rapporté la somme de \$6.60 au mutuel. Royal Fan a fini deuxième et Momus a pris le troisième argenta.

Golden Gloves

Treize combats à l'affiche à la Palestre Nationale

Clauca Labonté, des Loisirs de St-Jean-Baptiste, champion de Montréal, dans la catégorie 139 livres, est favori pour battre James Reidy du club St-Zotique, dans l'un des trois combats de la classe ouverte, lors du quatrième programme des Golden Gloves, ce soir à la Palestre Nationale.

Dans un autre combat qui promet de fournir de l'action, Arger Emond, du Irish A.C., disputera la victoire à John Galley du H.M.C.S. Donnacona. Emond est reconnu comme l'un des meilleurs boxeurs amateurs de Montréal. Galley devra donc se surpasser s'il veut remporter la victoire.

Roger Currie, un autre boxeur du H.M.C.S. Donnacona, sera opposé à Pierre Galarneau du Rosemount Boys Club. Currie a impressionné lors du tournoi pour les championnats de Montréal, avant de subir la défaite contre Jerry Boucher. Currie se promet bien de remporter le championnat de la catégorie 125 livres dans les Golden Gloves. Il aura la chance de prouver s'il est capable, s'il parvient à battre Galarneau, considéré comme un excellent boxeur.

Dix autres combats de la classe novice seront au programme. Les boxeurs de la Palestre Nationale qui seront à l'oeuvre, sont Yves Labelle contre Tony Mucci, Marcel Dubois vs Domenice Staniscia, Salvatore Lopez vs Ralph Mallette et Gilles Beaudet contre Piccini Quintillio. Les combats à l'affiche :

CLASSE NOVICE :

119 lb: Robert Mitchell, H.M.C.S. Donnacona vs Karl Behr, International Y.; Tony Mucci, White Owl A.C. vs Yves Labelle, Palestre Nationale.

125 lb: Denis Joly, Champêtre A.C. vs Tony Grivello, Y.M.H.A. Davis.

132 lb: Gary More, H.M.C.S. Donnacona vs Robert Paquin, Immaculée.

139 lb: Domenice Staniscia, Y.M.H.A. Davis vs Marcel Dubois, Palestre Nationale; Eddie Young, H.M.C.S. Donnacona vs Ralph Israelovitch, Y.M.H.A. Snowdon.

147 lb: Georges Côté, Immaculée vs Paul Labrèche, Irish A.C.; Salvatore Lopez, Palestre Nationale vs Ralph Mallette, Pte St-Charles; Roger Ryan, H.M.C.S. Donnacona vs Antonio De Santis, St-Jean-Baptiste.

156 lb: Gilles Beaudet, Palestre Nationale vs Piccini Quintillio, White Owl.

CLASSE OUVERTE

125 lb: Roger Currie, H.M.C.S.

Donnacona vs Pierre Galarneau, Rosemount B.C.

139 lb: James Reidy, C.P. St-Zotique vs Clauca Labonté, St-Jean-Baptiste.

147 lb: John Galley, H.M.C.S. Donnacona vs Arger Emond, Irish A.C.

KANSAS CITY — Chief Alvin Williams, 170, de Kansas City, a défit aux points Jimmy Welch, 168, de Columbus, (10).

Rocca - O'Connor opposés à Erich et Von Schoeber

Même s'ils ont une confiance illimitée dans l'habileté et le talent de leurs favoris, les admirateurs des spectaculaires Argentina Rocca et Pat O'Connor se demandent ce que nos deux amis feront ce soir quand ils auront à affronter les deux Allemands Fritz Von Erich et Carl Von Schoeber ce soir au Forum.

Rocca et O'Connor ont en effet accepté de rivaliser avec les deux terribles gladiateurs allemands dans la finale offerte par le promoteur Quinn et c'est dire que les milliers d'amateurs présents en auront pour leur coût d'admission.

Les Allemands, on le sait, ont fait leurs débuts à Montréal la semaine dernière en triomphant de Manuel Cortez et de Larry Moquin et quand Erich et Schoeber ont demandé à Quinn de leur trouver des rivaux "de taille" une fois pour toutes, Eddie s'est empressé de rejoindre Rocca et O'Connor.

Les deux scientifiques poids-lourds ont accepté et même s'il leur faudra concéder plus de 50 livres à leurs rivaux les Allemands pourraient bien regretter leur témérité. Chose certaine Rocca et O'Connor sont rapides et spectaculaires au possible et aussi forts que les Allemands et le match sera certes excitant.

On assistera à trois autres matches élevant ce soir puisque le promoteur Quinn a bâclé trois autres matches qui sauront offrir toutes les péripéties voulues.

Dans la semi-finale l'autre Allemand bien connu ici, Karl Von Albers sera en lice contre Jean Rougeau et on assistera alors à un match où Rougeau aura probablement fort à faire pour éviter les nombreux coups déloyaux du géant

de 7 pieds et qui pèse 310 livres. Dans les deux matches de préliminaire, Angelo Savoldi fera face à Manuel Cortez et Maurice Vachon sera en lice contre le champion de la Suède Arnold Skaaland.




**EMMENEZ-Y
TOUTE VOTRE FAMILLE!
VISITEZ
LE SALON DU SPORTSMAN
DE MONTRÉAL**

(de 1h. p.m. à 11h. p.m.) du 16 au 25 mars (inclusivement)

Sous les auspices de la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec; des Chasseurs & Pêcheurs de Montréal Inc.

2 SPECTACLES PAR JOUR
au Palais du Commerce, 1650, rue Berri

Voyez des animaux sauvages... des Indiens! Les plus nouveaux articles de chasse, de pêche, de camping, de canotage!

PRINCIPALES ATTRACTIONS:

- ★ Lions, ours, phoques, élan, orignal, chevreuil, raton laveur, poisson "préhistorique" vivant, toutes sortes d'oiseaux et de poissons.
- ★ Le grand chef Poking Fire et son village iroquois.
- ★ Les plus nouveaux articles de sport, chasse, pêche, camping, canotage, les modèles 1956 d'embarcations et de moteurs.
- ★ Equitation de haute école, plongeurs acrobatiques, tir à l'arc, pêche à la truite, démonstrations d'hommes-grenouilles dans la plus grande piscine en plastique qui soit au Canada.
- ★ Représentation continue de films en couleurs sur la chasse, la pêche et la vie en forêt.

Chaque jour: tirage gratuit d'un prix de \$250 minimum.

GRAND PRIX —
Aménagement d'un logement de 3 pièces — valeur de \$3,000.

PRIX D'ENTRÉE

ADULTES 55¢

ENFANTS 30¢

Royal sera privé des services de Burnett contre Québec ce soir

Le Royal sera privé des services du vétéran et habile joueur de centre Kelly Burnett, ce soir, dans la première partie de la semi-finale du détail de la ligue Québec contre les As dans la Vieille Capitale. C'est ce soir également que débutera l'autre série entre les Saguenéens de Chicoutimi et les Cataractes à Shawinigan.

Burnett est alité par une mauvaise grippe. Il reviendra probablement au jeu samedi soir au Forum alors que la deuxième joute de la classique sera présentée. La troisième partie aura également lieu au Forum dimanche après-midi.

Elmer Lach utilisera le jeune Walter Bradley, du Kitchener, sur le premier trio à la place de Burnett. Bradley a signé un contrat



Kelly BURNETT

professionnel et jouera à l'aile gauche. Calum MacKay, habituellement un ailier gauche, sera au centre avec André Corriveau à droite. Ce sera le seul changement important dans l'alignement du club.

Lach est confiant de voir son équipe secouer sa léthargie à l'attaque et compte beaucoup sur le petit gardien de buts Gerry McNeil dans les séries.

Le pilote Punch Imlach a fait de nombreux changements dans l'alignement des As cette saison. Ce soir, c'est Al Millar qui sera dans les filets. Millar a blanchi le Royal lors de la dernière visite du club d'Elmer Lach à Québec.

Les As alignent de solides joueurs de défense dont Bingo Ernst, Tony Schneider, MacQueen, Bert McNab et Ed Zenluc.

Les bons joueurs à l'attaque sont également nombreux. Mentionnons les noms d'Orval Tessier, Dick Gamble, Ray Powell, Bill Ford, Gene Achtymichuk, Michel Labadie, Ludger Tremblay, Ralph Buchanan, Jean-Marie Cossette et Larry Regan.

À Shawinigan Falls, le pilote Roger Léger n'est pas assuré que l'ailier gauche Erwin Grosse sera en mesure de reprendre son poste

aux côtés de Gilles Dubé et Jean-Paul Denis. Tout indique que Dick Wray remplacera de nouveau Grosse sur ce trio.

La deuxième joute de la série Cataractes-Saguenéens aura lieu à Chicoutimi demain soir et la troisième à Shawinigan dimanche.

Sabra défait les Facteurs

La Bijouterie Sabra l'a emporté 5-4 sur les Facteurs dans la première joute de la finale de deux de trois pour le championnat de la ligue Transportation.

André Boivin a compté deux buts, dont le but décisif pour le Sabra, tandis que Jean Désautels a obtenu deux buts et deux assists. Jean-Guy Lavoie a été le meilleur des Facteurs avec un but et un assist.

Dimanche prochain, les deux équipes se disputeront la deuxième joute de la série, à l'Arena du Centre sportif Laval. L'entrée est libre.

HONOLULU — Abel Donnell, 127 3-4, a défait aux points Shigeji Kaneko, 126 1-2, du Japon, (10).

Sainte-Thérèse élimine le National; Parc Ext. gagne

Le club Ste-Thérèse a éliminé le National en quart de finale des détails de la ligue Métropolitaine junior en l'emportant 8-3 dans la cinquième et décisive joute de la série hier. Bédard a compté trois buts et Morin et Locas chacun deux pour les vainqueurs. Fraser a réussi l'autre. Trépanier, Gray et Hébeault ont compté pour le National.

La joute a été rude et vingt-cinq punitions ont été infligées. Le Ste-Thérèse rencontrera maintenant en semi-finale le gagnant de la série qui met aux prises les clubs St-Laurent et Parc-Extension.

PARC EX GAGNE

Dans l'autre série disputée, à l'arena du collège St-Laurent, le club Parc Extension a surpris en triomphant des Jets de St-Laurent 6 à 3 pour égaliser les chances dans la série. Gilles Loiseau, Connie Mandela, Jean Chasse, Wally Watkins, Roger Allard et Barclay Lennan ont compté les buts des vain-

Maloney termine en tête des compteurs

SEATTLE, 21. — Phil Maloney, des Canucks de Vancouver, a décroché le championnat des compteurs de la ligue de l'Ouest avec un grand total de 95 points en 70 parties. Maloney a si bien fait qu'il obtiendrait un autre essai avec un club de la ligue Nationale.

Gerry Melnyk, du club Edmon-ton, et Bobby Love, du New Westminster, ont terminé sur un pied d'égalité en deuxième place avec chacun 87 points.

Marcel Pelletier, des Cougars de Victoria, a réussi le plus de blanchissages, soit huit. Barry Cullen, du Winnipeg, a été le meilleur compteur chez les recrues avec 72 points. Il a établi un record pour une recrue avec 38 buts. Valière Fonteyne, du Seattle, a été le premier joueur dans l'histoire du circuit à jouer 70 parties sans être puni.

Voici les meilleurs compteurs:

	P.J.	B.	A.	Pts
Maloney, Van. ...	70	37	58	95
Melnyk, Edm. ...	70	37	50	87
Love, N. West. ...	69	23	64	87
Boyce, N. West. ...	70	35	50	85
McLeod, Sask. ...	70	34	49	83
Couture, Cal. ...	66	32	50	82
Kilburn, Vic. ...	70	43	38	81
Fashoway, N.-W. ...	69	47	32	79
Finney, Cal. ...	69	43	36	79
Felder, Sea. ...	70	18	61	79

Statistiques finales de la ligue du Québec

La publication officielle des statistiques finales de la ligue professionnelle du Québec confirme



FUTUR JACQUES PLANTE — Le jeune André Bouchard, âgé de 9 ans, a été choisi le meilleur gardien de buts de la ligue du Centre Paroissial Immaculée-Conception. André était le cerbère du club "Rocket", catégorie bantam B.

Les champions de St-Laurent seront honorés vendredi soir

Une grande fête sportive a été organisée en l'honneur des champions de hockey de la cité de St-Laurent, ainsi que pour tous ceux qui se sont dévoués depuis quelques années à améliorer le sort de la jeunesse de cette municipalité.

La manifestation débutera vendredi soir à la salle des Loisirs de St-Germain, où il y aura présenta-

tion des trophées à toutes les équipes de hockey championnes, à compter de la catégorie des "Poucets" à celle de l'Intermédiaire. On présentera également des trophées à tous les champions compteurs de ces circuits ainsi que des écussons souvenirs aux joueurs faisant partie des clubs vainqueurs, des clubs finalistes et aux joueurs considérés les plus utiles à leur club.

De plus, tous les gérants instructeurs et promoteurs de sport de St-Laurent qui se sont dévoués sans compter depuis plusieurs années recevront un magnifique coupe-vent souvenir de la part de la Cité de St-Laurent. Ils sont au nombre de 110.

Le lendemain soir, soit samedi, il y aura un grand festival à l'arena du collège St-Laurent, où plusieurs enfants rendront hommage à leurs instructeurs dans différentes manifestations. Parmi les attractions qui seront à l'affiche, mentionnons le sensationnel numéro qui sera exécuté par le trio Gaston, qui réunit trois célèbres acrobates aériens.

Etant donné la présence certaine de centaines d'enfants, les dirigeants du carnaval ont pris soin de les amuser en retenant les services de plusieurs comédiens dont Bob Pichette, Charles Sirois, M. Lapiere et les frères Clermont.

Trois troupes de patinage de fantaisie de St-Laurent seront également sur les lieux pour divertir la foule présente. Les meilleurs joueurs de hockey dans les catégories "Poucets" et "Pee-Wee" joueront aussi chacun une période de vingt minutes. Il y aura cependant une autre joute qui devrait être le clou de la veillée. Elle mettra aux prises les Loisirs de St-Laurent et les Thunderbirds. Ces deux clubs se disputeront la victoire pour le championnat Intermédiaire de St-Laurent.

le fait que Gilles Dubé, des Cataractes de Shawinigan Falls, a remporté le championnat des compteurs de son circuit et que Gerry McNeil, gardien de buts du Royal de Montréal, a remporté le trophée Vézina, décerné annuellement au cerbère du club le moins souvent déjoué dans le circuit.

Dubé a compté 37 buts et fourni 54 assists pour un total de 91 points, neuf de plus que Jimmy Moore, des Saguenéens de Chicoutimi. Moore a compté 32 buts et fourni 50 assists. Dubé a été le meilleur compteur de francs buts de la ligue avec 37, le même nombre qu'André Corriveau, du Royal. Corriveau a recueilli 40 assists pour un total de 77 points, ce qui le place en troisième place chez les compteurs.

Dubé a fourni le plus grand nombre d'assists, soit 54. Moore a été le deuxième meilleur fabricant de buts avec un total de 50 points.

PERREAULT DEUXIEME

Le Royal a été déjoué 162 fois en 64 parties, ce qui donne à McNeil une moyenne de 2.53 buts par joute. Bob Perreault, de Shawinigan Falls a été son plus proche rival. Les Cats, champions de la ligue, ont été déjoués 166 fois, ce qui donne à Perreault une moyenne de 2.59 buts. McNeil a manqué neuf parties et sa moyenne personnelle a été de 2.37. Perreault, qui a dû s'absenter pendant sept parties, a conservé une moyenne personnelle de 2.56.

Voici la liste des meilleurs compteurs de la ligue avec leurs totaux de buts, d'assists et de poings.

	B	A	Pts
Dubé, Shawinigan Falls ...	37	54	91
Moore, Chicoutimi ...	32	50	82
Corriveau, Royal ...	37	40	77
L. Smrke, Chicoutimi ...	22	47	69
Denis, Shawinigan Falls ...	24	42	66
Kachur, Shawinigan Falls ...	31	34	65
Burnett, Royal ...	25	40	65
Tremblay, Québec ...	23	40	63
Grosse, Shawinigan Falls ...	21	41	62
S. Smrke, Chicoutimi ...	26	32	58
Wray, Shawinigan Falls ...	19	38	57
Brodin, Shawinigan Falls ...	17	40	57
Kapusta, Trois-Rivières ...	20	35	55
Locas, Chicoutimi ...	27	23	50
Achtymichuk, Québec ...	22	28	50
Perreault, Chicoutimi ...	17	33	50

Gain de \$210,000 pour un pari de 7 cents

CHICHESTER, Angleterre, 21. (P.A.) — Charles Jeffery, dont le passe-temps favori est la pêche, a réussi sa plus belle prise — un gain de \$210,000 pour un pari de 7 cents sur une loterie basée sur les résultats de parties de soccer. Jeffery avait choisi correctement les huit matches nuls de samedi dernier.

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30

LUTTE

KARL VON SCHOEBER
et **FRITZ VON ERIC**

vs

ARGENTINA ROCCA
et **PAT O'CONNOR**

— 3 chutes de 3 à finir
— 3 AUTRES BONNS COMBATS —

Billets, sièges réservés : \$2 et \$1.50, en vente aux guichets des rues Atwater et Classe; non réservés à \$1 et \$1.50 dans les sections non réservées en vente ce soir à 7 heures au guichet de la rue St-Luc.

Jeudi, 22 mars, à 8 h. 30 p.m.

ELIMINATOIRES — LIGUE NATIONALE

RANGERS vs CANADIENS

Admission générale : \$2 et \$1.75, billets en vente jeudi matin à 10 heures. Billets à \$1.50 en vente jeudi soir à 7 heures au guichet de la rue St-Luc.

AUX ABONNES DE LA LIGUE NATIONALE

Les guichets seront ouverts de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. tous les jours afin de donner à tous les détenteurs de billets de saison amplement le temps de se procurer leurs billets pour les joutes éliminatoires sur présentation de leur carte et de leur contrat. Ils seront jusqu'à 3 h. p.m. le jour d'une partie pour se procurer leur billet pour cette partie, après quoi les billets non réclamés seront annulés.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

UN TROPHEE EST PRESENTE à Willie Hartack après qu'il eut conduit Sailor à la victoire dans le handicap Gulfstream, à Gulfstream Park, samedi après-midi. Nashua, grand favori de la course, a terminé en cinquième place. De gauche à droite, Preston Birch, entraîneur de Sailor, Mme James Donn, Sillie Hartack, Mme Dodge Sloan, propriétaire de Sailor, et James Donn, président de Gulfstream Park.

Victoire facile du Canadien; M. Richard, Geoffrion brillent

Maurice Richard, encore un des génies du hockey à 34 ans, a compté trois buts hier soir alors que les Canadiens de Montréal ont écrasé les Rangers de New-York 7-1 dans la première joute de la semi-finale de quatre dans sept, dans les éliminatoires pour la coupe Stanley.

Même si Éliminatoires a enregistré deux buts et Jean Béliveau et Dickie Moore un chacun, Richard a été la grande vedette dans la puissante offensive déclenchée par les champions de la ligue Nationale.

Le joueur de défense Jack Evans a compté l'unique but des Rangers



Maurice RICHARD

dans la deuxième période, alors que les Canadiens détenaient déjà une avance de 2-0.

PIETRE TENUE

Les Rangers ont affiché une bien piètre tenue. Ils ont décidé de jouer du jeu défensif pendant les deux premières périodes, mais cette stratégie s'avéra très peu sage. Traînant de l'arrière par 4-1 au début de la troisième période, ils furent dans l'obligation d'ouvrir le jeu. Les Canadiens ne demandaient guère mieux et en profitèrent pour enfler trois autres buts.

Les trois buts de Richard ne constituent cependant pas son plus spectaculaire exploit dans une joute éliminatoire. Il y a douze ans, il compta cinq fois dans une joute contre les Maple Leafs de Toronto.

A l'allure à laquelle il évoluait hier soir, pas un seul des 13,611 spectateurs n'aurait été surpris de le voir répéter cet exploit.

Lorsque les Rangers se refermèrent comme des huîtres dans la première période, ce fut un étrange contraste avec le style qu'ils affichèrent lors de leur dernière joute à Montréal, samedi soir dernier. Ils jouèrent alors du jeu ouvert mais perdirent 7-2.

RANGERS DESEMPARES

Dans toute la première période, ils semblèrent tellement désespérés et manquèrent tellement d'entraîn qu'ils ne lancèrent que quatre fois contre Jacques Plante.

Les Canadiens réussirent finalement à percer cette stratégie pourtant peu difficile à saisir à 13:29 de la première période. Le but fut la conséquence directe d'un geste défensif des Rangers, qui venaient de débayer leur territoire en envoyant le disque à l'autre bout de la patinoire.

A la mise au jeu dans le territoire des New-Yorkais, Béliveau enleva le disque à Evans. Geoffrion reçut le disque en plein sur son bâton et décocha un foudroyant lancer qui passa entre les jambes de Worsley.

Les Rangers demeurèrent encore sur la défensive dans la deuxième période. Henri Richard ébranla Worsley avec un dur lancer mais Maurice saisit le retour et flanqua le disque dans le fond de la cage. Le temps: 4:17.

Une passe arrière de Danny Lewicki à Evans à 6:45, produisit l'unique but des Rangers. Plante n'eut guère de chance de bloquer ce lancer de Evans.

RICHARD BRILLE

La défense des Rangers, qui avait été plutôt poreuse jusqu'à ce moment-là, sembla s'effriter pour de bon lorsque Bill Gadsby se vit imposer une punition pour avoir accroché. Avant la fin de sa punition, les Canadiens avaient porté le compte à 4-1; Geoffrion

compta sur le retour d'un long lancer à 17:48 et Richard enfla un coup de revers sur une passe de Moore à 18:30.

Maurice compta son troisième but à 1:55 de la troisième période, un bijou de but. Il enleva le disque au joueur de défense Lou Fontinato à la ligne bleue des Rangers, le contourna et fit une feinte qui bafoua Worsley. Il n'eut aucune peine à loger le disque derrière le cerbère new-yorkais hébété.

L'instructeur Phil Watson retira immédiatement Fontinato du jeu et Lou ne revint pas sur la glace de la partie.

Moore porta le compte à 6-1 à 14:33 de la troisième période, lorsqu'il saisit une passe de Bob Turner et lança d'une distance de 15 pieds de la cage des Rangers. Worsley avait la vue partiellement obstruée. Le disque le frappa et roula au fond de la cage.

Une passe de Geoffrion faite de l'arrière des buts des Rangers tomba sur le bâton de Béliveau, ce dernier n'eut qu'à lever le disque dans les filets pour le septième et dernier but des Canadiens.

Les deux équipes se rencontrent de nouveau demain soir à Montréal, dans la deuxième joute de cette série de quatre dans sept. Les troisième et quatrième parties seront disputées à New-York samedi et dimanche.

Maurice Richard acceptait modestement les félicitations de tout le monde après avoir réussi son "tour de chapeau". Souriant légèrement, Richard a déclaré: "Il me semble qu'il y a longtemps que je n'avais pas compté dans une série éliminatoire."

Le "Rocket" faisait allusion aux séries de l'an dernier, que Richard avait manquées à la suite de sa suspension. Ses trois buts d'hier portent à 60 son total pour les éliminatoires. Il a accumulé un total de 520 buts, saisons régulières et éliminatoires comprises.

Quand on lui a parlé de son troisième but, alors qu'il a contourné Lou Fontinato facilement, Maurice a dit: "Je l'ai mis en échec et je lui ai enlevé la rondelle, c'est tout."

Toe Blake a accepté la victoire calmement, mais il a ajouté: "Nous avons gagné un peu trop facilement. Ce n'avait pas beaucoup l'air d'une joute des éliminatoires. Les Rangers seront plus difficiles à battre dans les autres parties. Ils ont employé un style défensif au début et s'ils avaient pris l'avantage, nous aurions eu de grandes difficultés."

Boum Boum Geoffrion, qui a compté deux buts et deux assists, partageait l'opinion de Blake. "C'était trop facile", dit-il.

Jean Béliveau, surveillé de près par Dave Creighton toute la soirée, a remarqué qu'il avait des difficultés à préparer des jeu. "Il me fallait attendre une occasion propice, dit-il, et finalement j'ai obtenu un but".

Jacques Plante, qui n'a reçu que 21 lancers durant la joute, a déclaré qu'il avait eu la tâche facile, mais il a été impressionné par le lancer

de Jack Evans, qui a compté le seul but des Rangers. "Evans a reçu une passe devant le filet et il a lancé un boulet, tout comme le Rocket, dit Plante".

Phil Watson était évidemment désappointé du résultat de la joute.



Bernard GEOFFRION

mais il a refusé de se décourager. "Nous ne sommes pas prêts à concéder la victoire aux Canadiens, dit-il. Nous avons tenté quelque chose de différent en employant un style défensif au début, mais ça n'a pas profité. Nous avons assez bien tenu notre bout toutefois, jusqu'à la punition de Gadsby, durant laquelle les Canadiens ont compté deux fois. Je n'étais pas inquiet du tout quand le compte était 2-1".

Lorne Worsley a révélé qu'il s'était blessé légèrement au genou droit durant la joute. "C'est une vieille blessure que j'ai aggravée, dit-il, mais je serai à mon poste jeudi soir".

ALIGNEMENTS

RANGERS — Buts: Worsley; défenses: Gadsby, Evans; centre: Creighton; ailes: Heberton, Murphy. Substituts: Irwin, Howell, Conacher, Fontinato, Bathgate, Gendron, Horvath, Prentice, Hergesheimer, Popeln, Lewicki et le gardien de buts G. Bell.

CANADIENS — Buts: Plante; défenses: Harvey, Turner; centre: Béliveau; ailes: Geoffrion, Olmstead. Substituts: Bouchard, Curry, Leclair, M. Richard, Johnson, Moore, H. Richard, Talbot, Mosdell, St-Laurent, Marshall, Provost et le gardien de buts C. Hodge.

SOMMAIRE

Première période
1—Canadiens: Geoffrion (Béliveau) 13.29
Punitions: Turner, 5.00; Fontinato, 7.11; Evans, 14.48; Olmstead, 14.48.
Arrêts: Worsley 12, Plante 4.

Deuxième période
2—Canadiens: M. Richard (H. Richard, Moore) 4.17
3—Rangers: Evans (Lewicki) 6.45
4—Canadiens: Geoffrion (Béliveau) 17.48
5—Canadiens: M. Richard (Moore, Geoffrion) 18.30
Punitions: Worsley, 9.26; Béliveau, 9.26; Horvath, 9.55; Evans, 10.12; H. Richard, 10.12; Gadsby, 16.57.
Arrêts: Worsley 11, Plante 6.

Troisième période
6—Canadiens: M. Richard 1.55
7—Canadiens: Moore (Turner) 14.33
8—Canadiens: Béliveau (Geoffrion, Talbot) 15.32
Punitions: Evans, 8.02; Turner, 8.02; Talbot, 10.02.

Barrie défait St. Michael's 3-2

TORONTO — Les Flyers de Barrie ont compté trois buts dans la dernière période pour triompher des collégiens de St. Michael's, 3 à 2 et prendre les devants 2 à 1 dans la série semi-finale pour le championnat Junior de l'Ontario. Le vainqueur de la série rencontrera les champions Juniors du pays, les Marlies de Marlborough.

Billy Forhan a compté deux buts pour les Flyers et Bill Hope a réussi l'autre but des vainqueurs. Louis Angotti a compté les deux buts du St. Michael's en 11 secondes.

LONDRES — Peter Waterman, 149 1-4, de Grande-Bretagne, a défait par K.O.T. Bruno Marostegan, de France, (6).

Les Red Wings se rallient pour battre Toronto, 3-2

DETROIT — (Pcf) — Les Red Wings de Détroit se sont ralliés pour trois buts en moins de cinq minutes de la troisième période et ont ainsi effacé un déficit de deux buts pour s'assurer hier soir une victoire de 3-2 sur les Maple Leafs de Toronto, dans la première joute de leur série de quatre de sept, dans les éliminatoires pour la coupe Stanley.

Jusqu'à ce ralliement de dernière heure, les Leafs avaient mené le bal un peu à leur guise, affichant une supériorité bien marquée sur les Wings, qui ont fini la saison régulière de la ligue Nationale en deuxième place dans le classement. George Armstrong avait donné une avance de 1-0 aux Leafs dans la première période. Ron Stewart avait porté le compte à 2-0 dans la deuxième période en enregistrant son premier but en trois années de participation aux éliminatoires pour la coupe Stanley.

Les deux clubs avaient chacun un homme au banc des punitions lorsque Gordie Howe, le meilleur compte des Wings, sembla soudainement ranimer toute l'équipe. Il prit une courte passe de Red Kelly à 58 de la troisième période et compta sur un lancer décoché à bout portant.

REGAIN DE VIE

Les Wings ne furent plus jamais le même club par la suite, et les Leafs non plus. Ils se lancèrent à l'attaque de la cage torontoise comme des forcenés, ébranlant Harry Lumley de tous côtés. En moins d'une minute, deux jeux spectaculaires donnèrent les devants aux Wings.

Le joueur de centre Alex Delvecchio longea la clôture de droite, fit une passe parfaite à l'ailler Johnny Bucyk et ce dernier compta à 5:12.

Quarante-quatre secondes plus tard, les Wings comptèrent de nouveau. Cette fois encore, ce fut le travail de Delvecchio qui produisit ce but pour les porte-couleurs de Détroit. Il prit le disque de Metro Prystal, évita une couple de Leafs et compta de deux pieds des buts.

La victoire est d'une grande im-

portance pour les Wings, grandement favorisés pour s'assurer les honneurs de cette série. Les ex-crois de la ligue Nationale avaient



ALEX DELVECCHIO

affiché une bien piètre tenue vers la fin de la saison et n'avaient compté que deux buts dans leurs trois dernières joutes.

A Détroit même, les Leafs les avaient blanchis 2-0 dans la dernière joute de la saison régulière, dimanche soir.

La joute fut rude et enlevante. Douze punitions mineures — six à chaque club — furent imposées.

La deuxième joute de cette série de quatre dans sept sera disputée à Détroit demain soir. Les deux équipes se transporteront ensuite à Toronto pour les troisième et quatrième parties, samedi et mardi soir.

ALIGNEMENTS

DETROIT — Buts: Hall; défenses: Goldham, Pronovost; centre: Delvecchio; ailes: Prystal, Ferguson. Substituts: Kelly, Lindsay, Reibel, Howe, Pavelich, Hillman, Ullman, Dineen, Hollingworth, Costello, Bucyk, Burton.

TORONTO — Buts: Lumley; défenses: Thomson, Morrison; centre: Sloan; ailes: Armstrong, Duff, Substituts: Bolton, Horton, Smith, Stewart, Migay, Harris, James, Hurst, Hannigan, Balfour, Réaume, Cullen.

Arbitre: Frank Udvardi; juges de lignes: Bill Roberts, Doug Davies.

SOMMAIRE

Première période
1—Toronto: Armstrong (Duff, Thomson) 11.57
Punitions: Thomson, 1.37; Bucyk, 5.30; Pronovost, 10.11; Lindsay, 11.16; Cullen, 11.16; Migay, 12.51.
Arrêts: Hall 10, Lumley 8.

Deuxième période
2—Toronto: Stewart (Réaume) .. 11.31
Punitions: Hannigan, 7.35; Hillman, 7.35; Prystal, 16.41; Ferguson, 19.04.
Arrêts: Hall 10, Lumley 7.

Troisième période
3—Detroit: Howe (Kelly) 0.58
4—Detroit: Bucyk (Delvecchio, Goldham) 5.12
5—Detroit: Delvecchio (Prystal) 5.56
Punitions: Thomson, 0.37; Thomson, 8.42.
Arrêts: Hall 8, Lumley 17.

OAKLAND — Ben Wise, 201, de Oakland, a battu par K.O.T. Young Jack Johnson, 205, de Los-Angeles, (4).

HOUSTON — Aldo Mente, 138, de Brooklyn, a battu aux points Teddy Davis, 138, de Hartford, (10).



JOUTES D'HIER

LIGUE NATIONALE

Coupe Stanley, série semi-finale
Canadiens 7, New-York 1.
(Canadiens mènent 1-0, série 4 de 7).

Détroit 3, Toronto 2.
(Détroit mène 2-0, série 4 de 7).

JOUTES D'AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Buffalo à Cleveland

Pittsburgh à Springfield

LIGUE DU QUEBEC

Royal à Québec

(1ère partie, série 3 de 5)

Chicoutimi à Shawinigan

(1ère partie, série 3 de 5)

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

	pj	g	p	n	pp	pe	pts
Providence ..	61	42	17	2	246	182	86
Pittsburgh ..	60	41	16	3	258	172	85
Cleveland ..	61	26	28	7	218	219	59
Buffalo	61	26	30	5	227	244	57
Hershey	62	19	38	5	212	263	43
Springfield ..	61	17	42	2	199	280	36

Applaudissez

CANADIEN à NEW YORK

TRAIN SPECIAL — ELIMINATOIRE RANGERS
DEPART 23 MARS — RETOUR 26 MARS 7.30 A.M.
TRAVELAIDE SEUL PEUT VOUS GARANTIR :

- 1— Vos billets pour les parties de hockey au Madison Sq. Garden.
- 2— Votre chambre à l'Hôtel LEXINGTON.
- 3— Votre transport par chemin de fer avec siège inclinant.
- 4— Les réceptions spéciales pour les partisans de nos "Canadiens".

TRAVELAIDE
BUREAU

1010 ST-CATHERINE OUEST
édifice DOMINION SQUARE
20 MEZZANINE — MONTREAL 2
UN.6-6501 OUVERT LE SOIR

Les compteurs

Geoffrion, Canadien	2	2	4
M. Richard, Canadien	3	0	3
Béliveau, Canadien	1	2	3
Moore, Canadien	1	2	3
Delvecchio, Détroit	1	1	2
Armstrong, Toronto	1	0	1
Stewart, Toronto	1	0	1
Evans, Rangers	1	0	1
Howe, Détroit	1	0	1
Bucyk, Détroit	1	0	1
H. Richard, Canadien	1	0	1
Talbot, Canadien	0	1	1
Turner, Canadien	0	1	1
Kelly, Détroit	0	1	1
Duff, Toronto	0	1	1
Thomson, Toronto	0	1	1
Réaume, Toronto	0	1	1
Goldham, Détroit	0	1	1
Prystal, Détroit	0	1	1

Kefauver l'emporte au Minnesota

MINNEAPOLIS, 21 — (PCF) — Le sénateur Estes Kefauver l'a emporté sur Adlai Stevenson dans un "vote de popularité" aux élections primaires du Minnesota, et ceci pourrait influencer le parti démocrate dans le choix d'un candidat présidentiel.

Le sénateur du Tennessee a remporté le vote, au Minnesota, mardi. Bien que M. Stevenson se soit présenté avec l'appui du comité central du parti et l'aide du sénateur Hubert Humphrey et du gouverneur Orville L. Freeman. Kefauver a remporté 56 pour

cent des votes tandis que Stevenson a remporté 44 pour cent. Avant l'élection, Kefauver avait déclaré qu'il serait satisfait de 30 pour cent des votes, mais il prévoyait en obtenir plus. Mme Clara Shripser, vice-présidente de la campagne nationale

pour la candidature, a qualifié la victoire de Kefauver comme un étonnant phénomène politique. Combinée à son balayage dans le New-Hampshire, cette victoire "démontre que la puissance du sénateur est nationale, non locale", lit-elle.

Arrêté 4 jours après un hold-up

Un jeune homme de 25 ans a été arrêté hier après-midi par les détectives Marcel Boisvert et Adrien Cardinal de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté de Montréal. Il sera accusé d'un hold-up commis en fin de semaine sur la personne du chauffeur de taxi Pierre Nault, 2612, rue Chapleau, qui s'est fait voler à la pointe du revolver une somme de \$30, à l'intersection des rues Tillemont et Des Erables. Un policier avait été témoin du vol. Ce voleur avait cependant réussi à s'échapper. Le suspect a été arrêté dans une maison de chambres de l'est de la ville. Il a été identifié comme étant Lionel Prévost. Il sera traduit en Cour dès aujourd'hui.

Les seuls à rester en grève

HELSINKI, 21. (Reuters f.) — La majorité des travailleurs finlandais sont retournés au travail aujourd'hui après une grève générale de 19 jours, mais les imprimeurs de journaux sont demeurés en grève.

La Fédération des syndicats, qui avait décrété la grève générale d'environ 250,000 ouvriers, y a mis fin lorsque les employeurs ont accepté d'accorder une hausse de salaire de 10 à 12 marks — six à sept cents — de l'heure.

Le syndicat des imprimeurs veut obtenir une hausse séparée de 15 pour cent.

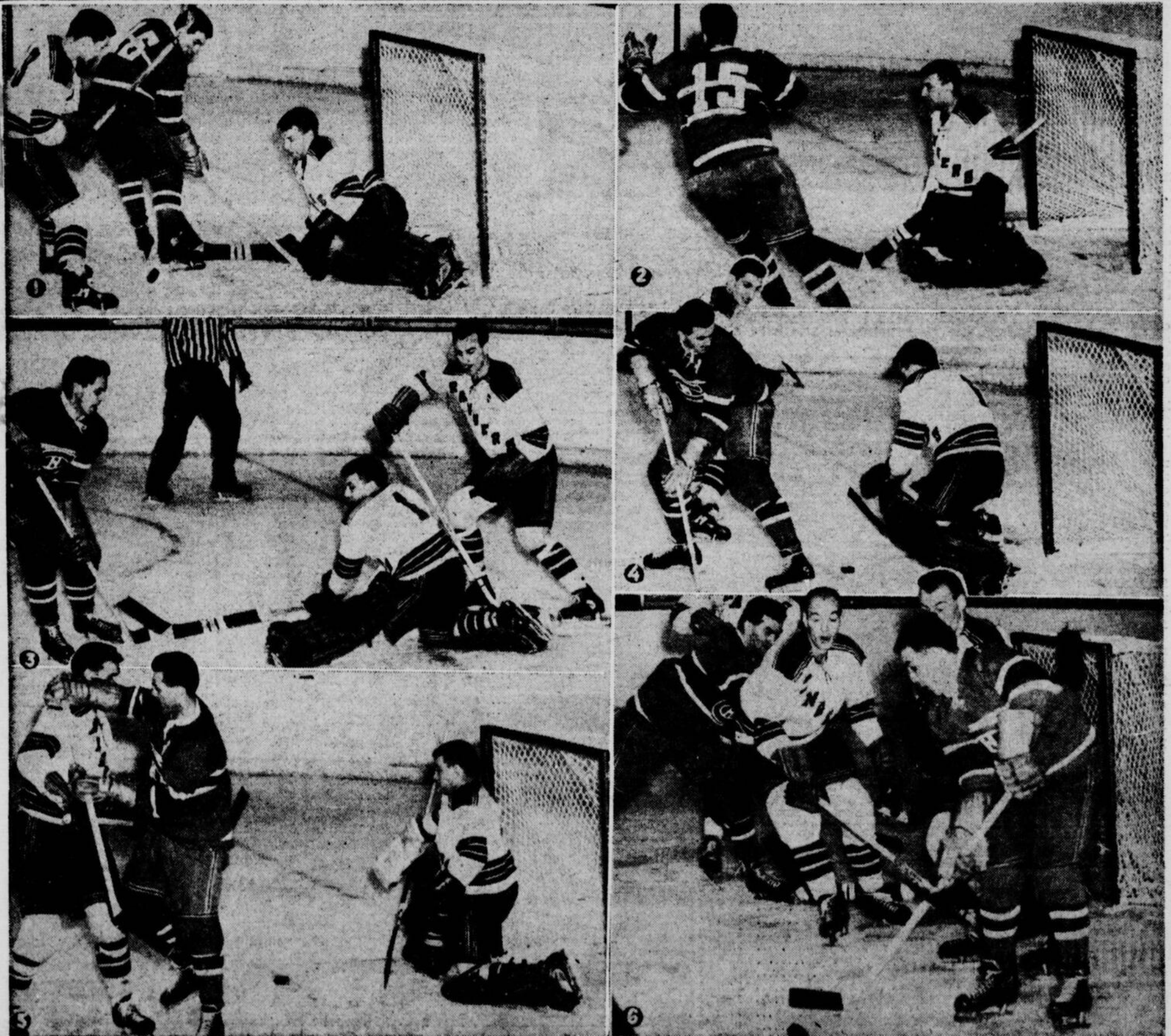
Candidate à Sherbrooke

SHERBROOKE, 21. (PCF) — Mme Rhéa-C. Lavoie brigue les suffrages dans un quartier de l'est de Sherbrooke aux prochaines élections municipales dans cette ville. Trois candidats sont en lice contre elle.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

LE SOURIRE DE LA VICTOIRE — Le sénateur Estes Kefauver, au centre de cette photo, est tout joyeux à son arrivée à l'aéroport de Minneapolis, Minnesota, où il s'est rendu pour assister au décompte des votes donnés au scrutin primaire de l'Etat en vue de choisir les délégués à la convention démocrate de l'été prochain. M. Kefauver a remporté une victoire signalée sur M. Adlai Stevenson, son principal adversaire au poste de candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

VICTOIRE DECISIVE DU CANADIEN — Les joueurs de l'instructeur Toe Blake ont montré trop de puissance, hier soir, au Forum, contre les Rangers qu'ils ont déclassés au compte de 7 à 1. Maurice Richard, Bernard Geoffrion, Jean Béliveau et Bob Turner ont été les grandes vedettes du Tricolore, dans la première partie de la série semi-finale de 4 de 7. La prochaine joute de la série aura lieu, demain soir, au Forum. Dans le montage, ci-haut, on remarque (1) Bel arrêt de Lorne

Worsley devant le jeune Henri Richard. Le joueur des Rangers est Larry Popein, (2) Le premier but de Bernard Geoffrion. Le jeune Worsley semble déjà découragé. (3) Worsley fait un autre arrêt miraculeux devant le "Grand Jean Béliveau". A l'arrière, le capitaine des Rangers Harry Howell. (4) Maurice Richard rate une autre belle occasion de compter. (5) Bill Gadsby tente de mettre le Rocket en échec. (6) Une mêlée devant les buts de Worsley. Au premier plan les deux frères Richard.